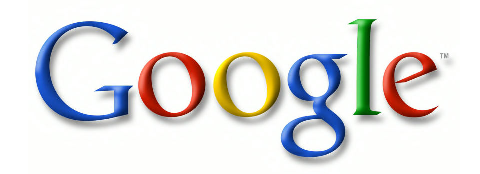


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

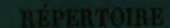
Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/



RÉPERTOIRE

GRAMMATICAL ET PHILOLOGIQUE.

Ar 2176

PRINCIPES

DE

GRAMMAIRE GÉNÉRALE

MIS A LA PORTÉE DES ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT MOYEN ET DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE SUPÉRIEURE;

PAR A. I. SYLVESTRE DE SACY,

Membre du Conseil royal de l'Instruction publique et de l'Institut royal de France, etc., etc.

Huitième édition,

Revue et annotée par un professeur.

BRUXELLES,

CHEZ F. VERTENEUIL, IMPRIMEUR-ÉDITEUR,

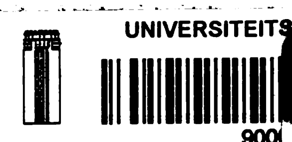
Rue St-Lazare, 2, hors de la porte de Cologne,

ET CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES DU ROYAUME.

1849

Digitized by Google

Ar 2176



UNIVERSITEITS[redacted]
900[redacted]
Digitized by Google

M. VANHOUCK FILS
BOEKBINDER
Gasmeterlaan, 45, GENT

Digitized by Google

Digitized by Google

Ar 2176

RÉPERTOIRE

GRAMMATICAL ET PHILOLOGIQUE.

PRINCIPES

DE

GRAMMAIRE GÉNÉRALE.

Digitized by Google

Digitized by Google

RÉPERTOIRE

GRAMMATICAL ET PHILOLOGIQUE.

A 22176

PRINCIPES

DE

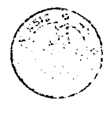
GRAMMAIRE GÉNÉRALE

MIS A LA PORTÉE DES ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT MOYEN ET DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE SUPÉRIEURE;

PAR A. I. SYLVESTRE DE SACY,
Membre du Conseil royal de l'Instruction publique et de l'Institut royal de France, etc., etc.

Huitième édition,

Revue et annotée par un professeur.



BRUXELLES,
CHEZ F. VERTENEUIL, IMPRIMEUR-ÉDITEUR,
Rue St-Lazare, 2, hors de la porte de Cologne,

ET CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES DU ROYAUME.

1849

Digitized by Google

Digitized by Google

AVIS POUR LA PRÉSENTE ÉDITION.

Les *Principes de grammaire générale* de M. *A. I. Sylvestre de Sacy* sont regardés comme le meilleur livre préparatoire à l'étude logique des langues. Ils figurent depuis longtemps, en France, au nombre des Manuels obligatoires dans l'enseignement des lycées et des colléges. Les étrangers eux-mêmes en ont apprécié le mérite de la manière la plus honorable pour l'auteur, en les traduisant dans leur langue et en les adoptant dans leurs savantes écoles.

Il n'est pas, d'ailleurs, en quelque pays que ce soit, un seul professeur intelligent et studieux qui n'ait souvent formé le vœu de posséder, pour le mettre entre les mains de ses élèves, un traité exact des principes généraux de la grammaire, contenant des notions justes et précises sur les éléments essentiels de toute langue, des définitions exactes, des règles solidement établies d'analyse et de construction.

Le livre de M. Sylvestre de Sacy satisfait pleinement à ce vœu.

Nous le publions tel qu'il a été revu par l'auteur lui-même dans la dernière édition française; car les rares modifications que nous avons apportées au texte, ne méritent pas le nom de changements. M. de Sacy, nous en sommes sûrs, les admettrait lui-même, si elles lui étaient soumises.

Digitized by Google

Il n'y a guère de nous, dans ce volume, que de courtes notes placées au bas des pages, avec la lettre E. C'est la marque que nous avons adoptée, pour distinguer ce qui n'est pas à l'auteur de ce qui lui appartient en propre.

La pensée fondamentale d'un livre se trouve souvent dans l'Avertissement qui le précède, sorte de communication libre et intime qui révèle l'âme de l'écrivain à celle de public. Ceci est plus vrai des préfaces de M. S. de Sacy que de beaucoup d'autres; aussi avons-nous reproduit celles qu'il a mises à la tête de plusieurs éditions de son travail, sans même retrancher les lignes qu'il adresse, sous forme d'envoi, au fils bien-aimé qui lui a inspiré la pensée de son œuvre. Il règne dans tout ce préambule un sentiment de tendresse patriarcale et de vérité modeste qui ne peut manquer de plaire au lecteur. C'est comme une initiation tout à la fois douce et lumineuse aux premiers mystères de l'instruction classique.

En somme, nous espérons que MM. les Professeurs comprendront la haute utilité de cet ouvrage, sinon pour eux-mêmes, du moins pour leurs élèves; et nous nous reposons sur le zèle avec lequel ils s'appliqueront, dans l'intérêt des solides études, à en répandre l'usage.

Digitized by Google

A MON FILS.

C'est pour toi, mon cher Fils, que ce petit ouvrage a été entrepris ; c'est à toi que je le dédie. Convaincu que rien n'est plus essentiel que de s'accoutumer de bonne heure à se rendre compte des connaissances que l'on acquiert, j'ai cru qu'il était de mon devoir de mettre à la portée de ton âge les premiers principes de la Grammaire générale, afin qu'ils te servent de guide dans l'étude des langues, à laquelle tu vas consacrer les premières années de ton instruction. Si tu saisis ces principes ; si, à leur lumière, tu apprends à connaître le rapport qui doit se trouver entre les éléments du discours, pour rendre fidèlement la liaison des idées qui concourent à former les jugement de notre esprit, —la diversité des moyens que les langues emploient pour parvenir à ce but n'aura pour toi rien de pénible et de rebutant. Tu t'accoutumeras ainsi à rapporter à des principes généraux bien couçus les diverses branches de chacune des connaissances que tu devras acquérir par la suite, et tu contracteras l'heureuse habitude de lier tes idées, de les combiner, de ramener les conséquences aux principes, les effets aux causes, et de juger ainsi solidement tes propres

Digitized by Google

opinions et celles des hommes avec lesquels tu auras à vivre. Dans quelque état que tu sois appelé à servir la patrie, tu recueilleras les fruits de cette méthode propre à former le jugement, et qui ne peut que contribuer à préserver le cœur des illusions et de l'enchantement des passions. Daigne le ciel bénir ces premiers efforts de ton père, pour former ton esprit et ton cœur, et te rendre un jour digne de l'auteur éternel de ton être, et de la noble destination à laquelle il t'appelle, de travailler à te rendre heureux, en contribuant au bonheur de tes semblables !

Digitized by Google

AVERTISSEMENT.

Le petit ouvrage que je publie sous le titre de *Principes de Grammaire générale*, n'est guère autre chose qu'un extrait des meilleurs écrits qui ont paru en France sur cette matière, et spécialement de la *Grammaire générale et raisonnée* de Port-Royal, de la *Grammaire générale* de Beauzée, de l'*Histoire naturelle de la Parole*, et de la *Grammaire universelle* de Court de Gébelin. En adoptant la plupart des principes de ces savants écrivains, je les ai disposés dans l'ordre qui m'a paru le plus propre à en faire saisir la justesse et l'ensemble ; je les ai dépouillés de toute discussion métaphysique et polémique, et j'ai écarté, autant qu'il m'a été possible, les expressions scientifiques, quoique plus courtes et plus commodes, pour y substituer des termes pris dans le langage ordinaire.

Je n'ai fait d'application des principes de la *Grammaire générale* à des exemples pris dans la langue française ou dans toute autre langue, qu'autant qu'il a été nécessaire pour me rendre plus intelligible. Cette précaution m'a paru indispensable, pour laisser aux principes la plus grande généralité possible, et pour éviter de généraliser ce qui est particulier à quelques langues. Plusieurs écri-

Digitized by Google

vains estimables, en s'occupant des principes de la Grammaire universelle, n'ont pas, ce me semble, apporté assez d'attention à éviter ce dernier inconvénient. Si je me suis quelquefois écarté de cette règle, ç'a été pour faire voir que les usages particuliers à certaines langues ne sont point en contradiction avec les principes généraux.

J'ai supprimé entièrement la partie de la Grammaire générale qui a pour objet les éléments de la parole et de l'écriture. Les considérations sur le premier de ces deux objets, je veux dire sur les organes naturels de la parole, et sur la nature et la variété des sons et des articulations que nous produisons avec le secours de ces organes, sont sans doute bien propres à nous faire admirer la puissance et la sagesse du Créateur, ainsi que la fécondité des moyens dont il se sert pour parvenir à ses fins. Elles ont aussi une grande utilité pour les recherches qui appartiennent à la science étymologique, et à la grammaire comparative des idiomes anciens ou modernes. Mais elles n'appartiennent pas à la première instruction, pas même à l'instruction commune et usuelle. C'est la nature et l'imitation qui enseignent aux enfants l'usage qu'ils doivent faire de leurs organes, pour la prononciation de la langue maternelle; et c'est encore de l'imitation, et non de la connaissance des organes et des principes de la Grammaire, que l'homme plus avancé en âge apprend à imiter des articulations étrangères au langage du pays où il a pris naissance. Quant à l'écriture, ce moyen ingénieux de fixer la parole, en peignant les sons articulés, et de rendre ainsi la communication des idées indépendantes de l'éloignement des temps et des lieux, les principes sains et lumineux de la Grammaire générale ne doivent être considérés que comme une théorie plus parfaite, dont tous les peuples qui ont admis une écriture alphabétique ou syllabique, se sont plus ou moins écartés. Quelque vicieux

Digitized by Google

que soit l'usage en fait d'orthographe, c'est cependant à lui qu'il faut se soumettre, c'est de lui qu'il faut apprendre comment chaque nation est convenue de peindre les mots qui composent son langage. Une réforme totale de l'orthographe qui aurait pour but de rendre l'écriture parfaitement conforme à la prononciation, doit être regardée, pour la plupart des peuples, comme une chimère philosophique, à laquelle l'usage ne cèdera jamais ; et une réforme partielle qui, en corrigeant sur certains points la discordance qui est entre la prononciation et l'écriture, laisserait subsister une partie des abus, consacrerait en quelque sorte ceux qu'elle aurait épargnés, et ne serait pas encore sans de grands inconvénients, particulièrement pour la science étymologique.

Par les mêmes raisons, j'ai supprimé tout ce qu'on peut dire sur la ponctuation, dont le système est si imparfait chez les nations mêmes qui en ont le plus multiplié les signes.

J'ai presque toujours conservé les expressions techniques consacrées par l'usage, quelque imparfaites qu'elles soient, pour que l'enfant qui aura étudié ces principes de Grammaire générale puisse néanmoins faire usage des livres élémentaires destinés à l'étude des langues.

On trouvera plusieurs alinéa, et même des chapitres entiers, imprimés en caractères plus petits. Je pense qu'on doit les faire passer aux enfants qui étudieront, pour la première fois, ces *Principes de Grammaire*.

Je puis quelquefois m'être trompé, dans une matière surtout à l'étude de laquelle je n'ai consacré qu'un temps assez court. Peut-être aussi n'ai-je pas toujours saisi l'expression la plus simple, la plus précise et en même temps la plus intelligible. Je recevrai avec gratitude les observations de tous ceux que leurs talents naturels, une longue expérience dans la carrière de l'enseignement public, au-

Digitized by Google

ront mis à portée de rectifier les erreurs dans lesquelles j'aurais pu tomber. Je m'estimerai heureux si ce petit ouvrage mérite leur attention, et si on le juge propre à faciliter aux enfants une étude assez aride par elle-même, et souvent rebutante par l'aspect sous lequel elle leur est présentée. Me rendre utile est mon unique vœu; avoir atteint ce but serait pour moi la récompense la plus flatteuse.

Digitized by Google

AVIS

MIS A LA TÊTE DE LA SECONDE ÉDITION (1).

J'ai laissé subsister l'Avertissement précédent, tel qu'il était dans la première édition ; mais je dois ajouter un mot relativement aux changements que j'ai faits dans celle-ci. Les personnes qui prendront la peine de comparer les deux éditions, reconnaîtront qu'ils consistent en un petit nombre de corrections, quelques différences dans la disposition des matières, et beaucoup d'additions. L'accueil dont le public a honoré la première édition de ces *Principes de Grammaire*

(1) On conserve ici l'avis qui avait été mis à la tête de la seconde édition de ces *Principes de Grammaire générale*, parce qu'il n'a été fait, dans celle qu'on donne aujourd'hui, qu'un très-petit nombre de changements qui sont d'ailleurs de peu d'importance. Ils n'ont eu pour objet que de réformer le style en quelques endroits, et de faire disparaître ce qu'il pouvait y avoir d'obscur dans certaines expressions. Du reste, il n'a été rien changé aux principes, ni au système général de l'ouvrage.

La seconde édition des *Principes de Grammaire générale* a été traduite en allemand, et publiée, en 1804, à Halle et à Leipsick, par M. J. Sev. Vater, alors professeur en l'Université de Halle, et aujourd'hui professeur et bibliothécaire en celle de Kœnigsberg. Ce savant continuateur du *Mithridates* d'Adelung, est auteur de Grammaires hébraïque, polonaise et allemande, et de divers autres ouvrages relatifs à la Grammaire générale et à l'étude des langues. Il vient de publier tout récemment, à Berlin, en latin et en allemand, un Catalogue des langues de l'univers, sous ce titre : *Linguarum totius orbis Index alphabeticus, quarum Grammaticæ, Lexica, Collectiones vocabulorum recensorum, patria significatur, historia adumbratur.* (Note de la troisième édit.).

Digitized by Google

générale, m'imposait l'obligation de n'épargner aucun travail pour les rendre plus exacts et plus complets ; et c'est en appliquant habituellement les principes, en méditant sur les difficultés qui s'offraient dans cette application, en comparant enfin la marche d'un grand nombre de langues, dont j'ai étudié, dans cette vue, les grammaires particulières, que j'ai recueilli une masse d'observations qui m'ont donné les moyens de résoudre les difficultés, et de ramener à l'analogie commune ce qui semblait s'en écarter. Les corrections et les additions faites à cette nouvelle édition sont, du moins en grande partie, le fruit de ce travail.

Je ne me dissimule pas néanmoins que, parmi ces additions, il y en a plusieurs qui seront difficilement mises à la portée des enfants et des commençants. De ce nombre sont les détails dans lesquels je suis entré au chapitre IV de la première partie, sur l'étendue et la compréhension des noms appellatifs. Je ne pouvais pas cependant omettre ces considérations, qui devaient servir de fondement à la distinction que j'avais à établir entre les Adjectifs circonstanciels et les Adjectifs qualificatifs, et qui se trouve dans le chapitre VII de cette même partie. Le chapitre III de la deuxième partie, où je traite des Cas, a reçu beaucoup d'augmentations qui ne pourront, je crois, que jeter plus de lumière sur la destination de ces inflexions grammaticales, inconnues à notre langue. Dans la même partie, le chapitre IV, où je traite des Temps, et le huitième, qui a pour objet les Modes des Verbes, ont été considérablement augmentés, et, pour ainsi dire, refaits en entier : ces deux chapitres sont ceux dans lesquels j'avais reconnu le plus d'inexactitudes. Ce qui concerne les Temps n'offrira pas, à ce que je pense, de véritables difficultés ; pour la doctrine des Modes, il fallait ou renoncer à l'exposer, ou remonter aux opérations de nos facultés intellectuelles, les analyser, les classer, et en déduire la variété des Modes ; il fallait encore, pour

Digitized by Google

compléter ce travail, considérer les propositions qui sont l'expression des opérations de notre intelligence et des mouvements de notre volonté, d'abord isolément, et ensuite sous les rapports qui les lient et les enchaînent dans le discours. Avec plus de talent, j'eusse peut-être répandu plus d'intérêt dans l'exposition de ce sujet vraiment philosophique; mais du moins puis-je me rendre ce témoignage, que je n'ai rien négligé pour le traiter avec exactitude et avec clarté.

La troisième partie, si l'on en excepte le premier chapitre et une portion du second, est entièrement neuve, et les modèles d'analyse française et latine qui occupent le cinquième et le sixième chapitre, doivent être considérés comme le résultat de tout l'ouvrage. Cette troisième partie ne doit être étudiée, que quand on possédera parfaitement les deux premières : le quatrième chapitre surtout exige un esprit déjà familiarisé avec l'analyse.

Je dois insister ici sur l'avis que j'ai déjà donné, de ne pas faire étudier d'abord aux commençants, dans les deux premières parties, les portions qui sont imprimées en plus petits caractères. Parmi ces portions même de l'ouvrage, il y a encore une distinction à faire : quelques-unes peuvent être étudiées à une seconde lecture, tandis que l'étude des autres doit être différée plus longtemps.

Ce n'est que par l'application réitérée des principes, qu'on peut espérer de les naturaliser, pour ainsi dire, dans l'esprit des enfants, et d'éveiller leur jugement, qui doit agir ici encore plus que leur mémoire. C'est donc aux professeurs, après s'être bien pénétrés eux-mêmes de ces principes, à les faire appliquer souvent, et sur un grand nombre d'exemples, à leurs élèves. Par cette méthode, les élèves les devineront en quelque sorte, ou plutôt ils retrouveront en eux-mêmes, et par l'exercice de leur propre intelligence, les principes que l'on aura d'abord confiés

Digitized by Google

à leur mémoire ; et quand ils se les seront ainsi appropriés, ils ne courront plus risque de les oublier. Mais en leur donnant des propositions ou des phrases à analyser, il faut avoir grand soin de proportionner ce travail à leur degré d'avancement ; et s'il se rencontre des problèmes dont la solution ne leur ait point encore été enseignée, ce que l'on doit éviter autant qu'il sera possible, il faut bien se donner de garde de les leur laisser apercevoir, afin qu'ils ne trouvent jamais la méthode en défaut.

Je dois peut-être m'excuser d'avoir inventé quelques termes nouveaux, qui pourront déplaire à des oreilles délicates. Ma justification à cet égard se borne à dire que je n'ai usé qu'avec la plus grande réserve de cette liberté, qui ne peut être refusée à quiconque est obligé d'envisager les objets sous de nouveaux points de vue, et de créer ainsi des êtres nouveaux dans le monde intellectuel.

Au nombre des témoignages les plus flatteurs d'approbation qu'a obtenus la première édition de ces *Principes de Grammaire générale,* je dois compter la peine qu'a prise M. N. Lang Nissen, professeur de langue grecque à Copenhague, d'en faire une traduction danoise, à la recommandation de MM. Münter et Gulbert ; et je saisis cette occasion de temoigner ma reconnaissance à ces savants, pour le jugement honorable qu'ils ont porté de mon travail, et à M. Nissen en particulier, pour les observations qu'il a faites dans la Préface de sa traduction, relativement à quelques-uns des principes que j'avais adoptés, et qu'il n'a pas cru devoir admettre. J'ai pesé les motifs de M. Nissen avec la plus grande attention, et il verra qu'à son exemple j'ai fait, des numératifs, un chapitre particulier dans cette seconde édition. Si je n'ai point déféré à ses autres observations, en ce qui concerne les mots auxquels il conserve les dénominations de *Pronoms démonstratifs*, *relatifs* ou *conjonctifs*, *possessifs*, *indéterminés et interrogatifs*, c'est que

Digitized by Google

je suis demeuré convaincu que tous ces mots n'appartiennent point à la classe des Pronoms. Sans entrer à ce sujet dans aucune discussion, ce qui était contraire au plan de mon travail, je me suis attaché cependant à jeter plus de jour sur mes principes, et à développer davantage les motifs de mon opinion. C'était un hommage que je devais au mérite de M. Nissen, et peut-être serai-je assez heureux pour obtenir son suffrage.

J'aurais voulu pouvoir joindre à cette seconde édition une esquisse de Grammaire latine, rédigée conformément à ma méthode ; le dernier chapitre de la troisième partie suppléera, jusqu'à un certain point, à ce travail, que des occupations multipliées ne m'ont pas permis d'exécuter.

Digitized by Google

Digitized by Google

PRINCIPES

DE

GRAMMAIRE GÉNÉRALE.

PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

De la Proposition.

Elle est essentiellement composée d'un Sujet, d'un Attribut et d'un Verbe, et toujours accompagnée d'un Compellatif exprimé ou sous-entendu.

1. — Nous ne parlons que pour faire connaître aux autres ce que nous pensons.

Supposons qu'un muet, voulant nous faire connaître qu'il a été mordu par un chien enragé, nous présente un tableau sur lequel il soit peint lui même d'une manière très-ressemblante, suivi d'un chien dont la queue pendant entre les jambes, l'œil hagard, le poil hérissé, indiquent la maladie qui rend sa morsure si dangereuse, et que ce chien soit représenté tenant entre ses dents la jambe de ce malheureux ; à la vue de ce tableau, nous connaîtrons que celui qui nous le montre a été mordu par un chien enragé, et nous nous sentirons portés à lui procurer les secours dont il a besoin. Que cet homme jouissant de l'usage de la parole s'approche de nous, et nous dise :

Digitized by Google

« J'ai été mordu par un chien enragé ; » ces mots nous instruiront de son malheur aussi bien que l'aurait pu faire le tableau qu'il nous aurait montré.

2. — Les mots dont nous nous servons sont donc comme le tableau de nos pensées, et servent à donner aux autres hommes la connaissance des objets qui sont présents à notre esprit, et du jugement que nous en portons.

3. — Toutes les fois que nous portons un jugement, on peut distinguer la chose à laquelle nous pensons et la qualité que nous apercevons comme liée à cette chose. La chose à laquelle nous pensons se nomme le *sujet :* la qualité que nous apercevons comme liée à cette chose, s'appelle l'*attribut*. Si je dis : *Victor est petit, Victor* est le sujet, car il est la chose à laquelle je pense ; *petit* est l'attribut, car c'est la qualité que j'aperçois comme liée à Victor. En disant *Victor est petit,* je fais connaître à ceux qui m'entendent que je juge que la qualité de *petit* appartient à *Victor*. Dans cette autre phrase : *Le père de Victor est trop bon,* le sujet est exprimé par les mots *le père de Victor,* et *trop bon* est l'attribut. Dans celle-ci : *Les enfants qui n'apprennent pas sont semblables à des animaux sans raison,* on voit que le sujet est exprimé par ces mots : *Les enfants qui n'apprennent pas,* et l'attribut par ceux-ci : *semblables à des animaux sans raison.*

4. — Outre l'idée d'une chose et l'idée d'une qualité, tout jugement de notre esprit renferme encore

Digitized by Google

l'idée de la réunion de cette chose avec cette qualité. Quand je juge en moi-même que *Victor est petit*, j'ai présentes à l'esprit l'idée d'une chose qui est *Victor*, et l'idée d'une qualité qui est la *petitesse;* mais ce n'est pas tout, j'ai encore l'idée de la réunion de cette chose avec cette qualité, je pense que ce sujet existe effectivement avec cet attribut, et c'est en cela que consiste proprement le jugement de mon esprit.

5. — Puisque le discours est le tableau de nos pesnées, il ne suffit pas, pour peindre nos jugements, que les mots expriment le sujet et l'attribut : il faut encore qu'ils expriment leur réunion, l'existence du sujet avec l'attribut. C'est ce qui se trouve effectivement dans les exemples que nous avons déjà donnés.

Dans ces mots *Victor est petit*, le mot *Victor* exprime la chose à laquelle je pense, c'est le sujet; le mot *petit* exprime la qualité que j'aperçois comme liée à cette chose, c'est l'attribut. Le mot *est* exprime la liaison de cette chose avec la qualité, l'existence du sujet avec l'attribut.

Ce mot qui sert à exprimer la liaison du sujet avec l'attribut se nomme le *Verbe*. C'est lui qui donne la vie au discours, lequel sans lui serait mort et inintelligible. Si je disais seulement *Victor petit*, je m'exposerais à n'être pas parfaitement compris de ceux à qui je parlerais, parce que je n'aurais pas exprimé assez clairement la liaison que j'aperçois entre ce sujet et cet attribut; mais quand j'ajoute le mot *est*, et que je dis *Victor est petit*, on comprend tout

Digitized by Google

de suite que je juge que *Victor* existe avec la qualité exprimée par le mot *petit*.

6. — Tout assemblage de mots composé d'un sujet, d'un attribut et d'un Verbe, se nomme *Proposition*, et il n'y a point de proposition sans la réunion d'un sujet, d'un Verbe et d'un attribut.

7. — Il y a des langues où l'on peut supprimer le Verbe, mais on y supplée par certaines formes que prennent alors le sujet et l'attribut, aussi parfaitement que le ferait le Verbe lui-même. En français même, quoique l'on doive régulièrement exprimer le Verbe, cependant si on le supprimait, comme font souvent les enfants ou les étrangers, on parviendrait encore à faire comprendre sa pensée, soit par la disposition des mots dont se composerait la proposition, soit au moyen du geste, ou du ton avec lequel on s'exprimerait. Si Jules, parlant de son jeune frère, disait : *Mon frère Victor petit, moi plus grand que lui*, on entendrait facilement qu'il voudrait dire : *Mon frère Victor est petit, et je suis plus grand que lui.*

8. — Nous ne faisons usage de la parole que pour communiquer nos pensées aux autres hommes ; et par conséquent nos discours s'adressent toujours à quelqu'un. Pour que ceux à qui nous parlons soient avertis que c'est à eux que nous adressons la parole, nous les appelons, soit par leur nom, soit par quelque expression équivalente propre à fixer leur attention sur nous. C'est ainsi que je dis : *Victor, vous n'êtes pas attentif; Seigneur, je suis votre créature ; Monsieur, êtes-vous mon ami? Victor, Seigneur, Monsieur*, ne font point partie de la proposition. J'appellerai cette partie du

Digitized by Google

discours *compellatif* (1), d'un mot latin qui signifie *adresser la parole*. Tout discours suppose un compellatif; mais il arrive souvent que le compellatif est sous-entendu, parce que les circonstances, le geste, l'attitude de celui qui parle, ou la disposition de ceux qui écoutent, y suppléent parfaitement.

QUESTIONS (2).

1. — Quel est le but naturel de la parole?

2. — Quel idée doit-on se faire des *mots* ?

3. — Que peut-on distinguer dans tout jugement? — Qu'est-ce que le *sujet?* — Qu'est-ce que l'*attribut*? (Ex. et expl.) (3).

4. — Que renferme encore le jugement? — Se borne-t-il à énoncer le *sujet* et l'*attribut?* (Ex. et expl.).

5. — Qu'est-ce que le *Verbe ?* (Ex. et expl.).

6. — Qu'est-ce que la *Proposition ?*

7. — Ne peut-on pas quelquefois supprimer le verbe?

8. — Qu'entendez-vous par *compellatif ?*

(1) C'est le *vocatif* des grammaires en usage. E.

(2) Les numéros d'ordre des questions correspondent aux divisions du chapitre. E.

(3) Ces mots veulent dire *Exemples et explications*. E.

Digitized by Google

CHAPITRE II.

Du Verbe.

Verbe substantif et Verbes attributifs. Verbes actifs, passifs et neutres.

1. — C'est le Verbe, comme nous l'avons déjà dit, qui donne la vie au discours; car c'est lui qui fait la liaison du sujet et de l'attribut, et c'est de cette liaison que dépend le sens de la proposition. Il est donc essentiel de s'appliquer avant tout à bien connaître la nature du Verbe.

2.—Le seul Verbe qui se soit trouvé dans les exemples que nous avons donnés jusqu'ici de la proposition, c'est le Verbe *être*. Il pourrait suffire pour exprimer tous les jugements de notre esprit. Néanmoins il y a un grand nombre d'autres Verbes qui servent à varier et à abréger le discours.

3. — Le Verbe *être* exprime seulement l'existence du sujet et sa liaison avec l'attribut ; mais il ne détermine pas cet attribut, et il faut employer un autre mot pour exprimer l'attribut. Si, par exemple, je dis : *La guerre est finie*; *la paix est revenue*, l'attribut n'est point exprimé par les Verbe *est*, mais pas les mots *finie*, *revenue*. Dans les Verbes autres que le Verbe *être*, le Verbe et l'attribut sont compris dans le même mot. Quand je dis *Auguste joue*, le mot *Auguste* ex-

Digitized by Google

prime le sujet; le mot *joue* est un Verbe qui renferme en lui même le sens du Verbe *être* et celui de l'attribut *jouant;* car *Auguste joue* est la même chose que si je disais : *Auguste est jouant*. Dans cette phrase : *Dieu voit ce que nous faisons, et entend ce que nous disons,* les mots *voit, faisons*, *entend* et *disons,* sont des Verbes qui renferment le sens du Verbe *être* et d'un attribut. C'est la même chose que si je disais : *Dieu est voyant ce que nous sommes faisant, et il est entendant ce que nous sommes disant.*

4.—Tout mot qui renferme en lui-même le sens du Verbe *être* et celui d'un attribut est donc un Verbe. Je nomme ces Verbes *Verbes attributifs* ou *concrets* (1), parce qu'ils renferment un attribut joint à l'idée de l'existence. Le verbe *être*, qui n'exprime que l'idée de l'existence avec relation à un attribut indéterminé, se nomme *Verbe substantif* ou *abstrait*.

Le Verbe *être* est souvent employé lui-même comme Verbe attributif, par exemple dans cette phrase : *Dieu est avant tous les siècles;* il est alors synonyme d'*exister*. C'est comme si l'on disait : *Dieu existe*, ou *est existant avant tous les siècles*.

5. — L'attribut renfermé dans la signification d'un Verbe attributif indique quelquefois une action que fait le sujet; alors le Verbe se nomme *Verbe actif*. Exemple : *Charles étudie*. C'est comme si l'on disait

(1) Le mot *concret,* qui vient du latin, signifie *formé de la réunion de plusieurs choses*. C'est précisément le contraire d'*abstrait,* autre mot dérivé du latin, et qui signifie *séparé*.

2

Digitized by Google

Charles est étudiant, ce qui fait voir que le Verbe *étudie* est un Verbe attributif. L'attribut *étudiant* indique une action que fait Charles, qui est le sujet. Ainsi *étudie* est un Verbe attributif (1).

6. — Quelquefois l'attribut compris dans la signification du Verbe indique une action que le sujet ne fait pas, mais qui est faite sur lui par une autre chose, et que le sujet éprouve malgré lui, ou du moins sans y concourir. Dans ce cas le Verbe s'appelle *passif*. Quand je dis : *Fréderic bat son chien*, ce qui signifie *Fréderic est battant son chien*, j'emploie un Verbe attributif actif, car *bat* indique une action que fait Fréderic, qui est le sujet; mais si je dis : *Le chien a été battu*, j'emploie un Verbe attributif passif, car *être battu* n'exprime pas une action du chien, qui est le sujet, mais une action faite par quelque autre sur le chien, malgré lui, ou du moins sans qu'il y concoure.

7.—En français, le Verbe passif est toujours formé du Verbe substantif et d'un autre mot qui exprime l'attribut ; mais il y a des langues où le Verbe passif exprime en un seul mot l'idée du Verbe et celle de l'attribut. En latin, par exemple, on dit à l'actif : *Victor verberat*, Victor bat ; au passif : *Victor verberatur*, Victor est battu. Le seul mot *verberatur* signifie autant que les deux mots français *est battu*.

(1) Je mets au nombre des Verbes actifs ceux qui représentent l'idée de possession, comme sont en français les Verbes *avoir*, *posséder*; car on peut considérer la possession comme une action exercée par celui qui possède sur la chose possédée ; et, en effet, *posséder* est susceptible de la forme passive *être possédé*; en latin on dit de même *habere*, avoir, et au passif *haberi*, être eu, être possédé, tenu, etc.

Digitized by Google

8. — Quelquefois l'attribut compris dans la signification du Verbe n'exprime ni une action faite par le sujet, ni une action faite sur le sujet par quelque autre chose, mais une qualité du sujet indépendante de toute action, une simple manière d'être; alors le Verbe s'appelle *neutre*. Ce mot signifie qu'il n'est ni actif ni passif. Dans cette proposition : *Dieu existe de toute éternité,* le Verbe attributif *existe,* qui signifie *est existant,* est un Verbe neutre, parce que l'attribut *existant* n'exprime ni une action de Dieu ni une action faite sur Dieu par quelque autre chose, mais une simple qualité. Il en est de même dans cette proposition : *Le cheval appartient à son maître*; le mot *appartient,* qui signifie *est appartenant,* est un Verbe attributif neutre; car l'attribut *appartenant* n'exprime qu'une simple qualité, une manière d'être indépendante de toute action.

QUESTIONS.

1.—Que pensez-vous de l'importance du Verbe dans le discours?

2.—Que pensez-vous en particulier du verbe *être* ?

3. — N'y a-t-il point encore d'autres verbes? — Comment les appelle-t-on? — En quoi diffèrent-ils du verbe *être ?*

4. — Qu'appelle-t-on Verbes *attributifs,* ou *concrets*?

5. — Qu'est-ce qu'un Verbe *actif ?* (Ex. et expl.).

6. — Qu'est-ce qu'un Verbe *passif* ? (Ex. et expl.).

7. — Quelle est la formation du verbe passif en français? — En est-il de même dans toutes les langues?

8.— Qu'est-ce qu'un Verbe *neutre* ? (Ex. et expl.).

Digitized by Google

CHAPITRE III.

Du Sujet et de l'Attribut d'une proposition.

Le Sujet est simple ou composé; le Sujet simple est complexe ou incomplexe. — L'Attribut est simple ou composé; l'Attribut simple est complexe ou incomplexe.

1. — Nous avons dit précédemment que toute proposition est essentiellement composée d'un sujet, d'un Verbe et d'un attribut. Le Verbe servant de liaison aux deux autres parties de la proposition, c'est de la connaissance du Verbe que dépend celle du sujet et de l'attribut. Rien n'est plus facile que de reconnaître daus une proposition quel est le Verbe; car c'est toujours, ou le Verbe substantif *être*, ou un Verbe attributif, c'est-à-dire un mot qui est équivalent au Verbe *être* et à un attribut.

Après avoir fait connaître la nature du Verbe, nous devons nous occuper des différentes espèces de mots qui servent à exprimer les deux autres parties de la proposition, le sujet et l'attribut; mais il faut auparavaut apprendre à bien distinguer ces deux parties, et pour cela il faut faire attention aux observations suivantes.

2. — Le sujet peut être *simple* ou *composé*.

3. — Le sujet est simple quand il n'indique qu'une seule chose, soit que la nature de cette chose soit déterminée par une idée unique, ou par plusieurs idées qui concourent toutes ensemble à la détermination

Digitized by Google

du sujet. Il est composé quand il indique plusieurs choses dont la nature est déterminée par des idées indépendantes l'une de l'autre.

Quand je dis : *Les pêches sont un excellent fruit*, le sujet *les pêches* est simple : il exprime une seule chose dont la nature est déterminée par une idée unique. Si je dis : *Les pêches d'automne qui sont bien exposées, et qui parviennent à une parfaite maturité, sont un excellent fruit*, le sujet est encore simple, car il n'indique qu'une seule chose ; mais la nature de cette chose est déterminée par plusieurs idées, qui concourent toutes ensemble à compléter l'idée totale du sujet.

Dans cette autre phrase, au contraire : *Les pêches, les abricots et les prunes sont d'excellents fruits*, le sujet est composé ; car il renferme plusieurs choses dont la nature est déterminée par des idées indépendantes l'une de l'autre.

4. — Le sujet simple peut être *incomplexe* ou *complexe* (1). Il est incomplexe quand il indique une chose dont la nature est déterminée par une idée unique ; complexe, quand il indique une chose dont la nature est déterminée par plusieurs idées. Ainsi dans l'exemple que j'ai donné : *Les pêches sont un excellent fruit*, le sujet simple est en même temps in-

(1) *Complexe*, mot dérivé du latin, signifie ce qui embrasse ou renferme en soi-même plusieurs parties, dont aucune ne peut être supprimée, sans que le tout composé de ces diverses parties change de nature.

Digitized by Google

complexe. Dans cet autre exemple : *Les pêches d'automne qui sont bien exposées, et qui parviennent à une parfaite maturité, sont un exellent fruit,* le sujet simple est complexe ; car l'idée principale, qui est *les pêches,* est modifiée par celle de la saison, qui est l'*automne,* et par celles d'une *exposition favorable* et d'une *parfaite maturité.*

5. — Il en est de même de l'attribut : il est *simple* ou *composé.*

6. — L'attribut est simple quand il n'exprime qu'une seule qualité du sujet, soit que cette qualité soit déterminée par une seule idée, soit qu'elle soit déterminée par la réunion de plusieurs idées qui dépendent l'une de l'autre. Il est composé quand il exprime différentes qualités du même sujet, déterminées par des idées indépendantes l'une de l'autre.

Si donc je dis : *Les pêches sont excellentes,* l'attribut est simple et déterminé par une idée unique. Si je dis : *Les pêches sont plus agréables au goût que les autres fruits que la nature nous offre dans la même saison,* l'attribut est encore simple, car il n'exprime qu'une seule qualité ; mais cette qualité est déterminée par plusieurs idées, qui concourent toutes ensemble à en compléter le tableau.

Dans cette phrase, au contraire : *Les pêches sont agréables au goût, flattent l'odorat et charment la vue,* l'attribut est composé ; car il exprime trois qualités distinctes et qui sont indépendantes l'une de l'autre.

7. — L'attribut simple peut être *incomplexe* ou

Digitized by Google

complexe. Il est incomplexe, lorsque la qualité qu'il exprime est déterminée par une seule idée ; complexe, quand cette qualité est déterminée par plusieurs idées. Dans le premier exemple que j'ai donné de l'attribut simple : *Les pêches sont excellentes*, l'attribut simple est incomplexe. Dans le second : *Les pêches sont plus agréables au goût que les autres fruits que la nature nous offre dans la même saison*, l'attribut simple est complexe.

8. — Il suit de ce que nous venons de dire, qu'un sujet composé est une réunion de plusieurs sujets auxquels convient le même attribut, et qu'un attribut composé est une réunion de plusieurs attributs qui conviennent à un même sujet.

9. — Pour s'assurer si le sujet d'une proposition est simple ou composé, il n'y a qu'à voir si l'on peut diviser cette proposition en plusieurs propositions qui aient toutes le même attribut et des sujets différents. Par exemple, on reconnaîtra que dans cette proposition : *Les pêches, les abricots et les prunes sont d'excellents fruits*, le sujet est composé, parce que l'on peut substituer à cette proposition les trois propositions suivantes :

Les pêches sont d'excellents fruits ;
Les abricots sont d'excellents fruits ;
Les prunes sont d'excellents fruits.

Ces trois propositions ont toutes, comme on le voit, le même attribut ; mais elles ont chacune pour

Digitized by Google

sujet une partie du sujet composé de la première proposition.

Il en est autrement dans cette proposition : *Les pêches que j'ai mangées cette année étaient très-belles*. Le sujet : *Les pêches que j'ai mangées cette année*, est simple, car je ne puis pas diviser cette proposition pour en former plusieurs.

10. — On connaîtra de même si l'attribut est composé, en essayant de diviser la proposition en plusieurs propositions qui aient toutes le même sujet et des attributs différents. On verra, par exemple, que dans cette proposition : *Les pêches sont agréables au goût, flattent l'odorat et charment la vue*, l'attribut est composé, parce qu'on peut substituer à cette proposition les trois propositions suivantes :

Les pêches sont agréables au goût ;
Les pêches flattent l'odorat ;
Les pêches charment la vue.

Ces trois propositions ont toutes le même sujet, mais elles ont chacune pour attribut une partie de l'attribut composé de la première proposition.

Il n'en est pas de même de cette proposition : *Les pêches sont préférables à tous les autres fruits que la nature produit dans notre climat*. Quoique l'attribut *préférables à tous les autres fruits que la nature produit dans notre climat*, soit composé de plusieurs idées, il est simple, car on ne peut pas le diviser en plusieurs attributs partiels, à chacun desquels on donne

Digitized by Google

pour sujet *les pêches*, et former par cette division plusieurs propositions indépendantes l'une de l'autre.

D'après cela, quand on demandera si dans cette Proposition : *L'amour de la vertu et la haine des hommes vertueux sont des sentiments inconciliables*, le sujet est simple ou composé, il ne sera pas difficile de connaître qu'il est simple, quoique, au premier coup d'œil, et abstraction faite de l'attribut, il pût paraître composé. Il n'y a qu'à voir si l'on peut diviser cette proposition en deux propositions, à chacune desquelles on donne l'attribut. Si l'on ne peut pas dire : *L'amour de la vertu est un sentiment inconciliable ; la haine des hommes vertueux est un sentiment inconciliable,* ce qui, effectivement, ne signifierait rien, il s'ensuit que le sujet est simple.

Il en est de même de l'attribut dans la proposition suivante : *Supporter les réprimandes sans mauvaise humeur, est une chose également juste et difficile.*

Questions.

1. — Comment reconnaît-on le *Verbe* dans une proposition ?

2. — Le sujet est-il toujours *simple* dans la proposition ?

3. — Quand le sujet est-il *simple ?* — Quand est-il *composé ?* (Ex. et expl.).

4. — Quand le sujet simple est-il *incomplexe ?* — Quand est-il *complexe ?* (Ex. et expl.).

5. — L'attribut est-il toujours *simple* dans la proposition ?

6. — Quand l'attribut est-il *simple ?* — Quand est-il *composé ?* (Ex. et expl.).

7. Quand l'attribut simple est-il *incomplexe ?* — Quand est-il *complexe ?* (Ex. et expl.).

8. — Qu'est-ce donc qu'un sujet *composé ?* — Et qu'est-ce qu'un attribut *composé ?*

Digitized by Google

9. — Comment peut-on distinguer si le sujet d'une proposition est simple ou composé? (Ex.).

10. — Comment peut-on distinguer si l'attribut d'une proposition est simple ou composé? (Ex.).

11. — Comment peut-on distinguer un sujet ou un attribut simple, lorsqu'il paraît composé au premier coup-d'œil, à raison des termes qui l'expriment? (Ex.).

Digitized by Google

CHAPITRE IV.

Du Nom.

Nom propre, Nom appellatif, Nom abstrait; étendue et compréhension des Noms appellatifs.

Après avoir appris à reconnaître dans une proposition le sujet, le Verbe et l'attribut, nous allons examiner quelles sont les différentes espèces de mots qui entrent dans la composition du sujet et de l'attribut.

1. — Puisque l'objet de notre pensée est toujours une chose, il faut, lorsque nous voulons communiquer notre pensée aux autres hommes par le moyen de la parole, que nous leur fassions connaître cette chose. Si cette chose était présente à nos yeux et à ceux des personnes à qui nous parlons, il nous suffirait de la leur montrer; mais si elle n'est pas de nature à être aperçue par les yeux, ou si elle n'est pas présente dans le moment même, nous ne pouvons leur en communiquer l'idée qu'en la leur désignant par son nom. Je suppose que Victor étant occupé à jouer et ne pensant pas à son cousin Joseph, Joseph entre tout à coup; aussitôt que Victor le voit, il le reconnaît. Si, Joseph n'étant point encore entré, on disait à Victor : *Voilà Joseph qui vient,* le seul nom de Joseph prononcé rappellerait son image tout entière à l'esprit de Victor, aussi parfaitement que s'il le voyait. Ce ne serait pas

Digitized by Google

seulement quelqu'une des qualités de Joseph que Victor apercevrait, ce serait Joseph tout entier et ce ne serait que lui seul.

Les Noms sont donc *des mots qui expriment les êtres d'une manière déterminée, en rappelant l'idée de leur nature.*

2. — Les Noms se divisent en plusieurs classes.

Les uns désignent les êtres par l'idée de leur nature individuelle, c'est-à-dire de telle manière que cette désignation n'est applicable qu'à une seule chose, à un seul individu. Ainsi quand je dis *Paris*, *Rome*, *Alexandre*, *Vespasien*, chacun de ces Noms ne s'applique qu'à un seul être, et il désigne cet être d'une manière qui ne peut convenir qu'à lui. Ces Noms s'appellent *Noms propres*.

3. — D'autres Noms désignent les êtres par l'idée d'une nature commune à tous les individus de la même espèce; tels sont les mots *homme*, *cheval*, *chat*, qui ne rappellent pas par eux-mêmes l'idée d'un individu en particulier, mais sont applicables à tous les individus de la même espèce, à tous les hommes, à tous les chevaux, à tous les chats, parce qu'ils ne rappellent que la nature qui leur est commune. Tout homme est un homme, mais tout homme n'est pas *Alexandre*; c'est le nom d'un seul individu de l'espèce humaine. Tout cheval est un cheval, mais tout cheval n'est pas *Bucéphale*; c'est le nom d'un seul individu de l'espèce des chevaux. Tout chat est un chat, mais tout chat n'est pas *Rominagrobis*; c'est le nom d'un

Digitized by Google

seul individu de l'espèce des chats. Ces Noms applicables à tous les individus d'une même espèce, sont appelés *Noms appellatifs* (1).

4.—Enfin il est des Noms qui expriment, non des individus, non des classes entières d'êtres, mais des qualités, des manières d'être ou d'agir que l'on considère indépendamment des êtres en qui elles se trouvent, ou qui en sont l'objet; tels sont les mots *amitié, précipitation, crainte, joie, perfection, vertu, etc.* On les appelle *Noms abstraits,* parce qu'ils n'expriment qu'une manière d'être, en faisant abstraction des êtres et de leurs autres qualités. On confond souvent les Noms abstraits en une seule classe, avec les Noms appellatifs.

5. — Les Noms appellatifs n'expriment que la nature commune à tous les individus d'une même espèce ; on fait abstraction, lorsque l'on emploie ces Noms, de tout ce qui caractérise chaque individu en particulier, et l'on ne considère dans chacun des individus contenus dans l'étendue du Nom appellatif, que ce qui leur est commun à tous sans exception.

Le mot *être,* par exemple, ne désigne toutes les substances auxquelles il s'applique, que par la simple idée de l'existence ; le mot *animal* ajoute à l'idée de l'existence, celles d'une substance composée, corporelle, finie, arganisée, douée de sensibilité et de locomobilité, c'est-à-dire de la faculté de se transporter d'un lieu à un autre ; le mot *quadrupède* ajoute encore à ces idées celle d'un être qui se meut au moyen de quatre pieds ; enfin le mot *cheval* augmente la somme de ces idées, de toutes les idées spéciales des formes particulières qui distinguent le cheval des autres espèces de quadrupèdes.

Ainsi le mot *cheval* comprend plus d'idées partielles que le

(1) Dénomination plus juste que celle de *Noms communs*. E.

Digitized by Google

mot *quadrupède ;* celui-ci en comprend moins que le mot *cheval,* mais plus que le mot *animal ;* et enfin ce dernier, inférieur pour le nombre des idées qu'il contient au mot *quadrupède,* est supérieur, à cet égard, au mot *être.*

Le nombre des idées partielles comprises dans un Nom appellatif forme la *compréhension* de ce Nom. Elle est d'autant plus grande, qu'il en comprend davantage.

6. — Parmi les Noms appellatifs, les uns sont applicables à une seule classe d'êtres, les autres à un plus ou moins grand nombre de classes différentes.

Le mot *cheval,* par exemple, renferme tous les individus de l'espèce des chevaux, sans distinction de patrie, d'âge, de sexe, ni de poil; mais le mot *quadrupède,* qui désigne un animal à quatre pieds, comprend, outre les chevaux, une multitude d'autres espèces, comme les chiens, les chats, les bœufs, les lions, etc. : il a donc une étendue bien plus grande que le mot *cheval* par rapport au mot *quadrupède.* Le premier de ces deux mots, outre les bêtes à quatre pieds, renferme l'homme et tous les animaux qui peuplent la terre, la mer, l'air et les eaux : il surpasse donc de beaucoup en étendue le mot *quadrupède.* Mais les animaux ne sont eux-mêmes qu'une portion des êtres, et par conséquent le Nom appellatif *être,* qui comprend toutes les substances spirituelles et corporelles, a une plus grande étendue que le Nom *animal.*

Le nombre des individus ou des classes d'êtres, compris dans la signification d'un Nom appellatif, forme l'*étendue* de ce Nom. Elle est d'autant plus grande, qu'il en comprend davantage.

7. — De la définition que nous venons de donner de la *compréhension* et de l'*étendue* d'un Nom appellatif, il suit naturellement que plus un Nom appellatif a de *compréhension,* moins il a d'*étendue.*

Le mot *être* ne comprend qu'une seule idée, celle de l'existence, et il s'étend à tout ce qui existe.

Le mot *animal* comprend plusieurs idées partielles, mais il ne s'étend qu'aux êtres corporels, finis, doués de la vie

Digitized by Google

animale et de la locomobilité: il exclut tous les autres.

Le mot *quadrupède* comprend une idée de plus que le mot *animal;* aussi ne s'étend-il qu'à une partie des animaux, à ceux qui ont reçu de la nature quatre pieds pour se mouvoir; il exclut l'homme, les volatiles, les poissons, etc.

Enfin, le mot *cheval* renferme un grand nombre d'idées partielles qui ne sont pas comprises dans le mot *quadrupède*; mais il ne s'étend qu'à une seule classe d'animaux à quatre pieds, et exclut tous les autres.

8. — Ce que nous disons des Noms appellatifs s'applique aux Noms abstraits. Le mot *paresse,* par exemple, comprend plus d'idées partielles que le mot *vice ;* et il a moins d'étendue que ce dernier mot, qui s'étend à la paresse, à l'orgueil, à la gourmandise, à la colère, etc.

9. — Il y a dans la plupart des langues des Noms appellatifs dont la compréhension est très-limitée, et l'étendue presque sans bornes, parce qu'ils ne désignent les êtres que par la simple idée de l'existence qui leur est commune à tous, augmentée seulement de quelque rapport accidentel ou extérieur, soit avec la personne qui parle, ou celles qui écoutent, soit avec les autres êtres.

Tels sont en français les mots *celui*, *celle*, *ceux*, *celles*, *ce*, *celui-là*, *celle-là*, *cela*, *celui-ci*, *celle-ci*, *ceci*, *etc.*, qui tous équivalent à *la personne*, *l'être*, *la chose*, *cette personne*, *cet être*, *cette chose*, *etc*. Ce sont de véritables Noms appellatifs, qui réunissent à l'idée générale exprimée par les mots *personne* , *être*, *chose*, celle de démonstration, c'est-à-dire la circonstance particulière d'être sous les yeux de ceux qui parlent ou qui écouteut; et c'est précisément parce que ces objets sont présents corporellement, ou parce que celui qui parle les a déjà désignés de manière à les rendre présents à l'esprit de ses auditeurs, qu'on se contente de les rappeler par ces Noms vagues et d'une étendue presque illimitée. Les mots *chacun*, *quiconque*, *quelqu'un*, ou *quoi*, appartiennent de même à la classe des Noms appellatifs, et l'étendue de leur signification ne doit pas les en faire exclure.

Digitized by Google

Questions.

1. — Qu'est-ce que le *Nom ?*

2. — Comment les noms se divisent-ils? — Qu'entendez-vous par *Noms propres ?* (Ex. et expl.).

3. — Qu'entendez-vous par *Noms appellatifs?* (Ex. et expl.).

4. — Qu'entendez-vous par *Noms abstraits ?* (Ex. et expl.).

5. — Qu'entend-on par la *compréhension* d'un nom appellatif? (Ex. et expl.).

6. — Qu'entend-on par l'*étendue* d'un nom appellatif? (Ex. et expl.).

7. — Que suit-il de ces notions? (Ex. et expl.).

8. — Ces notions s'appliquent-elles aussi aux noms abstraits? (Ex. et expl.).

9. — A quelle classe de noms appartiennent les mots français *celui, celle, ceux, celles, ce, celui-là, celle-là, cela, celui-ci, celle-ci, ceci, etc ; chacun, quiconque, quelqu'un, quoi ?*

Digitized by Google

CHAPITRE V.

De l'Article.

Article déterminatif. Articles démonstratifs.

1. — Les Noms propres désignent les êtres d'une manière déterminée, en sorte qu'il n'est besoin d'aucun autre signe pour faire connaître les individus auxquels ils s'appliquent. Les Noms appellatifs, au contraire, étant communs à tous les individus d'une même espèce, lorsqu'on veut les appliquer à un seul individu ou à un certain nombre d'individus de cette espèce, ou enfin à l'espèce entière, il n'est pas inutile d'employer des signes particuliers pour indiquer ces diverses applications.

2. — Il en est de même des Noms abstraits : ils désignent une qualité ou une action d'une manière générale, et indépendamment des diverses nuances dont elle est susceptible, et qui en font en quelque sorte différents individus. Ainsi le mot *paresse* renferme également la paresse du corps et celle de l'esprit, la lenteur à sortir du lit, et celle qui empêche de s'acquitter de ses devoirs. Le mot *vertu* renferme également la prudence, la tempérance, la docilité, etc. Mais lorsqu'on veut employer les Noms abstraits pour exprimer ces qualités ou ces actions, considérées d'une manière particulière dans un sujet en qui elles

Digitized by Google

se trouvent, ou dans une chose qui en est l'objet, cet usage peut être indiqué par des signes particuliers.

3. — Ces mots qui servent à déterminer l'étendue des Noms appellatifs et des Noms abstraits, se nomment *Articles;* tels sont en français les mots *le, la, les, ce, cette, ces* (1).

(1) On regarde ordinairement en français *un* et *des* comme des Articles. Je crois que c'est à tort. *Un* me paraît n'être que le numératif, employé pour désigner le singulier, trop peu différent du pluriel dans la plupart de nos langues modernes, quand l'Article *le*, *la*, *les*, n'est pas joint au Nom. *Un* a pour pluriel *quelques-uns*. Lorsque le mot *quelques-uns* a un complément, ce complément doit être précédé de *des*, mot elliptique, composé de la Préposition *de* et de l'Article *les*. *Des voleurs m'ont pillé*, est comme si l'on disait : *quelques-uns de les voleurs m'ont pillé*, En allemand, on dit *un* au singulier; mais au pluriel on met le Nom sans article. Il en est souvent de même en italien.

Je ne nie pas néanmoins qu'il n'y ait une différence délicate, et cependant assez sensible, entre le mot *un* employé rigoureusement comme numératif dans cet exemple : *Combien avez-vous de chevaux ? J'en ai un*, et le même mot employé d'une manière plus vague, comme dans cette proposition : *Un cheval m'a éclaboussé*, où il n'a d'autre usage que de faire connaître que l'étendue du Nom appellatif est réduite à un seul individu, mais à un individu quelconque de l'espèce comprise sous le nom de *cheval*. Mais cette nuance dans la signification ne suffit pas assurément pour en faire deux mots différents. Bien d'autres mots sont dans le même cas, et pour en donner un exemple, l'Adjectif *certain* n'a-t-il pas des significations bien différentes dans ces expressions : *Certain renard gascon*, et *Le fait est certain*. Il suit de ces différentes significations que le mot qui sert ainsi à plusieurs usages dans une langue a souvent autant de correspondants différents dans une autre langue, qu'il a d'acceptions diverses. Ainsi *un* étant employé rigoureusement comme numératif devra être rendu en latin par *unus*, comme dans cet exemple d'Ennius : *Unus homo nobis cunctando restituit rem*. Employé dans son sens vague et indéterminé, il sera traduit par *quidam*, ou ne le sera pas du tout; et s'il est pris dans un sens alternatif, par opposition

Digitized by Google

Rendons ceci plus sensible par des exemples.

Le mot *homme* signifie la réunion de toutes les qualités nécessaires pour former un homme, et communes à tous les individus de l'espèce humaine. C'est en ce sens qu'il se trouve dans cette phrase : *Pour mériter le nom d'homme, il faut agir en homme et non en animal sans raison,* Je ne veux, dans aucun cas, ni désigner l'espèce entière ou la réunion de tous les individus qui la composent, ni en indiquer aucun individuellement.

4.—Si je veux parler d'un certain homme en particulier, j'emploierai l'Article *le,* comme en disant : *L'homme qui a bâti cette maison était riche.* On peut nommer cet Article *Article déterminatif.*

5.—Enfin, si l'homme dont je parle était présent, ou que je l'eusse fait connaître précédemment, de manière qu'il fût en quelque sorte sous les yeux de ceux à qui je parle, j'emploierais l'Article *ce* ou *cet.* Je dirais par exemple : *Cet homme que vous voyez est un fripon.* Cet Article peut se nommer *Article démonstratif.*

6. — L'Article *déterminatif* sert fréquemment à indiquer que le Nom appellatif est pris dans toute son

à l'Adjectif *autre,* comme quand on dit : *L'un dit oui, l'autre dit non,* il faudra le rendre par *alter.* De même l'Adjectif *certain,* signifiant *vrai,* sera traduit par *certus* ; signifiant une unité vague et indéterminée, il aura pour équivalent *quidam.* (*Voyez* les *Vrais Principes de la langue française,* par l'abbé Girard, t. 1, p. 200).

Digitized by Google

étendue, et cela arrive principalement, quand on veut caractériser l'espèce entière, en l'opposant à une autre espèce. Quand je dis : *les femmes ont la semsibilité en partage, mais la force est l'apanage des hommes*, il est clair que j'oppose la classe entière du sexe masculin au sexe féminin, et l'Article ajoute de l'énergie et de la précision à mon expression.

7. — L'Article *démonstratif*, au contraire, restreint toujours l'étendue du Nom appellatif, en en bornant la signification à une partie des individus auxquels il est applicable par lui-même. Lorsque je dis *ces hommes, ces chevaux*, je ne parle jamais de l'espèce entière des hommes ou des chevaux, je parle seulement d'une portion déterminée de cette espèce.

8. — Dans quelques langues, comme le basque et le danois, on emploie pour articles déterminatifs, au lieu de mots séparés, des terminaisons qu'on ajoute à la fin des Noms. Il y a aussi des langues, comme le latin et le persan, qui ne font aucun usage d'Articles déterminatifs.

L'Article déterminatif est fréquemment employé en français et dans la plupart des langnes modernes, d'une manière abusive, et contraire à sa destination primitive. Quoique, dans plusieurs de ces circonstances, on puisse, à force de subtilités, en justifier l'emploi, il en est un assez grand nombre où l'on ne peut l'excuser que par le caprice de l'usage. C'est ainsi qu'en grec on place l'Article déterminatif devant les Noms propres, et que dans la même langue et en arabe on joint souvent les Articles déterminatif et démonstratif, et on répète l'Article devant le Nom et l'Adjectif, en sorte qu'on dit *la porte la grande*, au lieu de dire, comme en français, *la grande porte*. D'ailleurs, dans les langues modernes, l'Article déterminatif est d'un grand secours pour faire sentir la distinction des genres

Digitized by Google

et des nombres, et peut-être est-ce ce qui a contribué, plus que toute autre chose, à en rendre l'usage si étendu.

9. — Le nombre des Articles démonstratifs peut être plus ou moins grand. Certaines langues, par exemple, ont des Articles démonstratifs différents pour les choses qui sont proche et pour celles qui sont éloignées, ce que nous déterminons en français en ajoutant les Adverbes *ci* et *là*, comme dans les exemples: *Cet homme-ci*, *ce cheval-là*, L'Article démonstratif peut encore être différent, suivant que le Nom auquel il se joint indique un animal raisonnable ou une brute, un être animé ou une chose privée de vie. Il pourrait même y avoir différents Articles, soit déterminatifs, soit démonstratifs, suivant le rang ou la qualité des personnes au nom desquelles ces Articles devraient être joints, et suivant leurs rapports de supériorité ou d'infériorité avec la personne qui parle.

Questions.

1. — Les Noms propres et les Noms appellatifs désignent-ils les êtres ou les individus de la même manière ?

2. — Quelle est, sous ce rapport, la fonction des Noms abstraits ? (Ex. et expl.)

3. — Qu'entend-on par *Articles* ? (Ex. et expl.)

4. — Qu'est-que l'Article *déterminatif* ?

5. — Qu'est-ce que l'Article *démonstratif ?*

6. — A quoi sert fréquemment l'Article *déterminatif* ? (Ex. et expl.).

7. — Quelle est, au contraire, la fonction générale de l'Article *démonstratif ?*

8. — Quels sont, à cet égard, les usages de différentes langues (le *basque* et le *danois*, le *latin* et le *persan*, le *français* et *la plupart des langues modernes*, le *grec*) ?

9. — Le nombre des Articles démonstratifs est-il le même dans toutes les langues ? (Ex. et expl.).

Digitized by Google

CHAPITRE VI.

Du Pronom.

Pronoms de la première, de la seconde et de la troisième personne. Pronoms réfléchis.

1. — Tout jugement de notre esprit a pour objet une chose; ainsi toute proposition n'étant que le tableau d'un jugement de notre esprit, doit avoir pour sujet un Nom, qui rappelle l'idée d'une chose. Cependant il arrive très-souvent que l'on ne nomme pas la chose dont on veut rappeler l'idée, mais qu'on se contente de la désigner d'une autre manière.

2. — Ainsi, toutes les fois que je suis moi-même le sujet de la proposition, je ne me nomme pas; mais au lieu de mon nom j'emploie le mot *je*. Je ne dis pas en parlant de moi-même : *Jules veut dormir,* je dis : *Je veux dormir*.

Lorsque la personne à laquelle je parle est elle-même le sujet de la proposition, je ne la nomme pas non plus; mais au lieu de son nom, j'emploie le mot *tu*. Ainsi en parlant à *Charles*, je ne lui dis pas : *Charles joue,* je lui dis : *Tu joues*.

Quand la personne ou la chose qui est le sujet de la proposition est assez connue de ceux à qui je parle, soit parce que je l'ai déjà nommée, soit parce qu'elle est présente et que je la montre au doigt, au lieu d'employer son nom, je me sers des mots *il* ou *elle*. Ainsi, après avoir dit : *Félix écrit mal,* je n'ajouterai pas : *mais Félix obéit bien, Félix parle peu, Félix*

Digitized by Google

est tranquille; je dirai : *mais il obéit bien, il parle peu, il est tranquille.* De même, lorsque Victor tient son livre sans apprendre, si je le montre à sa mère, je ne lui dis pas : *Victor tient son livre, et Victor n'apprend pas*; je lui dis : *Il tient son livre, et il n'apprend pas.* Les mots *je, tu, il, elle, nous, vous, ils, elles,* se nomment *Pronoms,* ce qui signifie qu'ils tiennent la place des Noms.

3. — On appelle la personne qui parle, *la première personne*; celle à qui l'on parle, *le seconde personne,* et celle de qui l'on parle, *la troisième personne.*

4. — *Je* et *nous* sont les Pronoms de la première personne ; *tu* et *vous,* les Pronoms de la seconde personne; *il, elle, ils, elles,* les Pronoms de la troisième personne.

5. — Lorsque la personne qui agit est en même emps celle sur laquelle tombe l'action, le Pronom qui sert à exprimer l'objet de l'action se nomme *réfléchi*; tel est en français le Pronom *se, soi,* pour la troisième personne, dans ces phrases : *Il se voit dans le miroir*; *il s'est blessé lui-même* ; *Dieu se connait et s'aime.*

6. — Les pronoms, ainsi qu'il résulte de ce que nous venons de dire, sont des mots destinés à indiquer le rôle que chaque personne ou chaque chose joue dans l'action de la parole, et c'est ce que signifie le mot *personne,* emprunté du latin, et qu'on pourrait traduire par *acteur.*

Digitized by Google

7. — Dans beaucoup de langues, comme en français, il y a un Pronom réfléchi pour la troisième personne; mais il pourrait y avoir de même un Pronom réfléchi pour la première et la seconde personne. Nous y suppléons en français par le mot *même* que nous joignons au Pronom. Ainsi nous disons : *Je me suis blessé moi-même. Tu t'es nui à toi-même.* Souvent aussi nous nous contentons du simple Pronom *me*, *te*, *nous*, comme dans ces propositions: *Je me trompe ; Tu te perds.*

D'autres langues n'ont aucun Pronom réfléchi ; elles y suppléent d'une autre manière. Ainsi en arabe on dit: *J'ai blessé mon âme*, *tu as blessé ton âme,* pour *je me suis blessé, tu t'es blessé.*

8.—L'usage s'est introduit, dans bien des langues, d'employer le Pronom pluriel de la seconde personne au lieu du Pronom singulier, quand on parle à une personne que l'on respecte. Ainsi, en français, un enfant parlant à son père, ou un inférieur à son supérieur, lui dit : *Que voulez-vous?* et non pas *Que veux-tu?*

9. — Dans quelques langues, il y a des Pronoms différents pour indiquer les degrés de supériorité ou d'infériorité de celui qui parle, à l'égard de la personne à qui il parle. On en voit un exemple dans le basque, où il y a trois Pronoms singuliers de la seconde personne.

Cette nuance dans la signification des Pronoms pourrait s'étendre aux Pronoms des trois personnes, et c'est effectivement ce qui a lieu dans la langue du Japon. Les mots qu'on emploie dans cette langue pour exprimer *je, tu, il,* désignent en même temps, avec beaucoup de précision, les diverses rapports de supériorité ou d'infériorité des interlocuteurs entre eux.

QUESTIONS.

1. — Nomme-t-on toujours la chose qui est le sujet d'une proposition?

2. — Lorsque l'on ne nomme pas cette chose, comment

Digitized by Google

fait-on pour la désigner ? (Ex et expl.). — Comment s'appellent les mots que l'on emploie alors ?

3. — Qu'est-ce que la *première personne ?* — la *seconde personne ?* — la *troisième personne* ?

4. — Quels sont les pronoms qui désignent la *première*, la *seconde* ou la *troisième* personne ?

5. — Qu'est-ce que le Pronom *réfléchi* ?

6. Donnez une définition générale des Pronoms.

7.—Quels sont les usages de la langue française et de quelques autres langues, quant aux pronoms réfléchis ? (Ex. et expl.).

8. — Quel est le Pronom employé dans quelques langues, et particulièrement en français, lorsque l'on parle à une personne que l'on respecte ?

9. — N'y a-t-il pas encore d'autres usages remarquables, dans certaines langues étrangères, pour marquer les degrés de supériorité ou d'infériorité de celui qui parle ?

Digitized by Google

CHAPITRE VII.

De l'Adjectif.

Deux usages différents de l'Adjectif. Adjectifs circonstanciels. Adjectifs qualificatifs.

1. — Nous considérons souvent les êtres par rapport à quelqu'une de leurs qualités, soit essentielles à leur nature, soit accidentelles. Nous sommes obligés alors d'ajouter au Nom propre, ou au Nom appellatif de la chose dont nous parlons, le nom de cette qualité, et de faire connaître le rapport d'identité que nous supposons entre cet être et cette qualité.

Ainsi, dans ces exemples: *L'homme qui a de la raison, le roi qui a du courage, le soleil qui a de l'éclat,* ces mots *la raison, le courage, l'éclat,* expriment des qualités que je considère dans les êtres dont je parle, qui sont *l'homme, le roi, le soleil.*

Mais cette manière de s'exprimer est longue et monotone. On parvient au même but d'une manière plus courte, en disant: *L'homme raisonnable, le roi courageux, le soleil éclatant.* Les mots *raisonnable, courageux, éclatant,* se nomment *Adjectifs* (1).

(1) L'Adjectif n'est qu'une manière abrégée de s'exprimer; il n'est pas absolument nécessaire : c'est pour cela que telle langue n'a point d'Adjectifs correspondant à ceux des autres langues. Ainsi, nous n'avons point en français d'Adjectif correspondant aux

Digitized by Google

2. — Le mot *Adjectif* signifie *qui est destiné à ajouter*, et effectivement les Adjectifs sont destinés à ajouter au Nom qui rappelle l'idée de la nature des êtres, une qualité qui peut appartenir également à des êtres de différente nature : aussi ne peuvent-ils désigner aucun être déterminé, à moins qu'ils ne soient joints à un Nom. Que je dise *blanc, courageux, éclatant, raisonnable,* je ne rappellerai à l'esprit l'idée d'aucun être; mais si je joins ces Adjectifs à des Noms, et que je dise *vin blanc, homme courageux, soleil éclatant, animal raisonnable,* il résultera de la réunion du Nom et de l'Adjectif, l'idée d'un être indiqué par sa nature, et considéré comme possédant une certaine qualité.

Si je disais : *Les noirs sont plus communs en France que les blancs,* on ne saurait pas ce que je veux dire ; on ne pourrait pas distinguer si ce que je veux exprimer est vrai ou faux, et l'on pourrait avec raison me demander de quoi je parle. La raison en est que,

Adjectifs latins *aureus, argenteus, ferreus, etc.*, et aux Adjectifs allemands *gülden, silbern, eisern.* Nous sommes obligés d'employer les circonstanciels *d'or*, *d'argent, de fer*, autre expression elliptique. De même en arabe il n'y a point d'Adjectif qui réponde à nos Adjectifs *tout, chaque, nul, quelque, quel*, *etc.*, et au lieu de dire : *Tous les hommes, tout homme, nul homme, chaque homme, quelques hommes, quel homme est-ce?* on dit : *La totalité des hommes, la totalité d'hommes, non un d'entre les hommes, la totalité d'un d'entre les hommes, une portion des hommes, quoi d'homme est cela* ? Les Adjectifs latins *multus, tot, quot, quotus, pauci, etc.*, ne peuvent être rendus en français que par les Noms *beaucoup, autant, tant, combien, peu*, qu'on lie par la Préposition *de* avec le Nom que les Adjectifs qualifient en latin.

Digitized by Google

n'ayant point employé de Nom, je n'aurais rappelé l'idée d'aucun être, et que les qualités de *noirs* ou de *blancs* pouvant s'appliquer à une multitude d'êtres de différente nature, ne peuvent suffire pour en déterminer aucun.

Mais si je disais : *Les chevaux noirs sont plus communs en France que les chevaux blancs*, on m'entendrait parfaitement, et l'on pourrait juger que ce que je dis est vrai.

3. — Les Adjectifs sont plus ordinairement employés avec les Noms appellatifs ou abstraits qu'avec les Noms propres, parce que les Noms propres désignant les individus d'une manière qui n'appartient qu'à eux, il n'est pas besoin d'exprimer leurs qualités pour les faire reconnaître de ceux à qui l'on parle; les Noms appellatifs, au contraire, s'appliquant à tous les individus d'une même espèce, lorsqu'on veut en borner la signification à une partie des individus de l'espèce, on fait usage pour cela des Adjectifs.

Ainsi, lorsque je dis : *Les chevaux sont des animaux très-utiles*, le Nom appellatif *chevaux* comprend tous les individus de cette espèce; mais si je ne voulais parler que des chevaux d'une certaine couleur, d'un certain âge ou d'un certain pays, je pourrais restreindre la signification du Nom appellatif en y ajoutant un Adjectif, comme dans ces propositions : *Les chevaux blancs sont rares*; *Les vieux chevaux ne sont pas capables d'un travail fatiguant*; *Les chevaux français sont robustes et agiles*.

Digitized by Google

Il en est de même des Noms abstraits, Noms qui désignent une qualité ou une action, considérée d'une manière générale. Cette idée est susceptible d'être restreinte ou modifiée, et c'est ce que l'on peut faire souvent au moyen d'un Adjectif.

Ainsi, le mot *amour*, qui signifie en général l'inclination du cœur vers un objet quelconque, peut être modifié en mille manières par les Adjectifs, et l'on peut dire : *L'amour divin, l'amour profane, un amour vif, ardent, céleste, timide, réservé, etc.*

4. — Les Noms propres sont plus rarement joints à des Adjectifs, par la raison que j'ai dite : cela arrive néanmoins assez souvent. Par exemple, on joint un Adjectif à un Nom propre, quand le même nom est commun à plusieurs individus, pour les distinguer l'un de l'autre, et alors cet Adjectif devient, en quelque sorte, partie du Nom propre. Ainsi l'on dit : *Charles le Chauve, Charles le Grand, Louis le Juste, Louis le Débonnaire,* pour distinguer ces princes des autres princes qui ont porté les noms de Charles ou de Louis.

On joint encore un Adjectif à un Nom propre pour indiquer une certaine qualité de l'individu désigné par le Nom propre, qualité à laquelle seule on fait attention en ce moment. En disant, par exemple : *Le modeste Fénelon,* j'indique que je ne considère en ce moment Fénelon ni comme un homme savant, ni comme un homme éloquent, pieux, bienfaisant, mais seulement comme un homme modeste.

Digitized by Google

C'est comme si je disais : *Fénelon qui était un homme modeste.*

5. — Les Adjectifs peuvent être employés dans le discours à deux fonctions différentes ; tantôt l'Adjectif forme à lui seul l'attribut d'une proposition, comme dans cet exemple : *Néron était cruel;* tantôt il entre, soit dans le sujet ou dans l'attribut, soit dans quelque autre partie accessoire de la proposition, pour qualifier le Nom auquel il est joint. C'est ainsi qu'il paraît dans ces propositions : *L'enfant* OBÉISSANT *est la joie de son père. Salomon fut un roi* JUSTE. *L'innocence est une consolation* PUISSANTE, *au milieu de l'adversité la plus* AFFREUSE.

6. — Quand l'Adjectif forme l'attribut d'une proposition, il se rapporte au Nom qui sert de sujet à cette proposition, et ne doit point être joint à un autre Nom, puisque c'est du sujet même que l'on affirme la qualité exprimée par cet Adjectif.

7. — Partout ailleurs l'Adjectif, ne faisant que la fonction de qualificatif, doit nécessairement être joint à un Nom ; et si quelquefois on supprime le Nom, ce n'est que parce que ceux à qui l'on parle peuvent facilement le suppléer.

Ainsi dans cette proposition : *Les chevaux noirs sont plus communs en France que les blancs,* il y a trois Adjectifs qui sont les mots *noirs, communs* et *blancs :* le premier qualifie le Nom *chevaux*, qui exprime le sujet ; le second, *communs,* formant l'attribut, ne doit point être uni à un Nom ; quant au dernier, qui est le mot *blancs*, il devrait être joint à un Nom. Ce Nom est sous-entendu ; mais il n'est personne qui ne puisse facilement le suppléer, car c'est le Nom *chevaux* qui doit être répété devant cet Adjectif, et cette phrase n'est que l'abrégé de celle-ci : *Les chevaux noirs sont plus communs en France, que les chevaux blancs ne sont communs en France.*

Dans cette autre phrase : *Les justes seront éternellement heureux, et les impies éternellement malheureux*, il se trouve quatre Adjectifs sans aucun Nom : ces Adjectifs sont

Digitized by Google

les mots *justes*, *impies*, *heureux* et *malheureux*. Les deux derniers formant les attributs des deux propositions dont cette phrase est composée, n'ont pas besoin d'être unis à des Noms. Les deux autres, *justes* et *impies*, ne peuvent, il est vrai, indiquer des êtres déterminés que par leur union avec un Nom ; mais si ce Nom n'est pas exprimé, c'est que tout le monde voit qu'il ne peut être question ici que des hommes, et que cette phrase équivaut à celle-ci : *Les hommes justes seront éternellement heureux, et les hommes injustes éternellement malheureux.*

8. — Les Adjectifs, à raison de l'influence qu'ils ont sur les Noms qu'ils qualifient, peuvent être divisés en deux classes. Les uns qualifient le Nom auquel ils sont joints, par une circonstance qui est entièrement hors du sujet exprimé par ce Nom; tels sont les Adjectifs *tout, chaque, aucun, nul, quelque, un, deux, trois, quatre, etc.* : je nomme ceux-ci *Adjectifs circonstanciels*. Les autres déterminent le Nom auquel ils s'unissent, par une qualité qui se trouve dans le sujet exprimé par ce Nom; tels sont les Adjectifs *bon, beau, rouge, royal, mon, ton, notre, premier, second, troisième, quatrième* : je nomme les Adjectifs de cette seconde classe *Adjectifs qualificatifs.*

9. — Ces deux sortes d'Adjectifs ont entre elles à peu près les mêmes rapports qu'il y a entre l'Article déterminatif et l'Article démonstratif. Les Adjectifs circonstanciels, ainsi que l'Article déterminatif, n'affectent que l'étendue des Noms appellatifs, sans influer aucunement sur leur compréhension. Les Adjectifs qualificatifs, de même que l'Article démonstratif, affectent, en même temps, l'étendue et la compréhension : ils diminuent la première et la seconde.

Rendons ceci sensible par quelques exemples.

Quand je dis : *Ce drap est fin ; Le drap bleu est cher; Mon drap est excellent; Le premeir drap est meilleur*, j'ajoute aux idées comprises dans le Nom appellatif *drap*, celles d'être présent aux yeux de celui à qui je parle, ou d'être de couleur bleue, en ma possession, ou enfin de tenir le premier rang entre plusieurs draps ; et par là je diminue beau-

Digitized by Google

coup l'étendue du mot *drap*, puisque j'exclus tous les draps qui sont hors de ma vue, ou d'une couleur autre que le bleu, ou dans la possession de tout autre que moi, ou enfin qui occupent un rang autre que le premier.

Au contraire, quand je dis : *Le vin est le produit de la vigne; Chaque vin a son goût particulier; Tout vin perd avec le temps une partie de sa force; Quelques vins durent à peine trois ans; Il y a deux vins que je préfère à tous les autres*, je restreins, il est vrai, l'étendue du mot *vin*, ou j'indique au contraire que je le prends dans toute son étendue, mais je n'ajoute aucune idée partielle à celles que comprend le mot *vin*, et je n'en retranche aucune.

10. — C'est parce que l'étendue et la compréhension d'un Nom propre ne peuvent être ni diminuées ni augmentées, que ces Noms ne semblent devoir, par leur nature même, recevoir ni Articles, ni Adjectifs. Cependant ils prennent quelquefois l'un et l'autre, comme je l'ai déjà dit. Quand ils sont communs à plusieurs individus, l'addition de l'Article et de l'Adjectif sert à diminuer leur étendue en augmentant leur compréhension, et à les rendre ainsi individuels, ce qu'ils doivent être par leur nature. C'est ce qui arrive dans les exemples que j'ai donnés : *Louis le Débonnaire, Louis le Juste, Charles le Grand, Charles le Chauve*.

Quand le Nom propre ne peut désigner qu'un seul individu, comme dans l'exemple que j'ai donné, *le modeste Fénelon*, ou dans celui-ci, *le cruel Caligula*, l'addition de l'Article et de l'Adjectif a encore le même but. Le nom de Fénelon semble effectivement renfermer les idées d'homme *éloquent, savant, sensible, etc.*, et celui de Caligula, au contraire, comprendre les idées d'homme *débauché, imbécile, abruti*, comme si c'étaient autant de personnages différents renfermés sous un seul Nom. En ajoutant à ces Noms un Adjectif, j'augmente leur compréhension, et je diminue leur étendue. J'exclus, par une abstraction purement intellectuelle, le *Fénelon éloquent*, le *Fénelon savant*, le *Fénelon sensible*, pour ne parler que du *Fénelon modeste*. Par la même opération de l'esprit, j'exclus le *Caligula imbécile*, le *Caligula débau-*

Digitized by Google

ché, le *Caligula abruti,* pour ne voir que le *Caligula cruel,* le seul dont je veux occuper ceux qui m'entendent.

QUESTIONS.

1. — Comment exprime-t-on les qualités essentielles ou accidentelles de l'être qui est l'objet de la pensée? (Ex. et expl.).

2. — Que signifie le mot *Adjectif,* et quelle est, en général, la fonction des Adjectifs? (Ex. et Expl.).

3. — Avec quels noms les Adjectifs sont-ils plus ordinairement employés ?— Motivez la réponse. (Ex. et expl.).

4.—Pourquoi les Adjectifs sont-ils plus rarement joints aux Noms propres? — Pourquoi néanmoins les y joint-on assez souvent? — Quand cette adjonction peut-elle avoir lieu? (Ex. et expl.).

5. — Quelles sont les différentes fonctions de l'Adj ectif dans le discours ?

6.— A quoi se rapporte l'Adjectif formant l'attribut d'une proposition?

7. — A quoi doit-il être joint nécessairement, lorsqu'il ne fait que la fonction de qualificatif? (Ex. et expl.).

8. — Comment peut-on diviser les Adjectifs, à raison de l'influence qu'ils ont sur les Noms qu'ils qualifient? (Ex. et expl.).

9. —Quels rapports ont entre elles ces diverses classes d'Adjectifs? (Ex. et expl.).

10. — Pourquoi et dans quels cas les Noms propres prennent-ils quelquefois et l'Article et l'Adjectif? (Ex. et expl.).

3.

Digitized by Google

CHAPITRE VIII.

Des Numératifs.

1.—Les Noms appellatifs sont applicables de leur nature à tous les individus d'une même espèce. Nous avons fait voir que, par le moyen des Articles et des Adjectifs, on peut les restreindre à une partie de ces individus ou même à un seul. Si le nombre des individus auxquels on veut les restreindre n'est pas déterminé d'une manière précise, on peut se servir soit d'Adjectifs, comme *plusieurs, quelques*; soit de Noms, comme *une portion, peu, beaucoup, etc.* Si ce nombre est déterminé, on emploie dans toutes les langues des mots destinés précisément à la numération, comme, en français, *un, deux, quatre, cent, mille.*

2. — J'appelle les mots destinés à cet usage *Numératifs.* Ces mots peuvent être ou des Noms ou des Adjectifs.

3. — En français, ce sont de véritables Adjectifs du nombre de ceux que j'ai nommés *Adjectifs circonstanciels* (1).

(1) On ne m'objectera pas, sans doute, qu'ils ne varient ni de nombre ni de genre. Quant au nombre, l'idée de *singularité,* s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, est tellement attachée à *un* employé comme numératif, et l'idée de pluralité à tous les autres numératifs, qu'elle ne peut souffrir aucune modification. Quant au genre, le numératif *un* a la variété des genres. Les autres ne l'ont pas, il est vrai; mais cette faculté de concorder avec le Nom, au moyen d'une variation de genres, n'est pas essentielle à la nature de l'Adjectif, comme je le dirai dans la seconde partie, et même

Digitized by Google

Nous avons cependant des Noms qui servent aussi à la numération, mais d'une manière collective, c'est-à-dire comme si tous les individus nombrés ne formaient qu'une seule masse. C'est ainsi que nous disons *une couple*, *une dizaine*, *une vingtaine*, *deux centaines*, *un mille*, *trois milliers*, *un million*, *etc.*

Dans d'autres langues, les numératifs sont des Noms. En arabe, le nombre *un* est Adjectif, tous les autres sont des Noms (1).

4. — Il suit de tout ce qui vient d'être dit, que les numératifs ne forment pas par eux-mêmes une classe de mots particulière, mais que, suivant le génie des différentes langues, ils appartiennent à la classe des Noms ou à celle des Adjectifs.

Questions.

1. — Quels mots emploie-t-on pour désigner un nombre *non déterminé* d'individus ? — Et pour désigner un nombre *déterminé* ?

2.—Comment s'appellent les mots destinés à cet usage ?— Et que sont ces mots ?

3. — Que sont les numératifs en français ? — Que sont-ils dans d'autres langues ?

4. — Que suit-il de ces notions ?

elle n'existe pas dans les Adjectifs français qui se terminent par un *e muet*, comme *juste*, *fidèle*. Il est vrai que nous employons souvent nos numératifs comme des Noms,—par exemple, quand nous disons : *J'ai vu tous les cinq;* mais il y a alors ellipse du Nom, comme lorsqu'on dit : *Le sage est toujours content; Les riches méprisent les pauvres*. Enfin, il me semble que la construction des numératifs est toujours, ou du moins le plus souvent, en grec, en latin et en français, la même que celle des Adjectifs *multi*, *πολύς*, *plures*, *plusieurs*, *quelques*, qu'on ne fait pas difficulté de regarder comme des Adjectifs.

(1) Leur rapport avec la chose nombrée s'indique d'une manière

Digitized by Google

analogue à celle qu'on emploie pour indiquer le rapport qui est entre deux Noms ; et cependant, par une singularité assez remarquable, il y a entre eux et la chose nombrée une concordance de genres pareille à celle qui est entre le Nom et l'Adjectif, en sorte qu'ils varient de forme, suivant que la chose nombrée est du masculin ou du féminin. C'est comme si l'on disait en français *une douzaine de poulets, une douzaine de poules.*

Digitized by Google

CHAPITRE IX.

De la Préposition.

Distinction des mots employés d'une manière absolue, ou d'une manière relative. — Ce que c'est qu'un rapport composé d'un antécédent et d'un conséquent. Exposant d'un rapport. Idée abrégée des cas. Plusieurs rapports consécutifs. Le terme conséquent est aussi nommé complément.

1. — Nous sommes souvent obligés de réunir plusieurs mots pour exprimer complétement l'idée de la chose dont nous parlons. Si je dis : *Donnez-moi un cheval,* le mot *cheval* exprime complétement à lui seul la chose dont je parle; mais si je dis : *Donnez-moi un cheval de carton,* je réunis l'idée de *cheval* à celle de *carton,* pour en faire le tableau complet de la chose dont je parle. Si quelqu'un me demandait : *Que faites-vous ?* je pourrais lui répondre : *J'écris,* et ce seul mot lui donnerait l'idée de l'action à laquelle je m'occupe ; mais si je voulais lui donner une connaissance plus distincte de ce que je fais, je lui dirais : *J'écris une leçon de grammaire :* il saurait alors, non-seulement que j'écris, mais encore que ce que j'écris est une leçon, et que cette leçon est une leçon de grammaire.

2. — Dans le premier cas, quand je n'emploie qu'un seul mot pour peindre l'idée d'une chose ou d'une action, ce mot est employé d'une manière absolue. Quand le mot principal qui caractérise la chose ou l'action, est

Digitized by Google

suivi d'un ou de plusieurs Noms qui sont en rapport avec lui et modifient l'idée principale, ce mot est employé d'une manière relative. Dans l'exemple : *Donnez-moi un cheval,* le Nom *cheval* est employé d'une manière absolue; dans l'exemple : *Donnez-moi un cheval de carton,* le même Nom *cheval* est employé d'une manière relative, et le Nom avec lequel il est en rapport est *carton*. Dans l'exemple *J'écris*, le Verbe *écrire* est employé d'une manière absolue; dans l'autre exemple : *J'écris une leçon de grammaire,* le même Verbe *écrire* est employé d'une manière relative, et le Nom avec lequel il est en rapport, est *leçon*; mais ce Nom lui-même est employé d'une manière relative, et le Nom avec lequel il est en rapport, est *grammaire*.

3. — Le rapport qui est entre deux mots n'est pas toujours le même. Ainsi, entre ces mots *je suis* et *l'eau*, il peut y avoir une multitude de rapports, comme : *Je suis dans l'eau*; *Je suis sur l'eau*; *Je suis sous l'eau*; *Je suis devant l'eau*; *Je suis derrière l'eau*; *Je suis contre l'eau*. Pour exprimer ces différents rapports, il faut employer dans le discours des signes différents.

4. — Ces rapports sont indiqués, tantôt par la place seule que les mots occupent dans la proposition, tantôt par différentes terminaisons que l'on donne au même mot, tantôt enfin par des mots que l'on place entre le mot employé d'une manière relative, et celui qui est en rapport avec lui.

5. — Ces mots se nomment *Prépositions,* d'un mot

Digitized by Google

latin qui signifie *mettre devant*, parce qu'en latin comme en français, ils se placent devant le Nom qui complète le rapport (1).

Dans ces mots : *Un cheval de carton*, les Noms *cheval* et *carton* sont en rapport l'un avec l'autre, et la nature de ce rapport est déterminée par la Préposition *de*. Dans cet autre exemple : *J'écris une leçon de grammaire*, le Verbe *j'écris* et le Nom *une leçon*, sont en rapport, et ce rapport est indiqué par la place qu'occupe le Nom *une leçon* immédiatement après le Verbe. Le Nom *leçon* est encore en rapport avec le Nom *grammaire*, et la nature de ce rapport est déterminée par la Préposition *de*. Enfin, dans tous les exemples : *Je suis dans l'eau*; *Je suis sur l'eau*; *Je suis sous l'eau*; *Je suis devant l'eau*; *Je suis derrière l'eau*; *Je suis contre l'eau*, le Verbe *je suis* et le Nom *l'eau* sont en rapport; mais la nature de ces différents rapports est déterminée par les Prépositions *dans*, *sur*, *sous*, *devant*, *derrière*, *contre*.

6. — Un rapport suppose toujours deux choses : on nomme ces deux choses les *deux termes du rapport*; le premier se nomme *antécédent*, le second *conséquent*. Dans ces mots *un cheval de carton*, les deux termes du rapport sont *cheval* et *carton*; *cheval* est l'antécédent, et *carton* le conséquent. La préposition dont on se sert pour faire connaître la nature

(1) Dans d'autres langues, en turc, par exemple, en basque, en groënlandais, ces mots se placent après le terme conséquent; ainsi on ne devrait pas leur donner le nom de *Préposition*.


Digitized by Google

du rapport qui est entre les deux termes, se nomme *l'exposant* (1).

Dans cette phrase : *Moïse donna la loi de Dieu au peuple juif,* il y a trois rapports. Le premier a pour terme antécédent *donna,* et pour terme conséquent *la loi.*

Le second a pour antécédent *la loi,* et pour conséquent *Dieu* (2).

Le troisième a pour antécédent *donna,* et pour conséquent le *peuple juif.*

Dans le premier rapport, il n'y a point d'exposant.

Dans le second, l'exposant est la Préposition *de.*

Dans le troisième, l'exposant est la Préposition *à,* car *au* est un mot composé, pour *à le.*

7. — Le même mot qui sert de terme conséquent à un rapport peut servir en même temps d'antécédent à un autre rapport. On en a vu un exemple dans cette

(1) Cette dénomination est empruntée de l'arithmétique. Dans cette science, on nomme *exposant* un nombre qui exprime le rapport qui se trouve entre deux autres nombres. Trois est l'exposant du rapport de douze à quatre.

(2) En français, le rapport entre deux Noms a presque toujours pour exposant la Préposition *de,* et ce n'est que quand un même Nom sert d'antécédent à deux rapports, que le second a pour exposant la Préposition *à,* comme : *Le rapport des actions à Dieu.* Au lieu de l'exposant *de,* le peuple emploie souvent l'exposant *à : C'est la servante à M. le curé; C'est le jardinier à M....* Anciennement on supprimait l'exposant, et on disait *l'host le Roi, la bannière Monseigneur Denys.* C'est ce qui se voit encore aujourd'hui dans beaucoup de Noms propres, comme *la Ville-l'Évêque, la rue des Fossés-M.-le-Prince, Villeneuve le-Comte, etc.*

Digitized by Google

proposition : *J'écris une leçon de grammaire*, où le mot *leçon* sert en même temps de conséquent à *j'écris*, et d'antécédent à *grammaire*. Dans cet autre exemple : *J'ai acheté une table de bois d'acajou*, on trouve les trois rapports suivants ; premier rapport : antécédent, *j'ai acheté* ; conséquent, *une table* ; — second rapport : antécédent, *une table* ; conséquent, *bois* ; — troisième rapport : antécédent, *bois* ; conséquent, *acajou* ; et l'on voit que le mot *table* sert en même temps de conséquent au premier rapport et d'antécédent au second, et que le mot *bois* sert pareillement de conséquent au second rapport et d'antécédent au troisième.

8. — Si l'exemple cité précédemment : *Moïse donna la loï de Dieu au peuple juif*, était mis en latin, on dirait : *Moïses dedit legem Dei populo judaïco.*

Le premier rapport a pour terme antécédent *dedit*, et pour conséquent *legem*.

Le second a pour antécédent *legem*, et pour conséquent *Dei*.

Le troisième a pour antécédent *dedit*, et pour conséquent *populo judaïco*.

Chacun de ces rapports a son exposant ; mais cet exposant n'est point, comme en français, un mot séparé : c'est, dans le premier, la finale *em* du mot *legem ;* dans le second, la finale *i* du mot *Dei ;* dans le troisième, la finale *o* des mots *populo judaïco*.

Ces terminaisons sont ce qu'on appelle des *cas*. Nous reviendrons sur cet objet.

9. — Dans un grand nombre de langues, tant de celles qui admettent des cas, comme le turc, le basque, etc., que de celles qui n'en admettent pas, comme le persan, le rapport en-

Digitized by Google

tre deux Noms s'indique en plaçant le terme conséquent immédiatement avant l'antécédent (1), et n'en faisant, pour ainsi dire, qu'un seul mot : cela même peut aussi avoir lieu entre plusieurs Noms qui forment divers rapports successifs. Ainsi, en basque, au lieu de dire : *Les ornements des autels des églises des Indes,* on s'exprime d'une manière qui revient à peu près à celle-ci : *Indes-églises-autels-ornements*.

10.—Le terme conséquent d'un rapport se nomme aussi *complément*. Si la nature du rapport est déterminée par une Préposition, le terme conséquent de ce rapport est le complément de la Préposition ; s'il n'y a point de Préposition, le terme conséquent est le complément immédiat de l'antécédent.

Questions.

1. — Pouvons-nous toujours exprimer complétement , *au moyen d'un seul mot*, l'idée de la chose dont nous parlons? (Ex.).

2. — Quand les mots sont-ils employés d'une manière *absolue* ou d'une manière *relative?* (Ex.).

3. — Le rapport entre deux mots est-il toujours le même ? (Ex.).

4. — Comment les rapports différents sont-ils indiqués ?

5. — Qu'entendez-vous par *Préposition* ? (Ex. et expl.).

(1) Dans ce cas, les dénominations d'*antécédent* et de *conséquent* semblent être en contradiction avec la marche du langage; mais elles conservent leur exactitude par rapport à la marche des idées. Dans l'exemple cité et pris de la langue basque, c'est toujours l'idée des *ornements* qui se présente la première à l'esprit et qui est modifiée par l'idée des *autels,* comme celle-ci, à son tour, est modifiée par l'idée des *églises,* et l'idée des églises par celle des *Indes*.

Digitized by Google

6. — Qu'entendez-vous par *antécédent, conséquent* et *exposant*? (Ex.).

7. — Le même mot peut-il être tout à la fois *antécédent* et *conséquent*? (Ex.).

8. — Pouvez-vous appliquer cette notion à une phrase latine? (Expl.).

9. — Comment le rapport entre deux noms s'indique-t-il dans beaucoup de langues?

10. — Qu'entendez-vous par *complément*?

Digitized by Google

CHAPITRE X.

De l'Adverbe.

1. — Il n'y a point de rapport qui ne puisse être exprimé par une Préposition suivie de son complément immédiat ; mais il arrive souvent qu'au lieu d'employer une Préposition et son complément, on emploie un seul mot qui réunit tout à la fois la valeur de la Préposition et celle du complément. Ainsi, au lieu de dire : *Vivre dans la tranquillité, marcher avec lenteur, écrire avec vitesse, parler d'une manière hardie, être riche avec excès,* on peut dire : *Vivre tranquillement, marcher lentement, écrire vite, parler hardiment, être trop riche :* ces mots sont nommés *Adverbes*.

2. — Tout Adverbe équivaut à une Préposition suivie de son complément ; mais toute Préposition suivie de son complément ne peut pas, dans toutes les langues, être remplacée par un Adverbe, car il y a dans chaque langne des Adverbes qui n'ont point de mot équivalent dans les autres langues.

Ainsi, les Adverbes latins *sursùm, deorsùm, dextrorsùm, sinistrosùm* ne peuvent se rendre en français que par ces expressions, *en haut*, *en bas*, *à droite, à gauche*, qui renferment des Prépositions suivies de leurs compléments. En arabe, au contraire, il n'est aucun Nom, aucun Verbe, aucun Adjectif qui ne puisse devenir Adverbe. C'est ainsi qu'en grec, au moyen d'une terminaison particulière, tous les Noms propres de lieux peuvent devenir Adverbes, et que l'on dit en un seul mot : *d'Athènes, à Athènes,* dans ces expressions : *Venir d'Athènes, aller à Athènes.*

Digitized by Google

3.—Les Adverbes servent à exprimer les circonstances qui accompagnent l'action, telles que les circonstances de temps, de lieu, d'instrument, de manière. Ces circonstances se trouvent réunies dans l'exemple suivant : *Hier je suis revenu ici pédestrement, très-vite*. Ils servent encore à modifier l'attribut compris dans le Verbe, et l'Adjectif, qui est de sa nature attribut. Ainsi l'on dit : *Il écrit passablement ; Il est mort courageusement* ; *Il a été battu rudement* ; *Il est extrêmement sage* ; *Il est puissamment riche*.

4. — Plusieurs Adverbes sont susceptibles eux-mêmes d'être modifiés par d'autres Adverbes. Les Adverbes qui peuvent être modifiés par d'autres Adverbes sont ceux qui expriment une qualité susceptible de plus ou de moins. Les Adverbes qui servent à en modifier d'autres, sont ceux qui expriment la quantité, comme *plus*, *moins*, *très*, *peu*, *trop*, *fort*, *extrêmement*, *aussi*, *etc*. Ainsi l'on dit : *plus longuement*, *très-sagement ;* mais on ne peut pas dire : *plus* ou *très-premièrement*.

Ces Adverbes de quantité qui servent à modifier les Adverbes de qualité peuvent aussi se modifier les uns les autres. On dit fort bien, par exemple*: Il est infiniment plus sage* ; *Il se conduit très-peu sagement*.

5.—Certains Adverbes, et spécialement ceux qui indiquent des circonstances de lieu, peuvent servir de complément aux Prépositions (1). C'est ainsi qu'on

(1) Nous avons dit précédemment que les Adverbes équivalent

Digitized by Google

dit : *Allez d'*ICI *à Rome* ; *Il est venu de* LA en peu de temps ; *Par* OU *avez-vous passé ? D'*OU *venez-vous ? A* QUAND *me remettez-vous ?*

QUESTIONS.

1. — N'y a-t-il pas des mots qui, pour exprimer un rapport, équivalent, *seuls*, à une Proposition suivie de son complément ? — Comment appelle-t-on ces mots ? (Ex.).

2. — Toute Préposition suivie de son complément peut-elle, dans toutes les langues, être remplacée psr un *adverbe ?*

3. — A quoi servent les Adverbes ? (1° 2°.....).

4. — Quels sont en général, les Adverbes qui peuvent être modifiés par d'autres Adverbes ? — Quels sont les Adverbes qui servent à en modifier d'autres ? (Ex.).

5. — Quelle est encore la fonction de certains Adverbes ? (Ex.).

à une Préposition et à son complément : il pourrait paraître extraordinaire, par cette raison, que les Adverbes servissent de compléments à des Prépositions. Mais on cessera de s'en étonner si l'on fait attention qu'il n'est pas rare qn'une Préposition ait pour complément une autre Préposition suivie elle-même d'un complément. C'est ainsi qu'on dit : *Il sort de chez le Roi; La foudre descend quelquefois d'en haut, et quelquefois elle s'élève d'en bas ; Je passerai par chez vous pour me rendre au palais ; De par le Roi et la justice.*

La manière d'analyser ces sortes de constructions est de ne considérer dans ce cas la seconde Préposition, avec son complément, que comme formant un seul tout ; et effectivement ces compléments composés *chez le Roi, en haut, en bas, chez vous, par le Roi,* équivalent à *la demeure royale, le lieu haut, le bas, votre logis, l'autorité royale :* de même les Adverbes *ici, là, où, quand,* peuvent être considérés comme des Noms et équivalent à *ce lieu-ci, ce lieu-là, quel lieu ? quel temps ?*

On a des exemples pareils en latin, comme *dehinc, exindè, deorsùm, etc.*

Digitized by Google

CHAPITRE XI.

De la Conjonction.

1. — Les différentes sortes de mots que nous avons fait connaître jusqu'ici, les Verbes, les Noms, les Articles, les Adjectifs, les Pronoms, les Prépositions et les Adverbes, concourent à former les propositions, et à déterminer les rapports qui se trouvent entre les différents termes d'une même proposition. Mais de même que les différents termes d'une proposition sont en rapport les uns avec les autres, il arrive aussi que diverses propositions ont entre elles des rapports qu'il est nécessaire d'exprimer dans le discours.

2. — Tantôt une proposition est opposée à celle qui la précède, tantôt elle en dépend comme d'une condition nécessaire, tantôt elle lui sert de complément. Chacun de ces caractères doit être exprimé par un signe particulier, qui indique la dépendance mutuelle de ces propositions, et la nature de leurs rapports.

Éclaircissons cela par des exemples : *Dieu a parlé, et tout a été fait: il a commandé, et tout a été créé. Dieu a parlé,* voilà une proposition complète : *Tout a été fait,* en voilà une autre aussi complète. Le mot *et,* qui les joint, n'appartient ni à l'une ni à l'autre: il ne sert qu'à les lier, et à indiquer que la produc-

Digitized by Google

tion de toutes choses a été une suite de la parole de Dieu. Il en faut dire autant des deux propositions suivantes : *Il a commandé*; *Tout a été créé*. Chacune d'elles, isolée, forme un sens parfait : le mot *et*, qui les unit, indique que l'effet exprimé par la seconde a eu pour cause le commandement de Dieu, que la première exprime.

Autre exemple : *Cicéron dans sa jeunesse fut couvert de gloire*; *mais sa vieillesse fut troublée par les malheurs de la république*. Il y a ici deux propositions complètes ; le mot *mais* n'appartient ni à l'une ni à l'autre : il indique l'opposition qui existe entre la pensée exprimée par la première proposition, et celle que contient la seconde.

Vous viendrez diner ici demain, *si vous voulez me faire plaisir*. Il y a encore ici deux propositions : l'une est : *Vous viendrez diner ici demain* ; l'autre : *Vous voulez me faire plaisir*. Le mot *si*, qui joint ces deux propositions, fait connaître le rapport conditionnel qui est entre elles.

Dieu veut que nous aimions notre prochain. La première proposition est, *Dieu veut* ; la seconde, *Nous aimions notre prochain*. En effet, on pourrait exprimer le même sens sous une autre forme en disant : *Aimons notre prochain*, *Dieu veut cela* ; et sous cette forme on sent facilement la distinction des deux propositions. Le mot *que*, qui lie ces deux propositions, indique que la seconde est le complément de la première.

Digitized by Google

Il pleuvra demain, ou il fera un grand vent ; car le baromètre descend. Voilà trois propositions : les deux premières sont liées par le mot *ou,* qui indique le doute et l'alternative ; elles sont liées l'une et l'autre avec la troisième par le mot *car,* qui indique que les deux premières sont une conséquence de la troisième ; que l'abaissement du mercure dans le tube du baromètre est le motif qui me fait juger qu'il pleuvra demain, ou qu'il fera grand vent.

3. — Quoique ces mots *et, ou, si, que, car, mais,* aient des significations bien différentes, ils ont tous néanmoins un usage commun : c'est de lier diverses propositions, et d'indiquer qu'elles ont un rapport entre elles (1) ; c'est pour cela qu'on les nomme *Conjonctions.*

Mais les Conjonctions ne se bornent pas à cette indication vague d'un rapport, elles déterminent aussi la *nature* de ce rapport.

On peut souvent, au moyen d'une Conjonction, réunir plusieurs propositions en une seule : ainsi l'on dit : *Dieu nous a faits pour l'adorer et le servir,* ce qui équivaut à ces deux propositions : *Dieu nous a faits pour l'adorer, et il nous a faits pour le servir. Ne soyez ni avares ni prodigues,* équivaut à ces deux pro-

(1) Les conjonctions *et* et *ni* sont aussi employées à lier les parties d'un sujet ou d'un attribut simple complexe. Exemples : *Aimer Dieu et vivre suivant ses passions, c'est une chimère. Ne craindre ni Dieu ni les hommes, ni le témoignage de sa conscience, c'est le caractère d'un scélérat, qui doit être proscrit de la société.*

Digitized by Google

positions : *Ne soyez point avares et ne soyez point prodigues. Ce n'est pas l'homme qu'il faut craindre, mais Dieu,* équivaut à celles-ci : *Ce n'est pas l'homme qu'il faut craindre, mais c'est Dieu qu'il faut craindre.*

4. — Les Conjonctions ne se bornent pas à indiquer les rapports qui existent entre diverses propositions : elles déterminent de plus, comme nous l'avons dit, la nature de ces rapports : elles sont donc les exposants des rapports établis entre deux propositions qui sont les termes de ces rapports, l'antécédent et le conséquent, de même que les Prépositions sont les exposants des rapports qui existent entre deux Noms, ou entre un Verbe et un Nom.

5. — Mais ces rapports sont encore indiqués assez fréquemment par une variation dans la forme du Verbe de la proposition qui sert de terme conséquent, ou même dans celle des Verbes des deux propositions.

6. — La même chose a lieu, comme nous l'avons déjà insinué, dans le rapport établi entre un Verbe et un Nom. Dans certaines langues, ce rapport, déterminé par la Préposition. est encore indiqué par le cas auquel se met le conséquent ou complément de la Préposition. Ainsi en latin on dit : *Eo ad urbem,* je vais à la ville ; *Venio ab urbe,* je viens de la ville. La nature du rapport qui est entre *eo*, je vais, et *urbs,* la ville, est déterminée, et par la Préposition *ad*, à, et par la finale *em,* du mot *urbem.* La nature du rapport qui est entre *venio*, je viens, et *urbs,* la ville, est déterminée, et par la Préposition *ab,* de, et par la finale *e,* du mot *urbe.*

7. — Il en est de même entre deux propositions formant les deux termes d'un rapport dont la Conjonction est l'exposant. Ainsi, si l'on dit : *Je veux que tu saches ta leçon,* il y a là deux propositions en rapport : l'antécédent est, *Je veux ;* le conséquent, *tu saches ta leçon.* L'exposant est *que ;* il détermine la nature du rapport qui est un rapport de subordination ; mais elle est encore indiquée par la forme du Verbe *tu saches.*

Digitized by Google

On dit de même : *Les hommes seraient heureux, s'ils etaient vertueux*. La Conjonction *si* détermine la nature du rapport qui est entre ces deux propositions, et qui est un rapport de supposition ; mais, outre cela, la nature du rapport est encore indiquée par la forme du Verbe *seraient*.

8. — Ces variations dans la forme des Verbes sont ce qu'on appelle des *Modes :* nous en parlerons ailleurs.

Questions.

1. — Les Propositions ont-elles entre elles, comme les mots entre eux, des rapports qu'il convienne d'exprimer dans le discours ?

2. — Quels sont ces rapports ? (Ex. et expl.).

3. — Qu'entendez-vous par *Conjonctions*, et quelle est leur fonction principale dans le discours ? (Ex. et expl.).

4. — Les Conjonctions n'indiquent-elles pas aussi les rapports qui existent entre diverses Propositions ?

5. — Comment ces rapports sont-ils encore indiqués ?

6. — Comment s'indique, dans certaines langues, le rapport établi entre un Verbe et un Nom ? (Ex. et expl.).

7. — La même chose a-t-elle lieu entre deux Propositions formant les deux termes d'un rapport ? (Ex.).

8. — Qu'entend-on par les *Modes* d'un Verbe ?

Digitized by Google

CHAPITRE XII.

De l'Interjection.

Toutes les espèces de mots dont nous avons parlé jusqu'ici concourent à former le tableau de nos pensées. Il y a une autre espèce de mots qui n'expriment point nos pensées, mais qui sont l'expression irréfléchie de nos sensations. Ainsi un homme qui souffre s'écrie : *Aïe ! Ouf !* Un homme dans un moment d'étonnement exprime sa surprise par ces mots : *Eh ! Oh !* Celui qui est occupé d'un sentiment douloureux, l'exprime par : *Hélas!* Ces mots s'appellent *Interjections*.

Questions.

1. — Outre les espèces de mots mentionnées jusqu'ici, n'y en a-t-il pas encore d'autres ?

2. — Quelle est leur fonction, et comment les nommez-vous? (Ex. et expl.).

Digitized by Google

CHAPITRE XIII.

Mots mixtes.

Adjectifs pronominaux. Adjectifs conjonctifs. Autres mots conjonctifs. Adverbes négatifs, affirmatifs, prohibitifs.

1. — On pourrait être embarrassé de savoir à quelle classe il convient de rapporter certains mots qui paraissent, ou n'appartenir à aucune de celles que j'ai nommées, ou appartenir à plusieurs d'entre elles en même temps.

2. — Je commence par faire quelques observations sur les mots *mon*, *ton*, *son*, *notre*, *etc.*; *mien*, *tien*, *sien*, *nôtre*, *etc.*, qu'on nomme communément, mais d'une manière peu exacte, *Pronoms possessifs*. Si l'on fait attention à la définition que nous avons donnée des *Pronoms*, on sentira facilement que ce ne sont pas des Pronoms, mais que ce sont des Adjectifs qui ont avec les Pronoms le même rapport que les Adjectifs *royal*, *national*, *céleste*, *infernal*, ont avec les Noms *roi*, *nation*, *ciel*, *enfer*.

3. — On pourrait, à raison des Pronoms dont ils dérivent, les nommer *Adjectifs pronominaux*.

4. — Nous avons en français deux sortes d'Adjectifs pronominaux. Les premiers *mon*, *ton*, *son*, *notre*, *votre*, *leur*, ne prennent jamais d'Articles, parce qu'ils restreignent tellement le Nom appellatif auquel ils sont joints, que l'Article serait sans uti-

Digitized by Google

lité. Ils équivalent donc à l'Article déterminatif *le*, *la*, *les*, et de plus à la Préposition *de* ayant pour complément les Pronoms personnels, *moi*, *toi*, *lui*, *soi*, *nous*, *vous*, *eux*, *elles*. *Mon livre* est la même chose que *le mien livre*, ou *le livre de moi*; *Notre livre* est la même chose que *le nôtre livre*, ou *le livre de nous*.

5. — Les Adjectifs pronominaux de la seconde espèce, *mien*, *tien*, *sien*, *nôtre*, *vôtre*, *leur*, s'emploient toujours, dans l'usage actuel, avec l'Article déterminatif, mais sans aucun Nom. On ne peut pas dire *un mien frère*, comme on le disait autrefois, ni *le sien livre*. Ces mots n'en sont pas moins des Adjectifs, et s'ils ne sont jamais joints à un Nom, c'est que l'usage ne permet de les employer que quand la chose à laquelle ils se rapportent vient d'être nommée. Si donc on dit, par exemple: *Voilà deux écus, l'un à moi, l'autre à vous*; *le mien est neuf, et le vôtre vieux*; c'est parce qu'on dirait de même avec tout autre Adjectif: *Voilà deux écus, l'un blanc, l'autre noir*; *le blanc est neuf, et le noir vieux*,

6. — Dans la plupart des langues, il n'y a qu'une seule espèce d'Adjectifs pronominaux. Beaucoup de langues aussi n'en ont point: elles y suppléent par les Pronoms mis en rapport avec les Noms, et formant le terme conséquent de ces rapports. On dit alors: *Le livre de moi*, *la vie de vous*.

7. — Passons à une autre espèce de mots que l'on a souvent comptés parmi les Pronoms: je veux dire les mots *celui*, *celle*, *ce*, *celui-là*, *cela*, et tous ceux qui, dans d'au-

Digitized by Google

tres langues, correspondent plus ou moins parfaitement à ces mots français.

On ne peut pas nier que ces mots n'aient quelque rapport avec les Pronoms, du moins en français, puisque le Pronom de la troisième personne entre dans la formation de quelques-uns d'entre eux ; mais si l'on fait attention à leur signification, on reconnaîtra qu'ils sont synonymes de ces expressions, *cette personne* ou *cette chose*, et que, par conséquent, ils renferment la valeur de l'Article démonstratif et d'un Nom. Ce sont donc en français de véritables Noms, qui indiquent les êtres par une idée très-générale, restreinte seulement par la valeur de l'Article démonstratif qu'ils renferment. Je ne m'étendrai pas davantage sur ces mots, parce que j'en ai déjà parlé (1).

8. — On a encore compris parmi les Pronoms des mots d'une nature fort différente, dont il faut d'abord expliquer l'usage, pour voir dans quelle classe il convient de les ranger.

Il arrive souvent que pour développer, restreindre ou modifier l'idée exprimée par un Nom, ou un Pronom, on emploie une proposition qui se lie à la proposition principale. Cette proposition s'appelle *conjonctive*. C'est ainsi que je dis : *Dieu, qui sait tout, connaît nos pensées les plus secrètes*. Ces mots, *qui sait tout*, forment une proposition conjonctive, et cette proposition conjonctive modifie l'idée de *Dieu*, qui est le sujet de la proposition principale, *Dieu connaît nos pensées les plus secrètes*. Je dis de même : *Les hommes de bien, auxquels je désire de plaire, sau-*

(1) *Voyez* ci-devant, chap. IV, page 39.

Digitized by Google

ront apprécier mon travail. Ces mots, *auxquels je désire de plaire*, forment une proposition conjonctive : elle modifie l'idée exprimée par ceux-ci, *les hommes de bien*, qui sont le sujet de la proposition principale : *Les hommes de bien sauront apprécier mon travail.* Il en est encore de même dans cette phrase : *La personne que vous aimez méprise l'attachement que vous avez pour elle.* Il y a ici deux propositions conjonctives ; la première, formée des mots *que vous aimez*, modifie l'idée exprimée par *la personne,* qui est le sujet de la proposition principale : *La personne méprise l'attachement* ; la seconde, formée des mots *que vous avez pour elle*, modifie l'idée exprimée par le mot *l'attachement*, qui sert de complément au Verbe de la proposition principale.

9. — Ces mots, *qui, que, lequel,* appelés, par la plupart des grammairiens, *Pronoms relatifs,* font évidemment la fonction d'une Conjonction. Ils servent à lier la proposition conjonctive à la proposition principale. Souvent même il est possible de donner une autre tournure à l'expression, en sorte que l'on substitue à ces mots *qui, que,* une Conjonction. Ainsi, lorsque j'ai dit : *Dieu, qui sait tout, connaît nos pensées les plus secrètes,* j'aurais exprimé la même pensée en disant : *Dieu connaît nos pensées les plus secrètes, car il sait tout.* Si je dis : *Vous qui désapprouvez cette action, vous l'imitez,* j'aurais pu dire également : *Vous imitez cette action, quoique vous la désapprouviez.*

Digitized by Google

10. — Mais ces mots *qui, que,* ne font pas seulement la fonction d'une conjonction; ils rappellent l'idée exprimée par un mot qui les a précédés. En général, il est de la nature de ces mots d'appartenir en même temps à la proposition principale et à la proposition conjonctive. Dans certaines langues, comme en français et en latin, les mots *qui, que,* ou ceux qui leur correspondent, indiquent, par leur forme même, si dans la proposition conjonctive ils font la fonction de sujet, ou celle de complément d'un Verbe ou d'une Préposition. En français, par exemple, si le conjonctif dont il s'agit fait la fonction de sujet, on emploie le mot *qui;* s'il sert de complément au Verbe de la proposition conjonctive, ou d'attribut au Verbe *être,* on emploie le mot *que* ; s'il sert de complément à une Préposition, c'est toujours *qui.*

Éclaircissons ceci par des exemples :

Homère, qui a servi de modèle à tous les grands poëtes, est une source inépuisable de beautés et de richesses, — *qui* sert de sujet à la proposition conjonctive ; il la lie à la proposition principale, et en même temps il rappelle l'idée d'*Homère.*

Si je dis : *Homère, que les grands poëtes ont pris pour modèle, est une source inépuisable de beautés et de richesses,* — *que* sert de complément au verbe *ont pris* de la proposition conjonctive; il lie cette proposition à la proposition principale, et en même temps il rappelle l'idée d'*Homère.*

Nous ne savons ce que nous serons un jour : — *que* lie

la proposition conjonctive avec la proposition principale, et il sert en même temps d'attribut au Verbe abstrait *nous serons* (1).

11. — Le sujet d'une proposition, le complément d'un Verbe, et le complément d'une Préposition, étant toujours un Nom (2), ou un Pronom, les mots *qui* et *que*, outre leur valeur conjonctive, représentent donc encore les êtres d'une manière vague et indéterminée, qui n'exprime ni leur nature, ni leurs qualités, ni la personne sous laquelle on les envisage dans le discours. Ce ne sont donc, à proprement parler, ni des Noms, ni des Pronoms, ni des Adjectifs purs et sans aucun mélange.

12. — Mais comme ces mots font, de la proposition conjonctive totale, une sorte d'Adjectif qui qualifie un être indiqué par un Nom ou par un Pronom, dans la proposition principale, je crois plus à propos de leur donner le nom d'*Adjectifs conjonctifs*. Que je dise : *Un roi juste fait le bonheur du peuple,* ou : *Un roi qui est juste fait le bonheur du peuple,* le sens est le même.

(1) Remarquez que *qui* sert quelquefois de complément à un Verbe ; c'est lorsqu'il signifie *quel est celui que :* car soit que l'on veuille dire : *Quel est celui qui ;* soit que le sens soit : *Quel est celui que,* dans l'un comme dans l'autre cas, on emploie *qui.* Exemple du premier cas : *Je voudrais savoir qui vous a dit cela ;* c'est-à-dire, *quel est celui qui vous a dit cela.* Exemple du second : *Dites-moi qui vous avez vu ;* c'est-à-dire, *quel est celui que vous avez vu.* Il en est de même quand on interroge : *Qui vous punira ?* c'est-à-dire, *quel est celui qui vous punira ? qui punirez-vous ?* c'est-à-dire, *quel est celui que vous punirez ?*

(2) Je comprends sous les Noms, les infinitifs des Verbes.

Digitized by Google

15. — Au reste, cette considération sur les mots *qui* et *que* appartient plutôt à la Grammaire de la langue française et à celle des langues qui ont soumis ce conjonctif aux règles de la concordance, comme le latin, l'allemand, etc., qu'à la Grammaire générale. En effet, au lieu de ce conjonctif, on pourrait employer une simple Conjonction : elle ne servirait alors qu'à lier la proposition conjonctive à la proposition principale, et le sujet ou le complément de la proposition conjonctive pourrait être exprimé par un mot indépendant de la Conjonction. C'est ainsi qu'en italien *che* est indéclinable ; il répond également au *qui* et au *que* des Français : *Dio che ha creato il mondo, ha fatto tutto di niente ; Tutte le cose che vediamo, sono l'opra di Dio.* Il y a dans la première de ces phrases, ellipse du Pronom *egli*, sujet du Verbe *ha creato*, mais la troisième personne du Verbe y supplée. Dans la seconde, il y a ellipse du pronom *le*, complément du Verbe *vediamo*, parce que la forme conjonctive de la proposition y supplée.

Il y a d'autres langues où la Conjonction n'empêche pas qu'on n'exprime le sujet de la proposition conjonctive, ou le complément du Verbe de la même proposition, par un Pronom. C'est ainsi qu'en arabe on dit : *L'homme* QUE IL *est faible a besoin du secours de Dieu ; L'homme* QUE *je vois* LUI *est un de mes amis ; L'homme* QUE *je travaille pour* LUI *ne reconnaît pas généreusement mes peines.* Cette Conjonction a cependant en arabe la variété des genres et des nombres, ce qui en fait un Adjectif.

On voit quelque chose de semblable en allemand, où, quand le sujet de la proposition principale est un Pronom personnel, et qu'il sert aussi de sujet à la proposition conjonctive, on le répète après l'adjectif, quoique celui-ci se décline par genres, nombres et cas. Exemples : *Ich, der ich meinen Vater liebe, kann sein Elend nicht ansehen*, moi qui aime mon père, je ne puis voir son malheur ; à la lettre : *Je qui j'aime, etc.* En pareil cas, nous nous contentons en français d'indiquer le sujet de la proposition conjonctive par la personne du Verbe. *Moi qui suis, toi qui es, nous qui som-*

Digitized by Google

mes (1). En hébreu, la Conjonction n'a aucune variation de genres, de nombres ni de cas.

14. — Les mots *qui*, *que*, *lequel* ne sont pas les seuls qui joignent la fonction de Conjonction à une autre destination. Il y a des Noms, des Adverbes, des Adjectifs conjonctifs; et ce qui caractérise ces mots, c'est qu'on peut leur substituer une autre expression dans laquelle se trouvent les mots *qui, que, lequel.*

Ainsi *combien*, *quand*, *où*, *quoi*, *comment*, *comme*, et plusieurs autres, sont des mots conjonctifs. *J'ignore* COMBIEN *de maisons il possède*, c'est-à-dire, *j'ignore la* QUANTITÉ *de maisons* QU'*il possède*; *Je finirai* QUAND *il me plaira*, c'est-à-dire, *je finirai* A TEL MOMENT QU'*il me plaira*; *Je ne sais où je suis*, c'est-à-dire, *je ne sais pas* LE LIEU DANS LEQUEL *je suis*; *Je ne sais* QUOI *faire*, c'est-à-dire, *je ne sais pas* LA CHOSE QUE *je dois faire*; *Je voudrais savoir* COMMENT *on se fait aimer de ses maîtres*, c'est-à-dire, *je voudrais savoir* LE MOYEN PAR LEQUEL *on se fait aimer*.....; *Il fait* COMME *il dit*, c'est-à-dire, *il fait* DE LA MANIÈRE QU'*il dit*.

15. — Notre langue offre encore un petit nombre de mots mixtes dont l'usage est très-fréquent, et dont j'ai déjà eu occasion de faire remarquer la composition. Je parle des mots *du*, *des*, *au*, *aux*, qui sont composés primitivement d'une Préposition et d'un Article déterminatif. *Du* et *des* renferment

(1) Gébelin et d'autres grammairiens croient que *qui* est formé de *que il*. Comment, en ce cas, tiendrait-il lieu de *que je*, *que tu*, *que nous?*


Digitized by Google

la Préposition *de*, et équivalent à *de le*, *de les* ; *au* et *aux* renferment la Préposition *à*, et tiennent lieu des mots *à le*, *à les*. Cette même composition se retrouve dans l'Adjectif *lequel*, et on dit *duquel*, *auquel*, *desquels*, *auxquels*, pour *de lequel*, *à lequel*, *de lesquels*, *à lesquels*. Ces mots n'étant réellement qu'une réunion accidentelle de deux mots différents, sont en même temps Préposition et Article, ou Préposition et Adjectif conjonctif.

16.—Quand à *dont*, signifiant *duquel*, *de laquelle*, *desquels* ou *desquelles*, et aux mots *en*, signifiant *de lui*, *d'elle*, *d'eux*, *d'elles*, et *y*, signifiant *à lui*, *à elle*, *etc.*, ce sont de véritables Adverbes.

Le mot affirmatif *oui*, les négatifs *non*, *ne*, le prohibitif *ne*, sont-ils des Adverbes? — On pourrait le nier, et en faire des classes particulières de mots ; cependant il ne paraît pas absolument nécessaire de prendre ce parti. *Oui* équivaut à *avec vérité :* on peut donc le regarder comme un Adverbe. *Non* est plus éloigné de la nature de l'Adverbe ; on peut cependant le résoudre par *avec négation*. J'en dis autant de *ne*, servant simplement à nier, comme dans cet exemple : *Je ne le crois pas*. *Ne*, faisant fonction de prohibitif, c'est-à-dire servant à faire une défense, comme quand on dit : *Ne me touchez pas*, ne diffère pas essentiellement de *ne* négatif : la différence du sens est bien moins dans l'Adverbe que dans le mode du Verbe, mode qui, dans l'expression prohibitive, est l'impératif.

Questions.

1. — Tous les mots peuvent-ils être nettement classés?

2.—Dans quelle classe peut-on ranger les mots *mon*, *ton*, *son*, *notre*, etc ; *mien*, *tien*, *sien*, *nôtre*, etc? — Ces mots sont-ils réellement des *Pronoms possessifs ?*

3. — Comment ces mots pourraient-ils être nommés?

4.—Combien d'espèces d'*Adjectifs pronominaux* avons-nous en français? Dites quelle est la première espèce.

5. — Quelle est, en français, la seconde espèce d'Adjectifs pronominaux? (Ex. et expl.). — Les mots de cette seconde es-

Digitized by Google

pèce peuvent-ils se joindre à un Nom? — Sont-ils réellement des Adjectifs?

6. — Toutes les langues ont-elles deux espèces d'Adjectifs pronominaux?

7. — Dans quelle classe faut-il ranger les mots *celui, celle, ce, celui-là, cela,* et les mots correspondants à ceux-ci dans les autres langues?

8. — Qu'entendez-vous par *Proposition conjonctive*? (Ex. et expl.).

9. — Quelle est la fonction principale des mots *qui*, *que*, *lequel ?*

10. — N'ont-il pas encore une autre fonction? (Ex. et expl.).

11. — De quelle manière ces mêmes mots représentent-ils les êtres? — Que suit-il de là?

12.—Peut-on les appeler *Adjectifs conjonctifs? —*Pourquoi? (Ex.).

13. — Cette manière de considérer les mots *qui* et *que* appartient-elle à la Grammaire générale? (Ex. et expl.).

14. — N'y a-t-il pas d'autres mots qui, aussi bien que *qui*, *que*, *lequel*, joignent la fonction de conjonction à une autre destination ?(*Citations et exemples*).

15. — La langue française n'offre-t-elle pas encore quelques autres mots mixtes? — Quels sont-ils?

16. — Que pensez-vous des mots *dont*, *en,* et du mot affirmatif *oui,* des négatifs *non, ne,* et du prohibitif *ne?*

Digitized by Google

PRINCIPES

DE

GRAMMAIRE GÉNÉRALE.

DEUXIÈME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Des Nombres.

Nombres singulier, pluriel et duel. Nombres des Pronoms, des Adjectifs et des Verbes.

1. — Les Noms propres, comme nous l'avons vu dans la première partie de la Grammaire, désignent les êtres par l'idée de leur nature individuelle : chacun d'eux ne désigne qu'un seul être. Il n'en est pas de même des Noms appellatifs : ils désignent par eux-mêmes, non pas des individus, mais la nature commune à tous les individus d'une même espèce ; et ils sont aussi propres à désigner la totalité des êtres d'une même espèce, qu'à en désigner seulement un certain nombre, ou même un seul. Ainsi le mot *homme* se retrouve également dans ces trois propositions : *Tous les hommes sont destinés à mourir* ; *Plusieurs hommes ont vu ce prodige* ; *Un homme que je ne connais pas m'a volé ma bourse*,—quoique, dans la première de ces

Digitized by Google

propositiens, il s'agisse de la totalité de l'espèce humaine ; dans la seconde, de quelques individus seulement de cette espèce, et dans la troisième, d'un seul individu. Suivant que le nombre des individus que l'on considère est déterminé ou indéterminé, on se sert pour l'indiquer des numératifs *un*, *deux*, *trois*, *dix*, *vingt*, *cent*, *etc.*, ou des mots qui indiquent un nombre au-dessus de l'unité, mais indéterminé, tel que *plusieurs*, *quelques*.

Il en est de même des Noms abstraits. Les qualités ou les actions qu'ils expriment peuvent être considérées comme réunies ou comme séparées. Ainsi le mot *vertu* indique par une idée commune toutes les qualités louables du cœur, comme le mot *vice* indique ses mauvaises inclinations. De là il résulte qu'on peut dire également *toutes les vertus*, *plusieurs vertus*, *quelques vertus*, *une vertu*.

2. — Dans presque toutes les langues, les Noms éprouvent, soit dans leur forme, soit dans leur terminaison, des variations auxquelles on reconnaît s'ils s'appliquent à un seul individu ou à plusieurs (1).

(1) La diversité des nombres peut aussi être indiquée par un mot particulier, et non par un changement dans la forme du Nom : c'est ce qui a lieu en chinois et en japonais. En malais, on se contente quelquefois, pour exprimer le pluriel, quand il n'est pas d'ailleurs indiqué par quelque numératif, de répéter deux fois le Nom. Ainsi, pour dire des *chevaux*, on dit *cheval cheval*. Une singularité qui mérite d'être remarquée, c'est qu'il semble que dans cette langue les Noms, de leur nature, expriment le pluriel, et qu'ils aient besoin de quelque accessoire pour être restreints à la signification du singulier.

Digitized by Google

3. — La forme destinée à indiquer un seul individu, s'appelle *singulier*; celle qui indique plusieurs individus, se nomme *pluriel*. Quelquefois il y a une forme particulière pour indiquer que l'on ne considère que deux individus: elle se nomme *duel*. Enfin, il y a des langues où certaines formes de pluriel indiquent un grand nombre, et d'autres indiquent un petit nombre.

4. — Ces formes sont ce qu'on appelle *nombres*. En français, nous n'en avons que deux : le singulier et le pluriel.

Nous disons un *cheval* au singulier, et des *chevaux* au pluriel.

5. — Outre la différence des terminaisons qui distinguent les nombres, on emploie encore à cet usage, dans plusieurs langues, certains mots qui précèdent les Noms, et qui en déterminent la signification au nombre singulier, ou au nombre pluriel. C'est ainsi qu'en français le singulier est presque toujours précédé du numératif *un*, *une*, ou des Articles *le*, *la*, *ce*, *cette;* le pluriel aussi est presque toujours précédé du mot *des*, ou des Articles *les*, *ces*. Le mot *des*, comme je l'ai déjà dit (1), est une expression abrégée, pour *quelques-uns de les*, *une portion de les*. Quand je dis : *Il y a des hommes qui ne croient pas au vrai Dieu*, c'est comme si je disais : *Il y a quelques-uns d'entre les hommes qui ne croient pas au vrai Dieu*.

6. — Ces sortes de mots qui, pour la plupart, font aussi la fonction d'Articles, sont plus nécessaires pour la distinction des nombres, dans les langues où le pluriel diffère peu du singulier. Telle est la langue française, où la plupart des plu-

(1) *Voyez* ci-devant, p. 42, note.

Digitized by Google

riels ne diffèrent des singuliers que par une *s* ajoutée à la fin du mot, et qui souvent même est muette dans la prononciation. Quelle différence y aurait-il entre la *vertu* et les *vertus*, le *vice* et les *vices*, le *vin* et les *vins*, une *vie* et des *vies*, si le singulier et le pluriel n'étaient distingués l'un de l'autre par l'emploi des mots *le*, *la*, *les*, *un*, *des*? Au contraire, dans quelques langues où les formes du pluriel sont plus distinguées de celles du singulier, l'Article est le même pour tous les nombres. Tel est l'Article invariable des Arabes, *al*, et celui des Anglais, *the*.

7. — Les Pronoms, aussi bien que les Noms appellatifs, désignent les êtres ; ils doivent donc aussi être susceptibles de réunir à l'idée qu'ils présentent, celle du nombre. Aussi leurs formes sont-elles différentes pour le singulier et le pluriel. Dans la plupart des langues même, les Pronoms singuliers sont des mots absolument différents de ceux qui expriment le pluriel. En français, *je*, Pronom singulier de la première personne, n'a aucune ressemblance avec *nous*, Pronom pruriel de la même personne ; *tu*, Pronom singulier de la seconde personne, ne ressemble pas davantage à *vous*, Pronom pluriel de la même personne. Quant au Pronom pluriel de la troisième personne, *ils*, *elles*, il est formé du singulier, par l'addition d'une *s*, à la manière du pluriel de la plupart des Noms.

8. — Les Adjectifs prennent aussi différentes terminaisons pour distinguer les nombres. Ce n'est pas que par eux-mêmes ils soient susceptibles de réunir à l'idée qu'ils expriment celle du nombre : car ils ne si-

Digitized by Google

gnifient point par eux-mêmes des êtres, et l'on ne peut compter que les êtres; mais leur destination étant de se joindre aux Noms pour en modifier la signification, les différentes formes dont ils sont susceptibles ne sont que des signes qui servent à faire reconnaître plus facilement les Noms auxquels on doit les rapporter. C'est ainsi que l'on dit au singulier *royal*, et au pluriel *royaux*; par exemple, *le sceptre* ROYAL *et les ornements* ROYAUX.

9. — Cependant il y a des langues, telles que l'anglais, le persan, le turc, où les Adjectifs conservent invariablement la même terminaison, soit qu'ils se rapportent à un Nom singulier ou à un Nom pluriel.

10. — Il en faut dire autant du Verbe. Si l'on y distingue ordinairement le pluriel du singulier, et si, dans quelques langues, il a aussi le nombres duel, ce n'est pas que cette distinction de nombre appartienne proprement au Verbe, qui ne signifie rien que l'on puisse nombrer. Mais le Verbe devant servir à lier le sujet avec l'attribut par l'idée de l'existence, ces différences de nombres dont le Verbe est susceptible, servent comme de signes pour reconnaître le sujet et le Verbe qui sont en rapport l'un avec l'autre. Ainsi, je dis en français : *Mon cheval* EST *jeune, et mes chevaux* SONT *jeunes*.

QUESTIONS.

1.— Comment les Noms propres, les Noms appellatifs et les Noms abstraits désignent-ils les êtres?

Digitized by Google

2. — Pourquoi les noms éprouvent-ils des variations dans presque toutes les langues ?

3. — Qu'est-ce que le *singulier* ? — le *pluriel ?* — le *duel* ?

4. — Qu'entendez-vous par *nombres* ? — Combien y en a-t-il en français ?

5. — N'y a-t-il pas encore, dans plusieurs laugues, certains mots qui précèdent les Noms et en désignent les genres ? — Quels sont ces mots en français ?

6. — Ces mots sont-ils également nécessaires dans toutes les langues ? (Ex.).

7. — Les Pronoms ont-ils aussi des formes différentes pour le singulier ou le pluriel ?

8. — En est-il de même des Adjectifs ? (Expl.).

9. — L'usage est-il le même, à cet égard, dans toutes les langues ?

10. — Le Verbe a-t-il aussi les formes du singulier et du pluriel ? (Expl.).

Digitized by Google

CHAPITRE II.

Des Genres.

Genres masculin, féminin, neutre et commun. Genres des Pronoms, des Adjectifs et des Verbes.

1. — La nature a établi dans les animaux d'une même espèce la distinction des deux sexes, du mâle et de la femelle. Cette distinction doit nécessairement être exprimée par le langage, mais il y a diverses manières de le faire.

L'une consiste à ajouter au Nom de l'animal un mot qui exprime son sexe, comme quand nous disons, *le perroquet mâle*, *le perroquet femelle*.

Une autre manière est de donner au mâle et à la femelle de la même espèce des noms différents, comme *le taureau* et *la vache*, *le bélier* et *la brebis*.

La troisième manière consiste en un changement dans la forme ou dans la terminaison du Nom, changement au moyen duquel le nom du mâle devient celui de la femelle, comme dans les mots *loup*, *louve* : *chien*, *chienne* ; *chat*, *chatte* ; *lion*, *lionne*.

C'est proprement cette dernière manière de distinguer les sexes que l'on appelle *genre*. Les mots qui désignent le sexe mâle sont du *genre masculin* ; ceux qui désignent le sexe femelle sont du *genre féminin*.

2. — Un grand nombre d'êtres n'ont aucune différence de sexe ; tels sont les pierres, les métaux, les

Digitized by Google

astres, etc. Il peut donc y avoir un genre destiné à caractériser les êtres qui n'ont point de sexe. Ce genre existe effectivement dans quelques langues, et on le nomme *neutre*, mot qui, dans sa signification propre, désigne ce qui n'est ni masculin, ni féminin.

3.—Enfin, les êtres qui se distinguent par le sexe peuvent être envisagés d'une manière générale, sans égard à cette différence, comme quand nous disons : *Tous les hommes sont égaux* ; *Les chevaux servent au labour et au transport des fardeaux*. Il pourrait donc y avoir un genre destiné à caractériser cette manière d'envisager les êtres dans lesquels la différence des sexes a lieu, sous un point de vue général, et abstraction faite de la différence des sexes. On pourrait le nommer *genre commun*.

4. — En persan, en chinois, et dans d'autres langues, le sexe s'exprime toujours par un mot séparé. Il n'y a donc aucune distinction de genres ; et la distinction grammaticale des sexes n'a lieu que pour les êtres dans lesquels la nature a effectivement établi cette différence.

En anglais, il en est de même, excepté pour le Pronom de la troisième personne, qui a trois genres : le masculin, le féminin et le neutre; ces trois genres servent à mettre ce pronom en rapport, le premier avec les Noms des êtres qui sont du sexe mâle ; le second avec ceux des êtres qui sont du sexe femelle, et le troisième avec les Noms des choses qui n'ont point de sexe, ou qui sont considérées avec abstraction de leur sexe.

En latin et en grec, les quatre genres ont lieu ; mais le genre commun ne se trouve en latin que dans les Pronoms de la première et de la seconde personne, et en grec, dans les mêmes Pronoms et dans certains adjectifs.

En français, nous n'avons point de genre neutre. Le genre

Digitized by Google

commun n'a lieu, comme en latin, que dans les Pronoms de la première et de la seconde personne.

5.—L'usage des genres devrait être borné, comme nous l'avons indiqué, à exprimer la distinction des sexes, ou leur abstraction, ou l'absence totale de cette distinction ; mais il s'en faut de beaucoup qu'il en soit ainsi. Dans les langues qui n'admettent que deux genres pour les Noms, tous les Noms sont du masculin ou du féminin, lors même qu'ils expriment des êtres qui ne sont ni mâles ni femelles ; et il est souvent impossible de deviner la raison qui a déterminé à leur assigner un genre plutôt que l'autre. Dans plusieurs des langues qui n'ont que deux genres, le genre féminin est souvent employé au lieu du neutre.

6. — Dans les langues même qui admettent un genre neutre ou un genre commun, et dans lesquelles il eût été facile de rapporter au genre neutre tous les êtres qui n'ont point de sexe, ou dont le sexe ne frappe point les yeux, on n'a pas suivi cette méthode, que l'analogie aurait dû, ce semble, suggérer ; et les Noms des êtres de cette nature se trouvent distribués sous les genres masculin et féminin, comme sous les genres neutre et commun. Telle est même la bizarrerie de de quelques langues, que le mot allemand *Weib*, qui signifie *femme*, est du genre neutre, et non du féminin. Aussi, dans presque toutes les langues qui admettent la distinction des genres, n'y a-t-il que l'usage qui puisse servir de règle pour distinguer les mots qui appartiennent à chaque genre.

Digitized by Google

7. — Dans les langues mêmes où la distinction des genres est admise, on emploie, pour distinguer les sexes, les trois méthodes dont nous avons parlé.

Pour les animaux qui sont liés de plus près aux besoins de l'homme et à ses travaux, on caractérise souvent chaque sexe par un Nom spécial, et absolument indépendant de celui qui sert à exprimer le sexe opposé. C'est ainsi qu'en français nous disons : *un cheval* et *une jument ; un taureau* et *une vache ; un bélier* et *une brebis ; un bouc* et *une chèvre ; un cerf* et *une biche ; un coq* et *une poule.* Souvent on fait éprouver au Nom mâle une légère variation, pour en former celui de la femelle. Nous disons ainsi : *un chien* et *une chienne ; un chat* et *une chatte ; un mulet* et *une mule ; un âne* et *une ânesse.*

Quant aux animaux dont l'usage est moins ordinaire, qui, à raison des lieux qu'ils habitent, tombent moins sous nos yeux, comme les poissons et les oiseaux, ou que leur petitesse dérobe davantage à nos observations, nous leur donnons invariablement l'un des deux genres ; et quand nous voulons distinguer les sexes, nous sommes obligés d'ajouter les mots *mâle* ou *femelle.* Ainsi *un merlan, un brochet, un rossignol, un héron, un chardonneret, un chameau, un éléphant, un moucheron, un cousin, un papillon,* sont invariablement du genre masculin. Au contraire, *une raie, une morue, une limande, une perdrix, une alouette, une fauvette, une caille, une girafe, une puce, une mouche, une chenille,* sont invariablement du genre féminin. Voulons-nous distinguer les sexes, nous disons : *l'éléphant mâle, l'éléphant femelle ; le merlan mâle, la femelle du merlan; le mâle de la raie, la raie femelle.*

La distinction des genres, dans plusieurs langues, est moins indiquée par la forme ou la terminaison des Noms, que par les Articles et par les mots qui, ainsi que nous l'avons dit précédemment (1), caractérisent le nombre. En français, par exemple, nous avons pour le masculin les Articles *le, ce* ou

(1) *Voyez* ci-devant, chapitre 1er de cette seconde partie, p. 89.

Digitized by Google

cet, et pour le féminin, les Articles *la* et *cette*. Au pluriel, nos Articles *les*, *ces* et le mot *des* sont communs aux deux genres.

9. — Les Pronoms désignant les êtres, sont, comme les Noms, susceptibles de la distinction des genres (1).

10.—Les Adjectifs et les Verbes n'exprimant point des êtres, ne sont point par eux-mêmes susceptibles de la distinction des genres. Ils peuvent néanmoins admettre différents genres, comme ils admettent différents nombres. Cette différence de genres dans les Adjectifs et les Verbes sert à faire reconnaître plus aisément les Noms auxquels ils se rapportent.

11.—Dans quelques langues, les Adjectifs sont susceptibles de différents genres, et les Verbes ne le sont point; dans d'autres, cette diversité de genres a lieu aussi bien dans les Verbes que dans les Adjectifs; quelques langues ne l'admettent ni dans les Verbes, ni dans les Adjectifs, quoiqu'elles la reçoivent dans les Noms.

En français, par exemple, comme en latin et en grec, les Adjectifs ont différents genres, les Verbes n'en ont point. Nous disons : *Cet homme* EST *laid*, *cette femme* EST *laide*, En anglais, en persan, en chinois, etc., les Noms même n'étant point distingués en différents genres, les Adjectifs et les Verbes ne sont pas non plus susceptibles de cette distinction.

(1) Dans toutes les langues que je connais, le Pronom de la première personne est du genre commun; celui de la seconde personne est du même genre dans le plus grand nombre des langues. Mais la plupart admettent deux genres distincts, ou même trois pour le Pronom de la troisième personne.

Digitized by Google

QUESTIONS.

1.—De combien de manières exprime-t-on, par le langage, la distinction naturelle des sexes? — Quelle est celle que l'on peut appeler proprement *genre ?*

2. — Comment caractérise-t-on, dans certaines langues, les êtres qui n'ont aucune différence de sexe? — Comment s'appelle le *genre* particulier destiné à cet usage?

3.—Ne pourrait-il pas y avoir encore logiquement un *genre commun*, pour distinguer les êtres ayant un sexe, envisagés d'une manière générale?

4. — Quel est l'usage des principales langues, en ce qui concerne les genres? (Langues orientales, anglais, latin, grec et français).

5.—Les langues qui n'admettent que deux genres pour les Noms, ont-elles des règles fixes pour la classification générique des êtres?

6.—Les langues qui admettent un genre *neutre* ou un genre *commun* ont-elles des règles plus logiques?

7. — Dans les langues même où la distinction des genres est admise, quelles méthodes emploie-t-on pour distinguer les sexes, particulièrement en ce qui concerne les animaux? (Ex. et expl.),

8. — Comment certaines langues, et particulièrement la langue française, caractérisent-elles plus ordinairement les genres ?

9. — Les pronoms sont-ils susceptibles de la distinction des genres?

10. — Les Adjectifs et les Verbes sont-ils susceptibles de la même distinction?

11. — Quel est, sous ce dernier rapport, l'usage de certaines langues? (Ex.)

Digitized by Google

CHAPITRE III.

Des Cas.

Ce que c'est que décliner et déclinaison.

1. — Nous avons déjà vu précédemment (1) qu'un Nom peut être en rapport avec un autre Nom ou avec un Verbe ou un Adjectif. Nous avons vu aussi que la nature de ce rapport peut être déterminée de plusieurs manières : tantôt elle l'est par une Préposition, comme dans ces exemples : *L'amour de la patrie*; *Venir à Rome*; *Fidèle à Dieu*; tantôt elle l'est par la place que les deux mots en rapport occupent dans la proposition, comme dans celle-ci : *Paul aime Victor*, *Victor aime Paul*; tantôt enfin ce rapport est déterminé par une variation dans la terminaison du Nom qui sert de terme conséquent au rapport, ou de celui qui sert d'antécédent, ou même de tous les deux. Quelquefois aussi plusieurs de ces moyens sont employés en même temps.

2. — Prenons pour exemple ces deux Noms, *le livre* et *Dieu*. Je veux indiquer un rapport dont le terme antécédent est *le livre*, le terme conséquent *Dieu*, et la nature de ce rapport un rapport de *propriété*. Je l'exprimerai en français, en employant la

(1) *Voyez* ci-devant, première partie, chap. IX.

Digitized by Google

Préposition *de*, que je placerai entre les deux termes du rapport, et je dirai *le livre de Dieu*. En latin, le *livre* se dit *liber*, et *Dieu*, *Deus*; mais pour exprimer ce rapport, je changerai la terminaison du mot *Deus*, et je dirai *Dei*. Je dirai donc, *liber Dei* ou *Dei liber*, indifféremment. La terminaison suffisant pour distinguer, entre les deux termes du rapport, l'antécédent du conséquent, je serai libre de les disposer de l'une ou de l'autre manière, sans qu'il en résulte aucune différence dans le sens.

3. — Si, au lieu d'un rapport de propriété, qui s'exprime en français par la Préposition *de*, je voulais exprimer un rapport qui indiquât le terme d'une action, j'emploierais en français la Préposition *à*, comme dans ces phrases : *Être fidèle à ses amis*; *Donner l'aumône à un pauvre*. En latin, *fidèle* se dit *fidelis*, et *amis*, *amici*. Pour faire connaître que le mot *amis* est ici le terme conséquent d'un rapport dont *fidèle* est l'antécédent, et indiquer en même temps la nature de ce rapport, on change la terminaison *i* de *amici* en *is*, et on dit *fidelis amicis*. Dans l'autre exemple : *Donner l'aumône à un pauvre*, le Verbe *donner* est le terme antécédent de deux rapports, dont le premier a pour terme conséquent *l'aumône*, et le second a pareillement pour terme conséquent *un pauvre*. *Aumône* se dit *eleemosyna*, et *pauvre*, *egenus*; mais pour indiquer que le mot *aumône* est ici le terme conséquent d'un rapport dont *donner* est le terme antécédent, on change la terminaison *a* d'*eleemosyna*, en

Digitized by Google

am ; et pour indiquer qu'*un pauvre* est le terme conséquent d'un autre rapport dont *donner* est aussi l'antécédent, on change la finale *us* d'*egenus*, en *o*, et l'on dit : *Dare eleemosynam egeno*. Ces terminaisons expriment en même temps la nature du rapport, et tandis qu'en français les deux termes conséquents doivent être placés après leurs antécédents, en latin, où les terminaisons empêchent qu'on ne confonde les conséquents avec les antécédents, on peut mettre indifféremment les deux conséquents, ou l'un d'eux, avant l'antécédent. On peut donc dire : *Eleemosynam egeno dare*, ou *egeno dare eleemosynam*.

4. — Ces variations dans la terminaison des Noms sont nommées *cas*, d'un mot latin qui signifie *chute*, *désinence*, parce qu'en latin c'est sur la finale des Noms que tombent ces variations (1).

(1) Je n'ignore point que les écrivains latins paraissent avoir entendu par le mot *casus*, plutôt les *circonstances* qui accompagnent une action, et les *rapports* qu'ont entre elles les idées exprimées par les mots, que les *inflexions* ou *désinences* destinées à caractériser et à faire reconnaître ces circonstances et ces rapports. En s'en tenant à cette signification du mot *casus*, il faut de nécessité admettre, avec Sanctius, qu'il y a des cas dans toutes les langues ; ou plutot, il faut dire que les cas ne sont pas dans les langues, mais sont dans la nature des choses et dans les rapports mutuels des choses et des idées. Je ne pense pas cependant que l'on doive dire, avec ce grammairien, que les cas naturels sont au nombre de six. Au surplus, j'ai cru devoir prendre le mot *cas* dans la signification que lui donnent la plupart de nos grammairiens, et qui semble autorisée par le mot *πτῶσις*, dont les grammairiens grecs se servent pour exprimer la même idée. En ce sens, on doit dire que certaines langues ont des *cas*, tandis que d'autres n'en ont point. Si l'on s'en tenait à la signification plus

Digitized by Google

5. — L'usage des cas n'est point absolument nécessaire. On peut s'en passer tout à fait, comme nous le voyons en français et dans beaucoup d'autres langues; et alors on emploie, pour indiquer et déterminer les rapports, des Prépositions, ou d'autres moyens, tels que la disposition des mots dans la phrase.

6.—Les langues qui admettent des cas, n'en ont pas toutes le même nombre. Les Latins en ont six, les Grecs n'en ont que cinq, les Arabes n'en ont que trois. En suédois au contraire, en lapon, en hongrois, en groënlandais, en basque, il y en a un plus grand nombre.

7. — Si le nombre des cas était égal à celui des rapports qui peuvent exister entre les Noms et les diverses parties du discours auxquelles les Noms peuvent servir de complément, les Prépositions ne seraient d'aucune utilité; et, sans doute, les langues qui admettraient cette abondance de cas n'auraient point de Prépositions. Chaque cas alors, en même temps qu'il indiquerait le terme conséquent d'un rapport, remplirait la fonction d'exposant, et déterminerait d'une manière précise la nature de ce rapport : tous les cas renfermeraient donc la valeur d'une Préposition et de son complément; ils seraient ainsi de véritables Adverbes (1).

Le nombre des cas, au contraire, étant fort au-dessous de celui de tous les rapports possibles, un même cas est nécessairement employé pour indiquer les termes conséquents de différents rapports; d'où il résulte que, pour déterminer la nature des rapports, il faut encore des exposants, qui sont les Prépositions. Ainsi, en latin, le cas nommé *Accusatif* sert de terme conséquent à plusieurs rapports, dont les exposants sont les Prépositions *ad, in, per, etc.*

Un même cas peut aussi être employé tantôt avec une Pré-

rigoureuse du mot *cas,* on devrait dire que, dans certaines langues, les Noms admettent des inflexions ou des désinences destinées à exprimer les *cas,* tandis que ces signes ou exposants des *cas* manquent tout à fait dans d'autres idiomes.

(1) *Voyez* ci-devant, première partie, chap. X.

Digitized by Google

position, tantôt sans Préposition. L'Accusatif latin en fournit encore un exemple.

Ce que je viens de dire ne concerne que les cas qui servent à indiquer les termes conséquents des rapports. Les Noms étant souvent employés sans aucune dépendance avec ce qui précède, comme sujets d'une proposition, comme termes antécédents des rapports, ou comme compellatifs, il doit aussi y avoir des inflexions destinées à indiquer ces diverses fonctions.

8.—D'après ces observations, je crois que l'on peut diviser les cas, d'une manière générale, en *cas adverbiaux, complémentaires* et *absolus*.

9.—J'appelle *cas adverbiaux* ceux qui, ne servant jamais de complément à une Préposition, renferment toujours l'exposant du rapport dont ils forment le terme conséquent : tel est, en latin et en allemend, le Génitif, et en latin seulement, le Datif.

Je nomme *cas complémentaires*, ceux qui admettent soit nécessairement, soit seulement dans certaines circonstances, l'emploi d'un exposant, pour déterminer la nature du rapport dont ils forment le terme conséquent. L'Accusatif et l'Ablatif en latin sont des cas complémentaires.

Enfin, je donne le nom de *cas absolus* à ceux qui servent uniquement à caractériser les circonstances où les Noms sont exempts de toute dépendance antécédente ; tels sont le Nominatif et le Vocatif en latin.

Dans la langue arabe, il n'y a que trois cas, l'un absolu, le second complémentaire, le troisième adverbial.

10. — Les cas absolus ne sont pas nécessairement bornés à deux. Il peut y avoir, et il y a en effet dans quelques langues plusieurs formes de Nominatifs et de Vocatifs, soit pour distinguer le rang et la qualité des personnes de qui l'on parle, ou auxquelles on adresse la parole, soit pour caractériser les diverses natures de propositions actives, passives et neutres, indicatives, interrogatives, impératives, suppositives, conditionnelles, etc. Le sujet pourrait aussi être indiqué par des cas différents, dans les propositions principales ou subordonnées, complémentaires ou incidentes. Ce seraient de vrais modes dans

Digitized by Google

les Noms, comme on le verra quand nous définirons la nature et l'usage des modes dans les Verbes. C'est ainsi qu'en latin, dans les propositions directes, soit principales, soit subjonctives, ou simplement conjonctives, le Verbe étant à l'un des modes personnels, le sujet se met au Nominatif; que dans les propositions complémentaires, le Verbe étant à l'infinitif, le sujet se met à l'Accusatif; et qu'enfin dans les propositions que l'on nomme ordinairement *absolues*, et que j'aime mieux nommer *adverbiales*, le Verbe, s'il y en a un, est toujours au Participe, et le sujet toujours à l'Ablatif, ainsi que l'attribut, soit qu'il soit Verbe ou non.

Pour me faire mieux comprendre, je vais donner des exemples de ces diverses propositions en latin.

Propositions directes : *Deus nobis hœc otia* FECIT. *Sic tibi quum fluctus subterlabere Sicanos,* DORIS AMARA *suam non* INTERMISCEAT *undam.*

Proposition complémentaire : *Spero* TE ESSE VENTURUM.

Propositions adverbiales : HIS AUDITIS, *tacuere omnes.* EO CONSULE, *bellum cum Samnitibus gestum est* (1).

En grec, dans les propositions adverbiales, le sujet et l'attribut sont au Génitif.

11. — Les Noms et les Pronoms sont les seuls mots qui puissent servir de terme conséquent à un rapport (2). Eux seuls sont donc, par leur nature, susceptibles de cas. Les Adjectifs peuvent néanmoins admettre la diversité des cas, comme ils admettent celle des genres et des nombres. Ce sont autant de signes

(1) Cette doctrine sera développée plus au long, ci-après, troisième partie, chap. VI.

(2) Les infinitifs des Verbes sont aussi susceptibles de la diversité des cas. Les cas de l'infinitif sont connus sous la dénomination spéciale de *gérondifs*. Je n'en parle point ici, pour ne pas anticiper sur ce que j'ai à dire des modes des Verbes.


Digitized by Google

propres à faire reconnaître à quels Noms les Adjectifs se rapportent.

12. — L'ensemble de toutes les variations dont un Nom, un Pronom, ou un Adjectif est susceptible pour indiquer les genres, les nombres et les cas, se nomme *déclinaison* : et réciter un Nom, un Pronom ou un Adjectif, en le faisant passer successivement par toutes ces variations, c'est ce qu'on appelle le *décliner*.

QUESTIONS.

1. — De combien de manières peut-on déterminer le rapport d'un Nom avec un autre Nom? — avec un Adjectif? — avec un Verbe?

2. — Donnez et expliquez un exemple relatif à la manière dont un Nom peut se trouver en rapport avec un autre Nom, (*Dieu* et *livre* p. ex., en français et en latin.) — Quelle préposition emploie-t-on en français, pour indiquer le rapport de propriété? — Comment ce rapport s'indique-t-il en latin?

3. — Quelle préposition emploie-t-on, en français, pour exprimer un rapport indiquant le terme d'une action? — Et comment exprime-t-on ce même rapport, en latin? (Ex. et expl.).

4. — Comment nomme-t-on, dans certaines langues et particulièrement en latin, les variations dans la terminaison des mots? — D'où vient le mot *cas ?*

5. — L'usage des cas est-il absolument nécessaire?

6. — Les langues qui admettent des cas, en ont-elles toutes le même nombre?

7. — L'existence des *cas*, dans une langue, dispense-t-elle toujours de recourir aux prépositions?

8. — Comment peut-on diviser les cas d'une manière générale?

9. — Qu'entendez-vous par *cas adverbiaux ?* — par *cas complémentaires ?* — et par *cas absolus ?*

Digitized by Google

10. — Les cas absolus sont-ils nécessairement bornés à deux? (Ex. et expl.).

11.—Tous les mots peuvent-ils servir de terme de complément à un rapport?

12. — Qu'entendez-vous par *déclinaison* et *décliner*?

Digitized by Google

CHAPITRE IV.

Augmentatifs et Diminutifs.

1. — Les individus d'une même espèce peuvent être comparés entre eux relativement à leur grandeur, à leurétendue, à leur âge, à leur beauté, à leur laideur, etc. Ces qualités accessoires, qui ne changent rien à l'idée de la nature commune à tous les individus, peuvent être et sont le plus souvent exprimées par des Adjectifs.

2.—Cependant, dans plusieurs langues, tous les Noms, dans d'autres, certains Noms seulement, au moyen d'une addition de quelques syllabes, ou d'un changement quelconque dans leur forme, ajoutent à l'idée exprimée par le Nom primitif, celles de grandeur ou de petitesse, de laideur ou de beauté. Ces sortes de formations ne sont pas très-communes en français. Nous disons cependant *agneau* et *agnelet*, *maison* et *maisonnette*, *herbe* et *herbette*. Nous disons de même *villace*, pour une grande ville mal bâtie : ces terminaisons sont empruntées de l'italien. Dans cette langue, tous les Noms peuvent former des augmentatifs ou des diminutifs, qui, outre l'idée accessoire de grandeur ou de petitesse, renferment encore celle de beauté ou de laideur, d'estime ou de mépris.

3.—Cette faculté de former des diminutifs ou des augmentatifs peut aussi s'étendre aux Adjectifs et aux Adverbes, et même aux Verbes attributifs ; car tous ces mots renferment l'idée d'une qualité ou manière


Digitized by Google

d'être, qui, sans changer de nature, peut recevoir diverses modifications. De *joli* nous formons en français le diminutif *joliet*, *joliette:* de *grand*, nous formons *grandelet*.

4.—En arabe, tous les Noms, tous les Adjectifs, les Articles démonstratifs, l'Adjectif conjonctif, plusieurs Verbes même forment des diminutifs, et il est possible que, dans certaines langues, cette faculté soit générale pour toutes les parties du discours, autres que les Prépositions et les conjonctions.

Questions.

1. — Comment exprime-t-on ordinairement les différents degrés de *grandeur*, *d'étendue*, *d'âge*, etc, dans les individus?

2. — La même méthode est-elle commune à toutes les langues?

3. — Les Noms sont-ils les seuls mots qui puissent donner naissance aux *augmentatifs* et aux *diminutifs*?

4. — Quel est, à cet égard, l'usage de certaines langues?

Digitized by Google

CHAPITRE V.

Des degrés de Comparaison.

Positif, comparatif, superlatif, ampliatif.

1.—Les adjectifs expriment des qualités. Ces qualités sont susceptibles de plus ou de moins, comme *plus grand*, *moins grand*. Elles peuvent être considérées ou simplement, sans aucun égard à leur intensité, comme *grand*; ou en comparant le degré d'intensité qu'elles ont dans un sujet, avec celui qu'elles ont dans un autre, comme *Alexandre fut plus heureux qu'Annibal*; ou en comparant le degré d'intensité de deux qualités différentes dans un même sujet, comme *cette femme est plus belle que sage*; ou comme atteignant un grand degré d'intensité, mais sans comparaison, comme *il est très-sage*; ou enfin comme surpassant dans un sujet le degré d'intensité qu'elles ont dans tous les autres, comme *Socrate fut le plus sage de tous les Grecs*. C'est ce qu'on nomme *degrés de comparaison*. Chacun de ces degrés peut être en plus ou en moins; car on peut dire *plus sage*, *moins sage*; *très-sage, peu sage; le plus sage, le moins sage*.

2. — Ces degrés de comparaison ne s'expriment pas toujours par un Adverbe, comme *plus, moins, très*; quelquefois ils s'expriment par un simple changement dans la forme de l'Adjectif. Ainsi en latin,

Digitized by Google

sage se dit SAPIENS ; *plus sage,* SAPIENTIOR ; *très-sage* et *le plus sage*, SAPIENTISSIMUS.

Quelquefois aussi la qualité jointe à l'idée de comparaison ou d'intensité s'exprime par un mot absolument différent de celui qui sert à exprimer la même qualité, dépouillée de ces idées accessoires. Ainsi l'on dit : *bon, meilleur, excellent,* ce qui est la même chose que *bon, plus bon, très-bon* ; *mauvais, pire,* ce qui vaut autant que *mauvais, plus mauvais.*

3. — On appelle *positif* la qualité énoncée sans comparaison et sans aucun égard au plus ou au moins d'intensité ; *comparatif*, la même qualité énoncée avec comparaison entre divers degrés d'intensité ; *superlatif*, la même qualité énoncée avec une intensité supérieure à celle qu'elle a dans tout autre sujet. On peut nommer *ampliatif* le mot qui indique un haut degré d'intensité sans comparaison.

4. — On sent bien que l'on pourrait aussi distinguer un degré *diminutif, comparatif, minoratif, etc.* Mais l'usage n'ayant point introduit dans les langues, du moins dans celles que nous connaissons, de formes particulières, pour exprimer ces degrés inverses d'intensité dans les Adjectifs, on ne les a pas compris dans les degrés de comparaison, et on ne leur a pas donné de Noms.

5. — Les Adverbes admettent, aussi bien que les Adjectifs, les degrés de comparaison.

6. — Les Verbes, et surtout les Verbes neutres, qui expriment de simples qualités ou manières d'être, pourraient aussi admettre les mêmes degrés.

Digitized by Google

QUESTIONS.

1. — Qu'entendez-vous par *degrés de comparaison?* (Ex. et expl.).

2. — Comment exprime-t-on ces degrés de comparaison dans diverses langues?

3. — Qu'est-ce que le *positif?* — le *comparatif?* — le *superlatif?* — l'*ampliatif?*

4. — Existe-t-il, dans les langues que nous connaissons, des formes qui expriment un degré *diminutif* ou *minoratif?*

5. — Les Adverbes admettent-ils les degrés de comparaison?

6. — Les Verbes pourraient-ils admettre ces mêmes degrés?

Digitized by Google

CHAPITRE VI.

Des Temps.

Temps indéfinis et définis, présent, passé et futur ; passés et futurs prochains et éloignés, antérieurs et postérieurs, absolus et relatifs.

1. — La plupart des jugements (1) que nous portons des choses qui sont l'objet de nos pensées se rapportent à un temps présent, passé ou futur. Nous considérons les qualités que nous leur attribuons comme leur appartenant présentement, ou leur ayant appartenu, ou devant un jour leur appartenir. Cette circonstance de temps ne change rien à la nature du sujet, ni à celle de l'attribut ; elle ne modifie que l'idée de l'existence du sujet, et de sa relation à l'attribut.

2. — Puisque l'existence du sujet et sa relation à un attribut sont exprimées par le Verbe, c'est donc en modifiant le Verbe, et en lui donnant des formes différentes, que l'on peut exprimer ces diverses circonstances de temps. Aussi est-ce ce qui a lieu dans la plupart des langues. Ainsi nous disons en français, *il plut*, s'il sagit d'un temps passé ; *il pleut*, s'il s'agit

(1) M. DE SACY dit : *Tous les jugements.* On peut apprécier la valeur du changement que nous faisons ici, en comparant ce N° avec le N° 4, plus bas. — E.

Digitized by Google

d'un temps présent ; *il pleuvra*, s'il s'agit d'un temps futur.

Ces formes, destinées à indiquer les circonstances de temps, se nomment elles-mêmes des *temps*.

3. — Il faut cependant avouer que ces modifications ne sont pas essentiellement attachées au Verbe. Le Verbe pourrait être invariable, et les circonstances du temps pouraient être exprimées par des Adverbes, ou de quelque autre manière, ou même simplement indiquées par l'ordre de la narration. C'est ce qui arrive dans diverses langues, où le Verbe reste invariable, et c'est aussi de cette manière que s'expriment souvent les gens qui ne savent qu'imparfaitement le français.

Si un négre, par exemple, disait :

Hier moi aller à la rivière pour chercher de l'eau, moi trouver l'eau gelée, pas pouvoir casser la glace ; aujourd'hui moi y aller, trouver de petits endroits la glace être cassée ; demain peut-être dégeler tout à fait, nous plus faire de feu,

on l'entendrait aussi bien que s'il eût dit :

Hier je suis allé à la rivière pour chercher de l'eau, j'ai trouvé l'eau gelée, et je n'ai pas pu casser la glace ; aujourd'hui j'y vais, je trouve de petits endroits où la glace est cassée ; demain il dégèlera peut-être tout à fait, et nous ne ferons plus de feu.

4. — Remarquons encore que nous portons quelquefois, sur la relation de certains sujets avec certains

Digitized by Google

attributs, des jugements généraux qui sont indépendants du temps, et que nous reconnaissons pour vrais au passé, comme au présent et au futur. Si nous disons : *L'univers est l'ouvrage de Dieu*; *Gustave est frère d'Abel,* ces jugements que nous portons sont indépendants de toute circonstance de temps.

5.—De là naissent dans les Verbes deux sortes de temps : les uns *indéfinis,* qui expriment l'existence du sujet et sa relation à un attribut, d'une manière indéfinie, c'est-à-dire sans indiquer aucun temps; les autres *définis,* qui expriment l'existence du sujet et sa relation à l'attribut, avec détermination d'une époque passée, présente ou future.

6.—Il ne suit pas de là que, dans toutes les langues, il y ait des formes particulières pour les temps indéfinis, et d'autres pour les temps définis. Au contraire, on emploie souvent le temps défini pour exprimer un temps indéfini, et la nature seule de la proposition fait connaître si la même forme est employée d'une manière définie ou indéfinie.

Que l'on demande, par exemple : *Que fait Victor?* et que l'on réponde : *Il mange sa soupe*, nous concevons que dans le moment présent, Victor mange sa soupe. Que l'on demande, au contraire : *Victor aime-t-il les navets ?* et que l'on réponde : *Il mange indifféremment toutes sortes de légumes*, il est clair que cela ne veut pas dire que, dans le moment actuel, il mange toutes sortes de légumes, mais que son goût et son habitude sont tels que toutes sortes de légumes lui plaisent également. Cependant, dans l'une et dans l'autre phrase, on a employé la même forme, *il mange* : le sens seul

Digitized by Google

de la phrase a fait connaître si cette forme indiquait ou n'indiquait pas un temps déterminé.

7. — Toutes les circonstances de temps se réduisent au passé, au présent et au futur. Il est impossible que l'existence d'une chose ne soit pas attachée au moment actuel, ou à un temps antérieur, ou à un temps qui n'est pas encore arrivé. Mais tout ce qui est passé, et tout ce qui est futur, n'est pas également éloigné du temps présent. Si je dis :

Victor est né en 1791, *il a commencé à apprendre à lire en* 1796, *il a appris à écrire en* 1798, *il vient d'étudier la grammaire générale, à présent il étudie la grammaire latine; il va commencer l'étude de la langue grecque, et ensuite on lui apprendra les mathématiques;*

on voit dans cette phrase plusieurs événements passés, qui sont plus anciens l'un que l'autre, et plusieurs événements futurs, qui sont plus ou moins éloignés du moment actuel.

8. — Ces différents degrés d'antériorité et de postériorité peuvent être exprimés par différentes formes. Ainsi l'on dit en français :

Je viens de lire l'histoire de César, j'ai lu il y a longtemps celle de Pompée, je lis actuellement celle de Cicéron, et je vais lire incessamment celle de Caton d'Utique; après quoi je dois lire les vies des empereurs jusqu'à la fondation de Constantinople.

Je viens de lire exprime un *passé prochain*; *j'ai*

Digitized by Google

lu, un *passé plus éloigné. Je vais lire* exprime un *futur prochain; je dois lire*, un *futur plus éloigné.*

9. — Ce n'est pas seulement parce que les événements passés ou futurs sont plus ou moins éloignés du moment actuel, qu'il peut y avoir dans les Verbes diverses formes de temps passés et futurs. C'est encore parce que l'on peut envisager les événements passés et futurs sous un double rapport de temps. Le premier de ces rapports a toujours pour terme le présent, le moment même où l'on parle; et les événements sont passés, ou présents, ou futurs, par rapport à cette époque, comme quand on dit simplement: *j'ai soupé, je soupe, je souperai.* Le second rapport a pour terme une époque différente de celle à laquelle on parle, et cette époque est elle-même passée ou future. Dans ce cas, on exprime toujours plusieurs événements passés, ou plusieurs événements futurs, et l'un de ces événements passés ou futurs forme une nouvelle époque, par rapport à laquelle les autres événements dont on parle sont considérés comme passés, présents ou futurs. Ceci a besoin d'être développé et rendu sensible par plusieurs exemples.

10. — EXEMPLES POUR LE PASSÉ.

Pierre soupait, quand Paul dînait. Les deux événements, le souper de Pierre, et le dîner de Paul, sont passés par rapport au moment où je parle; mais ils sont considérés, outre cela, comme présents l'un par

Digitized by Google

rapport à l'autre, parce qu'ils sont arrivés en même temps.

Pierre soupait quand Paul entra. Il y a encore ici deux événements passés sous le premier rapport, mais présents sous le second, c'est-à-dire eu égard à la relation qu'ils ont l'un avec l'autre; mais une circonstance particulière à remarquer, c'est que l'un des événements, le souper de Pierre, était commencé avant l'entrée de Paul, et que ce premier événement était déjà passé en partie quand l'autre fut présent.

Pierre avait soupé quand Paul entra. Considérés sous le premier rapport, les deux événements sont passés; envisagés sous le rapport qu'ils ont entre eux, le premier, le souper de Pierre, était encore futur, quand le second, l'entrée de Paul, était présent.

Pierre avait soupé quand Paul entra. Les deux événements sont passés, comme dans l'exemple précédent, sous le premier rapport; mais sous le second, ils ont une relation toute contraire: le souper de Pierre était entièrement passé quand l'entrée de Paul fut présente.

11. — EXEMPLES POUR LE FULUR.

Pierre soupera quand Paul dînera. Par rapport au moment où je parle, le souper de Pierre et le dîner de Paul sont deux événements futurs; mais je les envisage, outre cela, sous la relation qu'ils auront entre eux, comme présents l'un par rapport à l'autre, parce qu'ils arriveront simultanément.

Digitized by Google

Pierre sera à souper quand Paul entrera. Les deux événements considérés simplement sous le premier rapport sont futurs; envisagés sous le second, ils sont présents, mais avec cette circonstance, qui distingue cet exemple du précédent, que le souper de Pierre sera en partie futur et en partie présent, quand l'entrée de Paul sera présente.

Pierre sera près de souper quand Paul dînera. Sous le premier rapport, le souper de Pierre et le dîner de Paul sont futurs; mais en envisageant ces deux événements sous la relation qu'ils auront l'un par rapport à l'autre, on voit que le souper de Pierre sera encore futur, quand le dîner de Paul sera déjà présent.

Pierre aura soupé quand Paul dînera. C'est ici tout le contraire : les deux événements sont, il est vrai, futurs sous le premier rapport; mais considérés sous le second, le souper de Pierre sera déjà passé, quand le dîner de Paul sera présent.

12. — J'appelle *temps absolu* tout temps passé ou futur qui n'indique que le simple rapport avec l'époque de la parole, et *temps relatif*, tout temps passé ou futur qui, outre ce rapport général, exprime un autre rapport avec un événement quelconque, soit passé, soit futur.

13. — Le *passé absolu* est en même temps *indéfini*, s'il ne détermine point le degré d'éloignement qui sépare l'événement passé du moment où je parle, comme quand je dis : *J'ai lu Virgile.*

Digitized by Google

Il est *défini*, s'il détermine ce degré d'éloignement, et alors il est ou *prochain*, comme : *Je viens de lire Homère*; ou *éloigné*, comme : *J'ai vu jadis Fontainebleau.*

14.—Le *passé relatif* est ou *antérieur*, comme : J'AVAIS SOUPÉ *quand il rentra*; ou *simultané*, comme : JE SOUPAIS *quand il dînait*; ou *postérieur*, comme : J'ALLAIS SOUPER *quand il revint de la chasse.*

Le *passé relatif simultané* serait aussi bien nommé *présent antérieur.*

15.—*Le futur absolu* est en même temps *indéfini*, s'il n'exprime point le degré d'éloignement qui sépare le moment où je parle de l'événement futur, comme quand on dit : *J'irai en Angleterre.*

Il est *défini*, s'il exprime ce degré d'éloignement, et alors il est ou *prochain*, comme : *Je vais souper*; ou *éloigné*, comme : *Je saurai cela quand je serai vieux.*

16.—Le *futur relatif* est ou *antérieur*, comme : J'AURAI SOUPÉ *quand il dinera*; ou *simultané*, comme : J'IRAI *en Italie quand nous serons en paix*; ou *postérieur*, comme : JE SERAI SUR LE POINT DE PARTIR *qurnd mon frère arrivera.*

Le *futur relatif simultané* pourrait être désigné sous la dénomination de *présent postérieur.*

17. — Les *passés* et les *futurs relatifs*, *antérieurs* et *postérieurs*, pourraient encore être multipliés : il pourrait y en avoir de *prochains* et *d'éloignés* ; mais, faute de formes particulières dans la conjugaison du Verbe, pour exprimer ces nuances dans les rapports de

Digitized by Google

temps qu'ont entre eux les événements, on les exprime par des périphrases.

Passé relatif antérieur prochain :

JE VENAIS DE SOUPER *quand il se mit à table.*

Passé relatif antérieur éloigné :

J'AVAIS SOUPÉ DEPUIS LONGTEMPS *quand il rentra.*

Passé relatif postérieur prochain :

J'ALLAIS SOUPER *quand le feu prit à la maison.*

Passé relatif postérieur éloigné :

J'ÉTAIS ENCORE LOIN DE ME COUCHER *quand il s'endormit.*

Futur relatif antérieur prochain :

IL VIENDRA SOUPER *quand vous vous mettrez à table.*

Futur relatif antérieur éloigné :

J'AURAI SOUPÉ DEPUIS LONGTEMPS, *quand il rentrera.*

Futur relatif postérieur prochain :

JE SERAI PRÈS DE SOUPER *quand le spectacle finira.*

Futur relatif postérieur éloigné :

JE SERAI BIEN LOIN DE ME COUCHER *quand je souperai.*

Digitized by Google

18. — Il s'en faut de beaucoup que nous ayons en français une forme particulière pour chacune de ces circonstances de temps : il n'est même vraisemblablement aucune langue qui multiplie les formes à ce point ; mais il est nécessaire d'envisager toutes ces nuances comme possibles, pour classer les différentes formes des passés et des futurs qu'offre chaque langue. Rien n'est plus varié que le nombre des temps dans différentes langues comparées : la manière dont ces temps se forment, est aussi très-variée. Tantôt, c'est par un changement léger dans la finale, ou dans quelque autre partie du Verbe ; tantôt, c'est par l'union de deux ou de plusieurs Verbes. Nous trouvons des exemples de l'une et de l'autre manière de former les temps, en français, Du Verbe *lire,* par un changement dans la terminaison, se forment les temps : *je lis, je lisais, je lus, je lirai, etc.* Par l'union du Verbe *avoir* avec le mot *lu,* se forment les temps : *j'avais lu, j'ai lu, j'ai eu lu.*

Quand il s'agit d'exprimer quelque circonstance de temps, pour laquelle une langue ne fournit pas de forme particulière, on a recours à des Adverbes, ou à quelque autre forme d'expression, comme on l'a vu dans les exemples que j'ai donnés précédemment.

Questions.

1. — La plupart des jugements que nous portons ne sont-ils pas déterminés, sous le rapport du temps ?

2. — Comment peut-on exprimer les diverses circonstances de temps? — Qu'entend-on par les *temps* d'un verbe?

3. — Le Verbe est-il le seul mot par lequel on puisse exprimer les modifications du temps ?

4. — N'y a-t-il pas des jugements généraux qui sont indépendants du temps ? (Ex. et expl.).

5.—Combien y a-t-il de sortes de temps dans les Verbes.— Qu'appelez-vous temps *indéfinis*, et temps *définis ?*

6. — Y a-t-il, dans toutes les langues, des formes particu-

Digitized by Google

lières pour les temps indéfinis, et d'autres pour les temps définis? (Ex. et expl.).

7.—A quoi se réduisent toutes les circonstances de temps? (Ex. et expl.).

8.— Comment exprime-t-on les différents degrés d'antériorité et de postériorité? (Ex.).

9. — Pourquoi y a-t-il, dans les Verbes, diverses formes de temps passés et futurs?

10. — Donnez des exemples pour le *passé*.

11. — Donnez des exemples pour le *futur*.

12. — Qu'appelez-vous *temps absolu* et *temps relatif?*

13. — Quand le *passé absolu* est-il *indéfini?* — Quand est-il *défini*? (Ex.).

14. — Donnez un exemple du *passé relatif* ANTÉRIEUR ; et un autre exemple du *passé relatif* SIMULTANÉ.

15.—Quand le *futur absolu* est-il *indéfini?*— quand est-il *défini* ?

16.—Donnez un exemple du *futur relatif antérieur* ;— et un autre exemple du *futur relatif postérieur*.

17.—Ne pourrait-il pas y avoir d'autres *passés* et d'autres *futurs relatifs*, *antérieurs* et *postérieurs* ? — Comment exprime-t-on ces nuances dans les rapports de temps, lorsque la conjugaison du Verbe manque de formes particulières pour cet objet? (Ex.).

18.— A quelle remarque peuvent donner lieu, sous ce rapport, l'usage de la langue française et celui de diverses langues?

Digitized by Google

CHAPITRE VII.

Des Personnes des Verbes.

1. — Le Verbe indique l'existence du sujet et sa relation à un attribut. Pour que l'on reconnaisse plus facilement dans le discours le sujet et le Verbe qui sont en relation l'un avec l'autre, le Verbe, dans beaucoup de langues, admet la distinction des genres et des nombres. Il prend alors, dans une proposition, le même genre et le même nombre que le Nom auquel il se rapporte; et ce caractère facilite l'intelligence du discours, et donne plus de liberté à la construction, et plus de ressources à l'harmonie. Mais, outre cette distinction de genres et de nombres, il en est une autre plus généralement reçue, et qui contribue encore davantage à la clarté du discours.

2. — Le sujet d'une proposition est toujours, ou la personne qui parle, ou celle à qui l'on parle, ou bien une chose ou une personne différente de l'une et de l'autre. Le sujet s'exprime, dans le premier cas, par *je*, Pronom de la première personne; dans le second, par *tu*, Pronom de la seconde personne; dans le troisième, par le nom même de la chose, ou, si on ne la nomme pas, par *il*, *elle*, Pronoms de la troisième personne.

3. — Le Verbe prend aussi des formes différentes,

Digitized by Google

suivant que le sujet est de la première, de la seconde ou de la troisième personne. Ces différences sont plus ou moins fortement marquées.

4. — En francais, elles sont souvent peu sensibles. Ainsi, dans ces mots *je lis, tu lis, il lit,* la différence est presque insensible. Au pluriel, elle est bien marquée : *nous lisons, vous lisez, ils lisent.* En latin, en grec et dans beaucoup d'autres langues, elle est infiniment plus marquée, comme dans *lego, legis, legit ; legimus, legitis, legunt.* Ces différentes terminaisons suffisant en latin pour indiquer si le sujet est de la première, de la seconde ou de la troisième personne, il est presque toujours inutile d'exprimer le sujet, quand il n'est qu'un Pronom. Ainsi, au lieu de dire, comme en français, (*je lis, tu lis,*) EGO LEGO, TU LEGIS, on dit ordinairement LEGO, LEGIS.

5. — Il ne faut pas croire néanmoins qu'il soit absolument indispensable de varier ainsi les terminaisons du Verbe pour distinguer les personnes. Le sujet étant exprimé, on peut se passer de cette distinction. C'est ainsi que l'on pourrait dire en français : *Si toi vivre avec moi, moi vivre volontiers avec toi*, au lieu de : *Si tu vis avec moi, je vis aussi volontiers avec toi ;* et encore : *Si les enfants aimer leurs pères, les pères aussi aimer leurs enfants*, au lieu de : *Si les enfants aiment leurs pères, les pères aiment aussi leurs enfants.* Ces manières de s'exprimer seraient sans doute très-contraires à l'usage et au génie de la langue française ; mais elles ne rendraient pas le discours inintelligible.

Questions.

1. — Quels moyens emploie-t-on pour faire reconnaître plus facilement le sujet, de l'attribut ou du Verbe qui le renferme ? — Dites le premier de ces moyens dans beaucoup de langues.

2. — Quel est le second de ces moyens ? (Ex. et expl.).

Digitized by Google

3. — Quel est le troisième?

4. — Quel est, à cet égard, l'usage de certaines langues?

5.—Est-il absolument nécessaire de varier les terminaisons des Verbes, pour distinguer les personnes?

Digitized by Google

CHAPITRE VIII.

Des Modes des Verbes.

Différentes sortes de propositions. Elles sont divisées en trois classes principales, suivant qu'elles expriment un doute, un jugement ou une volonté; subdivisions de ces trois classes. Rapports que les diverses propositions ont entre elles dans le discours. Modes des Verbes. Modes personnels. Modes impersonnels. Modes absolus. Modes relatifs.

1. — Toutes les opérations de notre esprit ont pour objet les rapports entre les personnes et leurs qualités. Nous ne considérons jamais les choses qui tombent sous nos sens, et nous ne réfléchissons sur les idées que nous en avons conçues, que pour reconnaître les qualités qui leur conviennent; et cet usage que nous faisons de nos facultés, a toujours pour but de nous mettre en état de porter un jugement. Avons-nous une fois porté ce jugement, l'opération de notre esprit est terminée, et là commence l'action de notre volonté, dont les mouvements sont déterminés par nos jugements, vrais ou faux. Ainsi l'exercice de nos facultés morales commence par le doute, et se termine par le vouloir; et ces deux termes extrêmes sont liés par le jugement.

On me présente un bijou d'or orné de perles et de diamants, que l'on offre de me céder pour un prix modéré. Je commence par examiner si le métal est effectivement de l'or, si les pierres dont il est enrichi sont vraies ou contrefaites, d'une belle qualité ou de rebut, si le travail de l'artiste répond au prix de la matière, si enfin il y a quelque proportion entre la valeur réelle du bijou et le prix qu'on en demande. Si, d'après cet examen, je juge que le bijou est réellement précieux, et que le prix auquel on me l'offre n'a rien que de modéré, ce jugement est suivi du désir de le posséder et de la détermination que je prends de l'acquérir.

Digitized by Google

2. — Nous avons dit précédemment que tout assemblage de mots, composé d'un sujet, d'un Verbe et d'un attribut, forme une proposition. Il est temps d'observer qu'il y a diverses sortes de propositions, qui répondent aux différents états par lesquels nous passons successivement, dans l'usage de nos facultés intellectuelles. Nous commençons par douter; du doute nous passons au jugement, et le jugement nous conduit au vouloir. Ces trois états doivent être peints par la parole : aussi donnent-ils naissance à trois sortes de propositions que l'on pourrait nommer *délibératives*, *affirmatives* et *volitives*.

3. — Ces trois classes primitives de propositions se partagent en plusieurs subdivisions.

A la classe des propositions *délibératives* appartiennent les propositions *interrogatives*, *hypothétiques*, *conditionnelles* et *suppositives*.

Les propositions *affirmatives* peuvent être *absolues* ou *hypothétiques*.

Enfin les propositions *volitives* sont ou *impératives*, ou *optatives*, ou *concessives* (1).

(1) Je ne distingue point les propositions *affirmatives* en *positives*, comme *J'aime*, et *négatives*, comme *Je n'aime pas*; 1° parce que les propositions négatives sont de véritables affirmations d'un attribut négatif; 2° parce que toutes les espèces de propositions peuvent devenir négatives; que, par conséquent, la négation ne forme point un mode du Verbe, et que dans les langues où le Verbe a une forme négative, comme en turc, cela constitue un *Verbe dérivé*, comme je le dirai plus loin, et non pas un *mode*. Par la même raison, je n'admets ni un mode *prohibitif*, ni un mode *déprécatif*. Ces deux modes ne seraient que *l'impératif* et l'*optatif* de la forme négative.

Digitized by Google

4. — Parmi ces propositions, il y en a qui sont *corrélatives*, c'est-à-dire qu'elles ne peuvent jamais aller seules, et qu'elles sont toujours dans une relation réciproque et immédiate avec une autre proposition. Ce caractère distingue essentiellement les propositions *hypothétiques*, qui sont toujours en rapport avec une proposition *conditionnelle* ou *suppositive*.

5. — Proposition interrogative : *Aimez-vous l'étude?*

Proposition interrogative hypothétique : *Aimerez-vous l'étude, si...?*

Proposition conditionnelle : *Si vous aimez l'étude....*

Proposition suppositive : *Si vous aimez l'étude....*

Propositions affirmatives absolues : *J'aime l'étude* ; *Je n'aime pas l'oisiveté.*

Proposition affirmative hypothétique : *J'aimerais l'étude, si....*

Proposition impérative : *Étudiez votre leçon.*

Proposition optative : *Puisse cet enfant aimer l'étude !*

Proposition concessive : *Soit la chose telle que vous le pensez.*

6. — Remarquons :

1° Que ce qui distingue essentiellement la proposition conditionnelle de la proposition suppositive, c'est que la condition exprimée par la proposition suppositive est envisagée comme ne devant vraisemblablement point exister, au lieu que la proposition

Digitized by Google

conditionnelle n'exprime que la simple incertitude. Qu'on m'entende dire à quelqu'un : *Si vous m'aimez, je serai content*, on sera comme moi dans l'incertitude si je suis aimé de celui à qui je parle ; mais si je disais : *Si vous m'aimiez, je serais content*, on comprendrait que je crois n'être point aimé. Quoique cette distinction ne soit pas toujours scrupuleusement observée, elle n'en est pas moins vraie.

7. — 2° On voit que le sens des propositions conditionnelles et suppositives, telles que : *Si vous aimez l'étude,... Si vous aimiez l'étude,...* n'est pas complet, tant que la proposition hypothétique corrélative n'est point exprimée. Qu'on l'exprime en disant : *Si vous aimez l'étude, je suis content*; *Si vous aimiez l'étude, je serais content*, l'esprit sera pleinement satisfait.

8. — 3° Les propositions interrogatives, affirmatives, impératives, optatives et concessives peuvent devenir hypothétiques par leur relation avec une proposition conditionnelle, comme :

Aimerez-vous vos enfants, si vous en avez un jour? J'aimerai Charles, s'il est docile et studieux. Étudiez, si vous voulez devenir savant, etc.

9. — Jusqu'ici je n'ai considéré les propositions que par rapport à l'état de nos facultés intellectuelles, état dont elles sont le tableau et l'expression ; et cela suffirait si, dans le discours, chaque proposition, sans liaison immédiate avec aucune autre, formait un tout isolé : mais il n'en est pas ainsi. Le plus souvent même il se trouve plusieurs propositions tel-

Digitized by Google

lement enchaînées ensemble, que leur sens dépend, en grande partie, de leur union, et qu'on ne pourrait les séparer sans anéantir le tableau qui résulte de leur combinaison intime. On en a déjà vu des exemples dans les propositions conditionnelles et suppositives, qui sont de leur nature corrélatives.

A raison de ces rapports que les propositions ont les unes avec les autres, on peut les diviser encore en différentes classes, telles que propositions *principales*, *complémentaires*, *complémentaires subjonctives*, *incidentes*, *adverbiales*, *conjonctives* et *subjonctives*. Ces distinctions ne tiennent pas, comme les précédentes, à la nature des propositions, mais elles tiennent à leur disposition dans le discours, et elles ne sont qu'accidentelles.

10.— Donnons des exemples de ces diverses sortes de propositions :

Proposition principale et proposition complémentaire subjonctive : JE VEUX *que* FÉLIX APPRENNE *sa leçon*.

Proposition principale et proposition complémentaire : JE CROIS QUE FÉLIX APPREND *sa leçon*.

Proposition incidente : *Je sais*, DIT LE ROI, *les services que vous avez rendus à l'État. Un prince, si* PUISSANT SOIT-IL, *doit se souvenir qu'il est homme*.

Proposition adverbiale : *Je viendrai*, DIEU AIDANT, *passer l'été à Paris. Je demande*, CELA POSÉ, *quel parti je dois prendre dans cette affaire*.

Proposition conjonctive : *Charles*, QUI APPREND A

Digitized by Google

ÉCRIRE, *commence à employer son temps utilement. Le petit Jules,* QUE SA MÈRE VIENT DE SEVRER, *ne parle pas encore distinctement. J'ai écrit ceci pour l'utilité de mes enfants,* QUI EN RETIRERONT DU PROFIT, *comme* JE L'ESPÈRE.

Proposition subjonctive : *Il pourrait se faire* QUE J'EUSSE OUBLIÉ QUELQUES OBSERVATIONS ESSENTIELLES.

11.—Il est bon de remarquer que ce qui distingue essentiellement, du moins en français (1), les propositions complémentaires subjonctives des propositions simplement complémentaires, c'est que les premières renferment toujours l'idée d'un temps futur, et un degré plus ou moins grand d'incertitude. Les propositions simplement complémentaires expriment toujours, au contraire, une véritable affirmation. La même différence a lieu entre les propositions conjonctives et les propositions subjonctives.

12. — Puisque le discours doit être le tableau exact des opérations de notre esprit, il faut que les langues aient quelque moyen pour imprimer à chaque proposition un caractère qui fasse connaître si elle

(1) En latin, les propositions simplement complémentaires s'expriment ordinairement par l'infinitif; mais ce mode sert fréquemment à exprimer des propositions dont le sens est réellement subjonctif. C'est alors le sens du Verbe de la proposition principale qui détermine le vrai caractère de la proposition complémentaire, comme dans ces phrases : *Dico Ciceronem fuisse bonum civem. Volo, fili mi, te esse Dei et patriæ religiosum cultorem.* Il en est alors du latin comme des langues qui n'ont point de mode subjonctif.

Digitized by Google

exprime un doute, une affirmation ou une volonté.

Il n'est pas moins nécessaire que des formes variées, dans l'expression, indiquent la nature des rapports qu'ont entre elles les diverses propositions dont la réunion doit former un tout uni, mais sans confusion.

Ces différentes sortes de propositions sont effectivement distinguées, tantôt par l'ordre que l'on observe dans la disposition du sujet, du Verbe et de l'attribut, tantôt par des Conjonctions, tantôt enfin par diverses formes que le Verbe prend, suivant la nature de la proposition. Ces formes, qui sont le principal objet de ce chapitre, sont ce qu'on appelle des *modes*. L'exemple suivant fera sentir de quelle importance est la distinction des modes, et combien ils contribuent à la clarté du discours.

Qu'au lieu de dire :

Je voulais, dit-il, que mon frère, qui connaît les lois mieux que moi, se trouvât à cette conférence, afin qu'en discutant cette affaire avec lui, vous pussiez, s'il eût plu à Dieu, concilier les intérêts des deux parties, et que nous n'eussions pas le regret de porter cette contestation en justice,

Je dise :

Je voudrais, il dit, que mon frère, qui connaisse les lois mieux que moi, se trouvera à cette conférence, afin qu'en discuter cette affaire avec lui, vous pourriez, s'il aura plu à Dieu, conciliant les intérêts des deux parties, et que nous n'aurons pas le regret que nous porterions cette contestation en justice,

je ne parviendrai pas à me faire comprendre. La rai-

Digitized by Google

son en est que j'ai detruit toute l'économie de ce discours, en n'employant point la forme ou le mode convenable pour chacun des Verbes qui caractérisent les diverses propositions qui entrent dans sa composition.

13. — Il pourrait y avoir autant de modes qu'il y a de différentes sortes de propositions. Mais peut-être n'est-il aucune langue qui multiplie les modes à ce point. Le nombre des modes varie beaucoup dans les diverses langues ; il y a même des langues où les Verbes n'ont point de modes. Le mode impératif diffère rarement, en français, du mode indicatif, par une variation dans la forme du Verbe ; mais il en diffère toujours par la suppression du Pronom qui devrait indiquer le sujet du Verbe (1).

14. — Les modes dont l'usage est commun à un plus grand nombre de langues sont l'indicatif, l'impératif et le subjonctif.

Chaque mode peut avoir tous les temps dont nous avons parlé précédemment.

15.—Tous les modes dont nous venons de parler supposent un sujet lié par le Verbe exprimé ou sous-entendu, à un attribut ; aussi sont-ils tous susceptibles de la différence des personnes ; et, à raison de cela, je les nomme *modes personnels*.

(1) On emplo.e souvent, en français, le mode impératif comme concessif, ainsi que dans ces exemples : *Aimez-moi ou ne m'aimez point, cela m'est absolument indifférent. Ayez fini votre tâche à l'heure indiquée, ou ne l'ayez point finie, on vous en témoignera que plus ou moins de satisfaction.*


Digitized by Google

16.—Mais outre ces modes, il en est d'autres dans lesquels le Verbe cesse, en quelque sorte, d'être Verbe, ou, pour parler plus exactement, dans lesquels il perd une partie des qualités du Verbe, et joint à ce qu'il en conserve les qualités du Nom ou de l'Adjectif.

17.—Le Verbe signifie l'existence d'un sujet avec relation à un attribut. Cette destination du Verbe suppose toujours un sujet, et c'est pour cette raison que, dans tous les modes dont nous avons parlé, le Verbe peut admettre des distinctions de genres, de nombres et de personnes, qui servent à le faire concorder avec son sujet déterminé ; mais on peut aussi employer le Verbe comme liant l'idée de l'existence avec un attribut, sans déterminer le sujet dans lequel se trouve l'existence. L'idée de l'existence est donc considérée alors avec abstraction du sujet : ce mode s'appelle *infinitif*. Tels sont en français les mots *être*, *lire*, *devenir*.

L'infinitif participe du Verbe, en ce qu'il contient toujours l'idée de l'existence, comme se trouvant dans un sujet, et à raison de cela, il peut avoir différents temps, comme : *lire*, *avoir lu*, *devoir lire*.

Il n'a ni genres, ni nombres, ni personnes, parce qu'il ne se rapporte pas à un sujet déterminé, dont on puisse dire qu'il est de tel genre, de tel nombre ou de telle personne (1).

(1) Il y a des langues dans lesquelles le mode infinitif fait sou-

Digitized by Google

Il s'assimile aux Noms abstraits, puisqu'il désigne toujours une action ou une manière d'être; mais il y a cette différence entre l'infinitif et le Nom abstrait, que le Nom abstrait désigne l'action ou la manière d'être, sans aucune idée accessoire, et que l'infinitif la désigne comme existant dans un sujet quelconque.

18. — On sentira la différence qu'il y a entre le Nom abstrait et l'infinitif, en comparant les significations des mots *amour* et *aimer*. Ils expriment l'un et l'autre la même manière d'être, la même disposition du cœur. Dans le mot *amour*, elle est considérée avec une abstraction parfaite, sans rapport à aucun sujet, et ne fait nullement la fonction d'attribut. Dans l'infinitif *aimer*, qui est synonyme d'*être aimant*, cette qualité devient attributive, parce qu'elle est liée à l'idée de l'existence; et, par conséquent, elle suppose nécessairement un sujet, quoiqu'il n'y en ait aucun d'exprimé.

Les rapports qui se trouvent entre l'infinitif et le Nom abs-

vent la fonction d'un mode personnel, le sujet étant déterminé, comme en latin, dans ces phrases : *Credo Deum esse omnipotentem; Volo vos esse justos;* et on pourrait croire, à raison de cela, que l'infinitif serait susceptible de nombres, de genres et de personnes. Mais ce n'est qu'accidentellement, et par une sorte d'abus, qu'on le substitue aux modes personnels; ce qui arrive aussi quand on le construit avec un sujet au Nominatif, comme dans cet exemple : *Ego flere, ille vero ridere et cachinnari.* On peut rendre raison de cette construction par l'ellipse d'un Verbe, tel que *cœpi.* Si l'infinitif admettait la distinction des genres, des nombres et des personnes, il ne serait plus propre à remplir sa destination principale et primitive.

Digitized by Google

trait sont tels, que dans plusieurs langues, comme le grec vulgaire (1), les Verbes n'ont point de mode infinitif; c'est le Nom abstrait qui en tient lieu.

Il faut observer, néanmoins, un caractère qui distingue ces deux espèces de mots, et qui est propre à en faire sentir la différence réelle. C'est que le Nom abstrait désigue l'action, sans distinction de sens actif ou passif, au lieu que l'infinitif est déterminé à l'un de ces deux points de vue exclusivement. *L'amour de Dieu*, par exemple, peut, suivant les circonstances, s'entendre de l'amour que Dieu a pour les hommes, ou de celui que les hommes doivent au Créateur. C'est dans le premier sens que l'on dit : *L'amour de Dieu est gratuit, il n'ajoute rien à sa félicité :* on dit dans le sens opposé : *L'amour de Dieu n'exclut pas la crainte.* Je peux dire de même : *L'éducation est un devoir pour les pères et les mères ;* et alors dans le Nom abstrait, *éducation* est pris dans le sens actif, et signifie prendre les soins convenables pour former le corps, l'esprit et le cœur des enfants. Dans cette autre proposition : *L'éducation est le premier des biens*, ce même Nom est pris dans le sens passif, et signifie recevoir les soins dont nous venons de parler.

19. — A raison des rapports qui existent entre le mode infinitif et le Nom, ce mode peut prendre des Articles ; il peut servir de sujet à une proposition, et de complément à un Verbe et à une Préposition, Ainsi l'on dit : JUGER *les autres est une chose aisée* ; *Je veux* LIRE : *Je prends ce livre pour* LIRE.

(1) Il en est de même en arabe : il n'y a réellement point de mode infinitif. Le nom abstrait qui en fait la fonction reçoit indifféremment le sens actif et le sens passif. Cette vérité, méconnue jusqu'à présent des grammairiens qui nous ont donné des éléments de cette langue, est mise dans tout son jour dans ma Grammaire arabe.

Digitized by Google

Puisque l'infinitif peut servir de complément à un Nom, à un Verbe et à une Préposition, il doit être susceptible de la variation des cas, dans les langues où les Noms en admettent. Les cas de l'infinitif se nomment *gérondifs*. Chaque temps de l'infinitif pourrait avoir des gérondifs.

Je trouve en français un gérondif, il se termine en *ant : en lisant*, *en venant*. C'est l'infinitif servant de complément à une Préposition, et prenant, à cause de cette circonstance, une terminaison particulière.

L'infinitif considéré comme un Nom devient, à raison de cela, complément d'une Préposition. Or, une Préposition et son complément peuvent être rendus d'une manière équivalente par un Adverbe, comme nous l'avons fait voir précédemment. Il est donc possible qu'une Préposition et l'infinitif qui lui sert de complément, soient remplacés par un seul mot qui fasse la fonction d'Adverbe.

Cette espèce de mots existe dans quelques langues, comme en latin ; on la nomme *supin*. Le supin des Latins ne peut être rendu, le plus souvent, dans les autres langues, que par une Préposition suivie d'un temps de l'infinitif (1).

20. — Il y a encore un autre mode du Verbe qui l'assimile à l'Adjectif. Dans ce mode, qu'on nomme

(1) *Venit* COENATUM, il est venu POUR SOUPER ; *Horrible est* VISU, cela est horrible A ÊTRE VU : COENATUM, *pour souper*, VISU, *à être vu*, sont des supins, l'un actif, l'autre passif.

Quintilien a remarqué le rapport que j'établis ici entre les supins et les Adverbes. Parlant des Verbes passifs, il dit : *Quædam simile quiddam patiuntur, vocabulis in Adverbium transeuntibus. Nam ut* NOCTU *et* DIU, *ita* DICTU *et* FACTU. *Sunt enim hæc quoque verba participalia quædam ; non tamen qualia* DICTO FACTOQUE. Voyez *Instit. Orat.*, liv, I, ch. 4.

Digitized by Google

Participe, le Verbe exprime en même temps le sujet, mais d'une manière indéterminée et conjonctive, et son existence avec relation à un attribut déterminé et indéterminé (1). Ce mode participe donc du Verbe, en ce qu'il exprime l'existence, et par cette raison il peut avoir différents temps; mais il participe aussi de l'Adjectif, en ce que, comme l'Adjectif, il contient toujours l'ellipse du conjonctif *qui*.

EXEMPLES :

Un animal cornu blessa de quelques coups
Le lion qui, plein de courroux,
Pour ne plus tomber en la peine,
Bannit des lieux de son domaine
Toute bête *portant* des cornes à son front.

Toute bête PORTANT, c'est-à-dire *qui porte des cornes*.

Quels traits me présentent vos fastes,
Impitoyables conquérants?
. . . .
Un peuple aux fers *abandonné;*
Des mères pâles et sanglantes,
Arrachant leurs filles tremblantes
Des bras d'un soldat effréné.

(1) Pour bien juger de la nature du Participe, il faut le considérer, non dans les Verbes attributifs, mais dans le Verbe abstrait; on verra alors qu'il ne contient pas essentiellement un attribut, mais qu'il renferme seulement le conjonctif *qui* et le Verbe abstrait : dans les Verbes attributifs, il contient, en outre, un attribut; mais il a cela de commun avec tous les autres modes du Verbe.

Digitized by Google

Un peuple aux fers ABANDONNÉ, c'est-à-dire *qui est abandonné aux fers*; *des mères* ARRACHANT, c'est-à-dire *qui arrachent leurs filles, etc.*

Le Participe, renfermant toujours la valeur d'un Adjectif conjonctif, peut avoir, comme les Adjectifs, des genres, des nombres et des cas ; renfermant toujours l'idée de l'existence, il peut avoir des temps.

L'infinitif et le Participe peuvent être nommés *modes impersonnels,* par opposition aux *modes personnels*.

21. — On doit observer que les modes dans les Verbes ont une destination analogue à celle qu'ont les cas dans les Noms. Les cas indiquent les rapports que les Noms ont dans une proposition avec les autres mots qui la composent; les modes déterminent de même dans quels rapports sont entre elles les propositions qui forment une phrase ou une période. Comme les cas sont souvent aidés dans leurs fonctions par les Prépositions, les modes aussi ne remplissent, dans bien des occasions, leur destination qu'à l'aide des Conjonctions (1). Enfin, par un dernier trait de ressemblance, les Prépositions suppléent aux cas dans les langues qui n'admettent point ces désinences variées, et les Conjonctions peuvent aussi remplacer les modes.

Par suite de cette observation, on pourrait appliquer aux modes la distinction d'*absolus* et de *relatifs*, comme je l'ai appliquée aux cas. Il y a des modes qui sont nécessairement relatifs, comme les modes conditionnel, suppositif, etc. Il y en a d'autres qui sont tantôt absolus, tantôt relatifs (2).

22. — Enfin, il n'est pas inutile de remarquer

(1) *Voyez* ci-devant, première partie, chap. XI.

(2) *Voyez* ci devant, p. 127 et suiv.

Digitized by Google

qu'une même forme sert souvent pour plusieurs modes. L'optatif, en français, ne diffère point du subjonctif. Alors ces modes prennent leur dénomination de leur usage le plus fréquent, sans que cela exclue les autres usages auxquels ils sont employés (1).

QUESTIONS.

1. — Comment se font, en général, les opérations de notre esprit, ayant pour objet les rapports entre les personnes et leurs qualités? (Ex. et expl.).

2. — N'y a-t-il qu'une sorte de Proposition, ou y en a-t-il plusieurs ?—S'il y en a plusieurs, comment les nommez-vous, et pourquoi leur donnez-vous tel et tel nom?

3. —Comment se subdivisent les trois classes primitives de propositions ?

4. — Qu'entendez-vous par Propositions *corrélatives ?*

5. — Nommez et faites connaître par des exemples différentes sortes de Propositions.

6.— En quoi la Proposition *conditionnelle* se distingue-t-elle de la Proposition *suppositive?* (Ex. et expl.).

7.—Que faut-il pour que le sens des Propositions conditionnelles ou suppositives soit complet?

8.—Comment la plupart des Propositions peuvent-elles devenir *hypothétiques?*

9.—Les Propositions ne peuvent-elles pas encore être divisées en différentes classes, suivant les rapports qu'elles ont les unes avec les autres ?

10. — Donnez des exemples des diverses sortes de Propositions résultant de ces rapports (*Principales, complémen-*

(1) On peut appliquer aux modes ce que Priscien a dit des cas : « Multas et diversas unusquisque casus habet significationes sed a notioribus et frequentioribus acceperunt nominationem. » (PRISC., lib. v, *de Casu.*)

Digitized by Google

taires, *complémentaires subjonctives*, *incidentes*, *adverbiales*, *conjonctives*, *subjonctives*) ?

11.—A quoi distingue-t-on, du moins en français, les propositions *complémentaires subjonctives* des propositions *simplement complémentaires*?

12. — Comment parvient-on à distinguer les Propositions, suivant leur nature et suivant les rapports qu'elles ont entre elles ? — Qu'entendez-vous par *modes* d'un Verbe? (Ex. et expl.).

13. — Le nombre des *modes* est-il le même dans toutes les langues?

14. — Quels sont les modes dont l'usage est le plus commun à toutes les langues? — Quels temps peut avoir chacun de ces modes?

15. —Qu'entend-on par modes *personnels*?

16. — N'y a-t-il pas encore d'autres modes !

17. — Qu'est-ce que le mode *infinitif*?—En quoi ce mode se distingue-t-il des autres?

18. — Quelle différence y a-t-il entre l'infinitif et le Nom abstrait?

19. — Quels rapports y a-t-il entre le mode infinitif et le Nom considéré en général?— L'infinitif peut-il prendre l'Article, être sujet ou complément ? (Ex.).

20. — Qu'est-ce que le mode *Participe* ?—Pourquoi l'appelle-t-on ainsi? (Ex. et expl.).

21. —Quelle analogie peut-on remarquer entre les modes d'un Verbe et les cas d'un Nom?

22. — Chaque mode a-t-il ses formes particulières?

Digitized by Google

CHAPITRE IX.

Voix des Verbes.

Voix subjective, objective et neutre. Verbes absolus, relatifs et doublement relatifs. Verbes transitifs et intransitifs. Verbes réfléchis. Formes dérivées des Verbes. Verbes dont le sujet est exprimé d'une manière indéterminée.

1. — Le Verbe attributif, outre l'idée de l'existence avec relation à un attribut, renferme encore l'attribut. Cet attribut exprime toujours ou une *action* ou une *qualité*. Dans l'attribut qui exprime l'idée d'une action, cette action peut être considérée par rapport au sujet qui agit, et comme produite par lui ; et alors l'attribut se nomme *actif* ; ou par rapport à la personne ou à la chose sur laquelle tombe l'action, et comme faite sur cette personne ou sur cette chose, abstraction faite de l'agent et de son concours, et alors l'attribut se nomme *passif*. Si l'attribut n'exprime qu'une qualité, une manière d'être qui appartient au sujet, on l'appelle *neutre*, mot qui signifie qu'il n'est ni actif ni passif. Dans cet exemple : *Je lirai ce livre*, ce qui équivaut à *je serai lisant*, l'attribut est actif; car *lire* est ici une action du sujet. Dans cet autre exemple : *Ce livre sera lu*, l'attribut est passif; car *lire* est ici une action dont le livre est l'objet, et qui sera faite sur le livre par un autre agent. Si je

Digitized by Google

dis : *Ce livre vaut six francs,* l'attribut est neutre ; car *vaut* signifie *est valant,* et *valant* n'est ni actif ni passif.

2. — Des deux points de vue différents sous lesquels on peut envisager la même action, naissent naturellement des formes nommées *voix,* l'une *active,* l'autre *passive.* Les attributs neutres pourraient produire une troisième voix, consacrée aux Verbes neutres.

3. — Cependant il n'y a à cet égard aucune uniformité dans les langues. Les unes, comme le cophte, n'ont qu'une seule voix ; d'autres en ont deux, ou même trois, sans qu'aucune de ces voix soit exclusivement affectée à la signification active, passive ou neutre. En latin, par exemple, on appelle communément *Verbes actifs* tous ceux dont l'infinitif se termine en *re*, comme *amare,* aimer ; *legere*, lire ; *docere,* enseigner. Cependant *vapulare* est un Verbe passif ; car il signifie *être battu*, ce qui n'est assurément pas une action du sujet ; *constare,* coûter, *valere*, valoir, sont des Verbes neutres ; *præstare,* signifiant *être supérieur en prix,* est neutre ; signifiant *payer*, il est actif. Les Verbes dont l'infinitif se termine en *i,* sont nommés communément *passifs,* comme *amari*, être aimé; *legi,* être lu ; *doceri,* être enseigné. Cependant, *sequi*, suivre; *hortari*, exhorter, sont certainement actifs ; *lætari*, se réjouir, est un Verbe neutre (1).

4. — Il faut donc bien distinguer la voix d'un Verbe de sa signification. Pour faciliter cette distinc-

(1) On a, il est vrai, distingué ces derniers par le nom de *Verbes déponents.* Mais il eût mieux valu généraliser l'observation, et faire remarquer qu'il se trouve des Verbes passifs et neutres sous chacune de ces deux formes ; et, au lieu de nommer ces formes *active* et *passive*, on aurait pu les nommer *formes en* o et *en* OR.

Digitized by Google

tion, je nomme *Verbe actif* tout Verbe qui contient un attribut dans lequel l'action est considérée comme faite par le sujet, et *Verbe passif* tout Verbe qui contient un attribut dans lequel l'action est considérée comme soufferte par le sujet, et produite sur lui par par un autre agent. J'appelle *voix subjective* celle qui est le plus ordinairement affectée au Verbe actif, et *voix objective*, celle qui est la plus ordinairement affectée au Verbe passif. Quant aux Verbes neutres, s'ils ont une forme particulière, je la nomme *voix neutre.*

5. — Un Verbe qui est actif dans une langue ne peut avoir pour correspondant exact, dans toute autre langue, qu'un Verbe actif. Un Verbe qui est passif dans une langue ne peut de même avoir pour correspondant exact, dans toute autre langue, qu'un Verbe passif. Mais un Verbe dont la forme est subjective dans une langue, peut avoir pour correspondant, dans une autre langue, un Verbe à forme objective ; et un Verbe dont la forme est objective peut répondre à un Verbe dont la forme soit subjective.

Ainsi *sequi*, Verbe actif, a en latin la forme objective, et il répond en français au Verbe *suivre*, qui a la forme subjective.

Dans quelques langues, la voix objective se dérive de la voix subjective, par une variation dans la terminaison, comme en latin *lego*, je lis, *legor*, je suis lu ; ou dans la forme même du Verbe, comme en turc, *sevmek*, aimer ; *sevilmek*, être aimé ; dans d'autres langues, elle se forme par la réunion du Verbe *être* et de l'attribut passif, comme en français, *être lu.*

6. — Le changement de l'attribut actif en un at-

Digitized by Google

tribut passif est d'une grande utilité dans le discours. L'usage du passif peut être réduit à trois objets.

Le premier et le principal emploi de la voix passive est d'exprimer une action sans exprimer le sujet qui agit, ce qu'on est souvent obligé de faire, soit parce qu'on ne connaît pas le sujet qui agit, soit parce qu'on ne veut pas le faire connaître à ceux à qui l'on parle. Ainsi je dirai : *Edouard a été contrarié, car il pleure*, parce que je m'aperçois à ses pleurs qu'il a éprouvé quelque contradiction, sans que je sache quelle est la personne qui l'a contrarié. Je dirai de même : *On assure que Britannicus a été empoisonné*, soit parce que j'ignore à qui l'on attribue ce crime, soit parce que je ne juge pas à propos d'en faire connaître l'auteur.

Quelquefois on emploie le passif, quoique l'on exprime en même temps le sujet par lequel l'action a été faite ; et c'est le second usage du passif. On a recours à cette forme de proposition, principalement lorsqu'on veut fixer l'attention de ceux à qui l'on parle, sur la personne ou sur la chose qui est l'objet de l'action, plutôt que sur le sujet qui agit. Alors le sujet n'est exprimé que comme une circonstance de l'action, au moyen d'une Préposition à laquelle il sert de complément.

Que je raconte l'histoire de la vie de Britannicus, je la terminerai en disant : *Britannicus fut empoisonné à la table de Néron, et par Néron lui-même*. Mon objet principal est Britannicus, et c'est pour cela que je me sers du passif, et que j'exprime le su-

Digitized by Google

jet comme un terme circonstanciel, en disant *par Néron lui-même*. Si, au contraire, j'avais pour but de faire le détail des crimes de Néron, je dirais : *Néron empoisonna à sa propre table Britannicus,* parce que je m'occuperais moins de faire connaître la cause de la mort de Britannicus que le crime de Néron.

Ce second usage du passif a surtout lieu dans les langues où la construction est fixe et admet peu d'inversions.

Troisièmement enfin, on emploie le passif pour varier l'expression et donner plus de grâce au discours.

7. — L'usage du passif n'est pas cependant d'une absolue nécessité. Il y a des langues, telles que le cophte, qui n'ont point de voix passive. Dans ce cas, quand le sujet qui agit est inconnu, ou qu'on ne veut pas l'exprimer, on se sert d'un sujet vague et indéterminé. Ce sujet est ordinairement le pluriel du Pronom de la troisième personne. Ainsi, au lieu de dire : *Edouard a été contrarié, car il pleure*, on dirait : *Ils ont contrarié Edouard, car il pleure.*

Cette forme d'expression est aussi usitée dans les langues même qui admettent une voix passive. Ainsi on dit en latin, *ferunt*, ils rapportent, quoique l'on puisse dire, *fertur*, il est rapporté.

Quelques langues ont des mots destinés à exprimer le sujet d'une manière vague et indéterminée ; tels sont les mots *on* en français, et *man* en allemand. Par le secours de ces expressions, on peut employer la voix active, sans déterminer le sujet.

8. — La réunion de toutes les variations dont un même Verbe est susceptible, pour indiquer les voix, les temps, les modes, les genres, les nombres et les personnes, se nomme *conjugaison* ; et réciter un Verbe,

Digitized by Google

en le faisant passer successivement par toutes ces variations, c'est ce qu'on appelle le *conjuguer*.

9. — Parmi les Verbes, il y en a qui sont absolus, d'autres qui sont relatifs. On appelle *absolus* ceux qui renferment en eux-mêmes un sens complet, comme *je dors, je veille*. On nomme *relatifs* ceux qui exigent un complément, comme *je possède, je vois, je regarde*; car, pour la plénitude du sens, il est nécessaire d'ajouter quelle est la chose que l'on possède, que l'on voit, que l'on regarde ; et si l'on supprime quelquefois le complément de ces Verbes, ce n'est que parce que ceux à qui l'on parle peuvent le suppléer.

10. — Souvent les mêmes Verbes sont susceptibles d'être employés tantôt dans un sens absolu, tantôt dans un sens relatif. Ainsi l'on dit : *Je veille depuis hier matin*, sens absolu ; *Je veille ce jeune homme, de peur qu'il ne fasse des sottises*, sens relatif.

11. — Plusieurs Verbes exigent deux compléments. Tel est le Verbe *donner*, qui suppose nécessairement une chose que l'on donne, et une personne à qui on la donne. On pourrait appeler ces Verbes *doublement relatifs*.

12. — Les Verbes relatifs se joignent à leurs compléments ou immédiatement, ou médiatement. Je nomme *transitifs* ceux qui se joignent immédiatement à leurs compléments ; j'appelle les autres *intransitifs*. Ainsi, en français, *lire* est un Verbe *transitif*, car il prend son complément immédiatement : *Je lis le Cid;*

Digitized by Google

venir est un Verbe *intransitif*, car il prend son complément par l'intermédiaire d'une Préposition : *Je viens de Rome, je viens de Paris* (1).

13.—Un Verbe peut donc être transitif dans une langue, et avoir pour correspondant, dans une autre langue, un Verbe intransitif ; car, d'après la définition que j'ai donnée de ces deux dénominations, elles tiennent essentiellement, non à la signification du Verbe, mais à la manière dont il se joint avec ses compléments. *Venir* est intransitif en français ; en arabe, il est transitif ; *saluer* est transitif en français, intransitif en arabe.

14. — Dans les Verbes transitifs, le Verbe qui est le terme antécédent d'un rapport détermine en même temps la nature de ce rapport, ou, ce qui est la même chose, fait en même temps la fonction d'exposant. Si le complément du Verbe est indiqué par une de ces inflexions dans la forme des Noms, que l'on nomme cas, c'est cette inflexion qui remplit véritablement la fonction d'exposant. Dans les Verbes intransitifs, la nature du rapport est déterminée par une Préposition. Un Verbe qui a deux compléments est, le plus souvent, transitif par rapport à l'un, et intransitif par rapport à l'autre. Ainsi, en français, *donner* est transitif par rapport à la chose que l'on donne, et intransitif par rapport à la personne à laquelle on donne. Exemple : *J'ai donné l'aumône à ce mendiant*. Dans d'autres langues, le Verbe qui répond à *donner* est transitif par rapport à la personne à laquelle on donne, et intransitif par rapport à la chose donnée. Au surplus, ces dif-

(1) La relation qui est entre un Verbe et son complément peut être envisagée comme une sorte de domination que le Verbe exerce sur son complément ; et par cette raison, on donne aussi au complément le nom de *régime*, et l'on dit que le Verbe *gouverne* ou *régit* son complément, du mot latin *regere*, gouverner.

Digitized by Google

férences tiennent, le plus souvent, à quelques nuances différentes dans la signification ; c'est ainsi que l'on dit en latin : *Dare poculum Tityro*, et *donare Tityrum poculo*, phrases qui reviennent à peu près au même, sans que néanmoins le Verbe *Dare* soit le synonyme exact de *donare*. La première expression signifie *donner un vase à Tityre ;* la seconde, *gratifier Tityre d'un vase*.

15. — La personne qui est le sujet d'un Verbe peut aussi être en même temps son complément, comme *je me brûle, tu te trompes, il se tue* ; le Verbe est alors *réfléchi*. Le Verbe réfléchi peut prendre une forme particulière; il peut aussi prendre une forme subjective.

16.—On peut ajouter à la signification principale du Verbe une multitude de significations accessoires, au moyen de quelque changement, addition ou suppression dans la forme du Verbe. Ainsi le même Verbe peut avoir une forme affirmative ou une forme négative, des formes qui signifient l'émulation ou la réciprocité d'action entre deux sujets, une action simplement commencée, ou le désir de faire l'action signifiée par le Verbe ; d'autres qui expriment la fréquente répétition ou l'intensité de l'action ; d'autres encore qui indiquent que le sujet qui agit produit l'action par le moyen d'un autre qu'il fait agir, ou qu'il n'agit que sous l'influence d'un autre qui est le principe primitif de son action, ou enfin qu'il feint une action ou une qualité qu'il n'a pas :

Je bats ; Je ne bats pas ; Je m'efforce de battre plus fort qu'un autre ; Je bats quelqu'un qui me bat ; Je commence à battre ; Je voudrais battre ; Je suis dans l'habitude de battre ; Je bats avec vigueur ; Je fais battre mon fils par sa mère ; Je suis contraint par Pierre de battre Paul ; Je fais semblant de battre.

17. — Il n'est aucune de ces significations accessoires qui

Digitized by Google

ne produise dans quelques langues des formes particulières, et ces formes sont très-souvent susceptibles d'actif et de passif (1). Dans les langues qui n'ont point de formes pour joindre ces idées accessoires aux idées principales, on les exprime par des circonlocutions, et, à dire vrai, toutes ces formes ne sont que des expressions elliptiques.

La même observation s'applique aux langues dans lesquelles le Verbe prend un grand nombre de formes différentes, parce qu'il renferme en lui-même son complément, ou même ses deux compléments, lorsque ce sont des Pronoms. Je ne connais que la langue basque qui insère ainsi, dans le corps même du Verbe, les Pronoms qui servent de compléments ; mais peut-être y a-t-il d'autres langues qui possèdent un système semblable de conjugaison. Dans le basque, le Verbe a des formes ou conjugaisons différentes pour dire : *Je me rends, je te rends, je le rends, je vous rends, je les rends, etc.*; *Je m'abandonne à moi-même, à toi, à lui, etc.*

18. — Tout Verbe employé à un mode personnel a nécessairement un sujet. Mais il arrive très-souvent que nous sommes témoins d'une multitude d'effets dont les causes nous sont inconnues, ou que nous voulons exprimer ces effets sans en indiquer la cause autrement que d'une manière vague. Alors on emploie communément pour sujet le Pronom de la troisième personne, et dans les langues où ce Pronom a trois genres, on choisit ordinairement le neutre. Ainsi, quand nous disons en français : *il tonne*, *il pleut*, *il fait du vent*, il est certain que le Pronom *il* indique d'une manière vague et indéterminée le sujet dont l'attribut est *tonnant*, *pleuvant*, *faisant du vent*. C'est comme si nous disions : *La cause qui produit le tonnerre* ou *la pluie*, *tonne* ou *pleut*.

(1) La langue latine fournit des exemples de ces formes dérivées d'un Verbe primitif. Il y a des Verbes à forme fréquentative, comme *dictito*, *lectito*, *factito*; d'autres à forme inchoative, comme *lucesco, ardesco, obdormisco*; ou intensitive, comme *capesso*, *incesso*; ou désidérative, comme *esurio*, *etc*; ou fréquentative et diminutive en même temps, comme *cantillo, sorbillo*, etc.

Digitized by Google

19. — Il arrive aussi très-souvent que nous substituons le Pronom de la troisième personne au sujet véritable de la proposition, et que nous exprimons ensuite le sujet sous la forme d'un complément, ou du moins que nous lui donnons une place différente de celle que le sujet devrait occuper dans la proposition. Au lieu de dire : *Un Dieu est dans le ciel*, nous disons : *Il est un Dieu dans le ciel*, et *Il y a un Dieu dans le ciel.*

Remarquons qu'en général, dans la langue française, toutes les fois que le sujet n'est pas à la place qu'il devrait occuper, par la nature de la proposition, nous mettons, à la place due au sujet, le Pronom de la troisième personne.

20. — Dans une proposition affirmative, le sujet doit précéder le Verbe. Si on le déplace, on met avant le Verbe le Pronom de la troisième personne. Exemple : *Il est sans doute, parmi les hommes les plus corrompus, quelques cœurs qui n'ont pas encore perdu entièrement l'amour de la justice.* Le vrai sujet est *quelques cœurs*, *etc.*, et la construction naturelle de la proposition serait : *Quelques cœurs qui n'ont pas encore perdu entièrement l'amour de la justice, sont sans doute parmi les hommes les plus corrompus.*

21. — Dans la plupart des propositions interrogatives, le sujet doit être mis après le Verbe. Mais si ce sujet n'est pas un Pronom, on le met avant le Verbe, et on place immédiatement après le Verbe le Pronom de la troisième personne. Exemple : *Dieu est-il sujet à l'erreur?* pour *Est Dieu sujet à l'erreur* (1)?

(1) La raison de cette construction de nos propositions interrogatives ne doit pas être tirée de la réunion de deux propositions, l'une négative, l'autre positive, dont la première n'a conservé que son sujet, et la seconde a conservé son sujet, son Verbe et son attribut. Suivant cette théorie, cette proposition interrogative : *Dieu est-il sujet à l'erreur?* est formée des débris de ces deux

Digitized by Google

22. — Lorsque l'on veut exprimer en français, et dans plusieurs autres langues, le sujet d'une manière vague et indé-

propositions opposées : ***Dieu n'est pas sujet à l'erreur; Dieu est sujet à l'erreur*** (Cours d'instruction d'un Sourd-muet de naissance, p. 150). Je demande d'abord comment on appliquerait cette analyse à ces propositions interrogatives : ***Êtes-vous contents? Suis-je présentable? Sommes-nous tous ici?*** En second lieu, je remarque que ce double sujet se trouve dans des propositions qui ne sont point interrogatives, comme celle-ci : ***Je ne crois pas que la vertu demeurât jamais sans récompense***, DIEU FUT-IL AUSSI INJUSTE ***qu'il est juste***. Cherchons donc ailleurs la raison de cette construction, qui n'est pas commune à toutes les langues.

Je crois l'avoir trouvée dans l'ellipse d'un conjonctif, ou d'une Conjonction. Remarquons premièrement que l'on interroge quelquefois sous la forme affirmative. C'est ainsi que La Fontaine a dit :

Vous ne courez donc pas toujours où vous voulez?

Secondement, remarquons que la forme interrogative peut toujours être rappelée à la forme affirmative ou hypothétique, par le rétablissement d'un conjonctif ou d'un antécédent.

Que faites-vous? Dites-moi ce que vous faites.

Comment vous portez-vous? Dites-moi la manière dont vous vous portez.

Est-il sujet à l'erreur? Dites-moi s'il est sujet à l'erreur.

Quand le Roi viendra-t-il? Dites moi le temps auquel le Roi viendra.

En troisième lieu, la même transposition du sujet a lieu dans les propositions optatives, comme : ***Fasse le Ciel que nous soyons heureux! Puisse le Seigneur vous bénir!*** suppositives, comme : ***L'homme vertueux, fût-il malheureux, n'a pas moins de droits à notre estime;*** ou concessives, comme : ***Soit une ligne droite tirée du palais du Luxembourg au collége Mazarin.*** Dans toutes ces propositions, il y a ellipse d'un conjonctif et de son antécédent. En restituant les antécédants qui sont sous-entendus, on aura les phrases suivantes : ***Je souhaite que le Ciel fasse que nous soyons heureux***; ***Je souhaite que le Seigneur puisse vous bénir; L'homme vertueux, en supposant même qu'il fût malheureux, n'a pas moins de droits à notre estime; Supposons qu'une ligne droite soit tirée, etc.***

Remarquons en passant que quand on dit : ***Dieu veuille que..,***

Digitized by Google

terminée, on emploie, comme nous venons de le dire, le Pronom de la troisième personne; mais dans les langues où les inflexions du Verbe sont assez sonores pour qu'il ne soit pas nécessaire d'exprimer le Pronom, on se contente, en pareil cas, d'employer la troisième personne du Verbe. Ainsi on dit en latin : *pluit*, *grandinat*, il pleut, il grêle; *ventum est*, il a été venu, pour on est venu; *itum est*, *pugnatum est*, il a été allé, il a été combattu, pour on est allé, on a combattu.

23. — On appelle communément cette formé *impersonnelle;* mais cette dénomination est fausse et inadmissible, puisque ces Verbes sont réellement à la troisième personne. Il vaudrait mieux nommer les Verbes qui ne sont usités que sous cette forme, *Verbes de la troisième personne*.

Questions.

1.—Quand l'attribut renfermé dans le verbe attributif s'appelle-t-il *actif*? — Quand se nomme-t-il *passif*? —*neutre* ? (Ex.).

Dieu vous bénisse, Dieu vous le rende, quoique le sens soit optatif, la proposition a une forme purement subjonctive, et il y a de même ellipse de l'antécédent et du conjonctif, ***Je souhaite que.....***

Parmi les propositions qui exigent cette inversion du sujet et du Verbe, à cause de leur forme elliptique, il y en a dans lesquelles elle ne peut avoir lieu, quand le sujet n'est pas un pronom : telles sont les propositions interrogatives. Dans ce cas là, le sujet étant un Nom, on le place avant le Verbe; mais on conserve le Pronom immédiatement après le Verbe. C'est ainsi qu'on dit : ***Votre père est-il vivant?*** On peut observer la même construction dans certaines propositions optatives, comme : ***Ce projet, puisse-t-il vous réussir!*** et on l'observe toujours dans celles qui sont suppositives, comme : ***Vous ne devriez pas, votre père fût-il mort, vous permettre de révéler ses fautes.***

Dans quelques propositions incidentes et conjonctives, on observe la même inversion : ***Je veux, dit le prince, vous faire du bien ; c'est ainsi qu'agit un homme d'honneur;*** mais je crois que ces inversions tiennent à d'autres causes.

Digitized by Google

2.— Que doit-on entendre par *voix* ?— voix *active* ?— voix *passive*?

3. — Quel est, à cet égard, l'usage de diverses langues?

4. — Qu'appelle-t-on proprement *Verbe actif*?— *Verbe passif* ? — *Voix subjective*? — *Voix objective*?

5.— Les verbes actifs ou passifs dans une langue, ont-ils des correspondants exacts dans les autres langues?

6. — A combien d'objets l'usage du passif peut-il être réduit ? (Ex. et expl.).

7. — L'usage du passif est-il d'une nécessité absolue ?

8. — Qu'est-ce qu'une *Conjugaison*? — Qu'appelle-t-on *conjuguer*?

9. — Qu'appelle-t-on Verbes absolus ?— Verbes *relatifs* ?

10. — Un même Verbe ne peut-il pas être employé dans les deux sens ? (Ex.).

11.—Les Verbes n'ont-ils jamais qu'un complément? (Ex.).

12.—Qu'entendez-vous par Verbes *transitifs* ?—et Verbes *intransitifs?* (Ex.).

13. — Un Verbe qui est transitif dans une langue, l'est-il toujours dans une autre?

14. — Comment la nature du rapport est-elle déterminée dans les Verbes transitifs?—dans les verbes intransitifs? (Ex. et expl.).

15. — Quand le *Verbe* peut-il s'appeler *réfléchi*?

16. — Comment peut-on modifier la signification principale d'un Verbe? (Ex.).

17. — Quel est, sur ce point, l'usage de certaines langues?

18. —Quel procédé emploie-t-on pour exprimer des effets dont les causes sont inconnues? (Ex. et expl.).

19.—Le sujet véritable de la proposition n'est-il pas aussi très-souvent remplacé par le Pronom de la troisième personne?

20. — Lorsque, dans la langue française, le sujet d'une proposition affirmative n'est pas mis avant le Verbe, que met-on à sa place? (Ex.).

21. — Quelle règle doit-on suivre dans la plupart des propositions interrogatives? (Ex.).

Digitized by Google

22. —Quel procédé emploie-t-on, en français et dans plusieurs autres langues, lorsque l'on veut exprimer le sujet d'une manière vague et indéterminée ? (Ex.).

23. — Comment appelle-t-on communément la forme mentionnée ci-dessus ? — Que pensez-vous de cette dénomination ?

Digitized by Google

Digitized by Google

PRINCIPES

DE

GRAMMAIRE GÉNÉRALE.

TROISIÈME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

De la Syntaxe.

Différence de la syntaxe et de la construction. De la syntaxe proprement dite. Règles de concordance. Règles de dépendance.

1. — Il ne suffit pas, pour parler, de connaître les différentes formes dont un mot est susceptible; il faut encore connaître quel usage on doit faire de ces différentes formes, pour lier ensemble les diverses parties qui composent le discours, et dans quel ordre on doit disposer ces diverses parties. Les règles que l'on doit suivre pour ces deux objets sont ce qu'on appelle *syntaxe*. Cependant la première de ces deux parties de la Grammaire s'appelle plus ordinairement *syntaxe*, et la seconde *construction*, quoique ces deux mots, dont l'un est grec et l'autre latin, signifient proprement la même chose: *l'art de disposer* et *de coordonner les différentes parties du discours*.

Digitized by Google

2.—Toutes les règles de la syntaxe se rapportent à deux objets, la *concordance* et la *dépendance*.

3. — Les Noms qui désignent les êtres par l'idée de leur nature sont susceptibles de divers nombres et de divers genres ; les Adjectifs, les Articles, les Pronoms et les Verbes peuvent admettre aussi les mêmes variations de nombres et de genres ; et comme ces variations ne sont destinées qu'à indiquer les rapports de ces mots avec les Noms, les règles de la concordance ont pour objet d'enseigner dans quels cas les Articles, les Adjectifs, les Pronoms et les Verbes doivent prendre le même genre et le même nombre que les Noms auxquels ils se rapportent.

Dans les langues où les Noms admettent des cas, les Adjectifs en admettent aussi, et c'est encore un nouvel objet de concordance.

4. — Les Noms, les Adjectifs et les Verbes ont souvent des Noms ou des Verbes pour compléments. Les règles de la dépendance enseignent de quelle manière le rapport qui est entre le terme antécédent et le terme conséquent doit être indiqué. Elles enseignent encore quelle forme convient aux mots qui servent de compléments aux Prépositions.

5. — Les propositions ont aussi entre elles des rapports de dépendance : les unes sont principales, les autres subordonnées ; les unes indicatives, les autres conditionnelles : leurs rapports s'expriment par les Conjonctions et par les modes des Verbes. Les rè-

Digitized by Google

gles qui déterminent l'emploi des modes font encore partie des règles de dépendance.

Aucune de ces règles n'appartient proprement à la Grammaire générale, chaque langue suivant, par rapport aux règles de concordance et de dépendance, une marche qui lui est particulière.

QUESTIONS.

1. — Qu'est-ce que la *syntaxe*? — Quel est l'objet de cette partie de la grammaire? — Qu'est-ce que la *construction*?

2. — A quoi se rapportent les règles de la *syntaxe*?

3. — Quel est l'objet des règles de la *concordance*?

4. — Quel est l'objet des règles de la *dépendance*?

5. — Les règles de la *dépendance* concernent-elles aussi les propositions?

Digitized by Google

CHAPITRE II.

De la Construction.

Construction naturelle. Inversion.

1. — Il en est de la construction comme de la syntaxe : elle ne suit aucuue règle commune à toutes les langues. On peut cependant, dans toutes les langues, ramener le discours à une construction qui semble conforme, sinon à l'effet de nos sensations, du moins à la marche des opérations de notre esprit.

Dans cette construction, le sujet se présente toujours le premier, ensuite le Verbe, puis l'attribut.

2. — Dans le sujet et dans l'attribut, l'Article précède ou suit immédiatement le Nom ; l'Adjectif ou la proposition conjonctive qui modifie le Nom, vient immédiatement après lui ; le complément d'un Nom, d'un Verbe, d'un Adjectif ou d'une Préposition suit, sans intervalle, le mot auquel il sert de complément, et la Préposition doit être placée entre les deux mots qui forment les termes du rapport auquel elle sert d'exposant ; enfin, les Adverbes, exprimant des circonstances, doivent être considérés comme des Prépositions suivies de leurs compléments.

3. — Quant à la manière d'ordonner les différents compléments d'un même mot, cela est beaucoup plus arbitraire. Prenons un exemple français :

Digitized by Google

Par ce moyen, vous vous mettrez en état d'attendre que le Ciel vous soit favorable, et qu'il dissipe le nuage de mauvaise fortune qui traverse le bonheur de votre vie et vous oblige à cacher votre naissance.

Construisons cette phrase suivant l'ordre naturel :

Vous mettrez vous, par ce moyen, en état d'attendre que le Ciel soit favorable à vous, et qu'il dissipe le nuage de fortune mauvaise qui traverse le bonheur de la vie de vous, et qui oblige vous à cacher la naissance de vous.

4.—La construction, en français, s'éloigne peu de la construction naturelle. Il arrive cependant assez souvent, et surtout dans la poésie, qu'on place le complément avant le Nom ou le Verbe duquel il dépend. Cette espèce de renversement de l'ordre commun se nomme *inversion.* On en trouve plusieurs exemples dans ces vers :

Peuple, *de qui* l'appui *sur sa bonté* se fonde,
Allez dans tous les coins du monde,
A son nom glorieux élever des autels :
Les siècles à venir béniront votre zèle,
Et *de ses bienfaits* immortels,
L'Éternel comblera votre race fidèle.

Dans les langues où les formes des Noms et des Verbes varient davantage, et où les terminaisons finales qui forment ces variations sont plus sonores, on s'éloigne bien plus de la construction naturelle, et on emploie plus fréquemment l'inversion, sans qu'il en résulte aucune obscurité, parce que les formes des mots indiquent suffisamment les rapports de concordance ou de dépendance qui les lient les uns avec les autres.

Quel que soit néanmoins le penchant de notre langue pour

Digitized by Google

la construction naturelle, elle permet souvent à l'orateur des inversions qui ne le cèdent point à celles qu'autorisent les langues qui possèdent plus de ressources pour remédier au dérangement de la construction. On peut en juger par l'exemple suivant, dans lequel le célèbre d'Olivet à su imiter une inversion qui fait toute la force d'un magnifique mouvement de l'orateur romain :

« Que faites-vous, Cicéron? Un homme qui vous est connu pour l'ennemi de l'état, qui va se mettre contre nous à la tête d'une armée, qui déjà est attendu dans le camp ennemi, qui est l'auteur et le chef d'une conspiration, qui soulève, enrôle esclaves et citoyens : vous, instruit de tout cela, vous souffrirez qu'il se retire tranquillement, et de manière à faire dire, non que vous l'avez chassé de Rome, mais que vous lui avez donné les moyens de s'y introduire plus sûrement (1) ? »

La construction naturelle aurait été :

Vous souffrirez qu'un homme qui est connu pour ennemi de l'État, qui va se mettre à la tête d'une armée contre vous, qui est attendu déjà dans le camp ennemi.... se retire tranquillement, etc.

De semblables inversions caractérisent encore le morceau suivant, qui perdrait tout son effet, si on le rendait à sa construction naturelle :

« Si les jugements du public vous épouvantent, croyez-vous qu'à être ferme et sévère, vous risquiez plus qu'à prévariquer par faiblesse et par lâcheté ? Quand la guerre désolera l'Italie, quand nos villes seront au pillage, quand le feu consumera

(1) « M. Tulli, quid agis? Tune eum, quem esse hostem comperisti, quem ducem belli futurum vides, quem exspectari imperatorem in castris hostium sentis, auctorem sceleris, principem conjurationis, evocatorem servorum et civium perditorum, exire patieris, ut abs te non emissus ex Urbe, sed immissus in Urbem esse videatur? »

Digitized by Google

nos maisons, est-ce qu'alors vous ne serez pas la victime d'un ressentiment général ?

« A ces plaintes sacrées de la république et à tous ceux qui pensent ainsi, je réponds en peu de mots, etc. (1) »

Ces inversions, au surplus, ne sont pas du style ordinaire, et les considérations auxquelles elles donnent lieu appartiennent plutôt à l'art oratoire qu'à la grammaire.

Questions.

1. — Quel est le système de construction le plus conforme à la marche des opérations de l'esprit?

2. — Quel est, dans ce système, l'ordre à suivre pour le sujet, l'attribut, le complément, la préposition, les adverbes ?

3. — Y a-t-il des règles fixes pour ordonner les différents compléments d'un même mot ? (Ex.).

4.—Quel, est en ce point, l'usage du français et de quelques autres langues ?.(Ex. et expl.).

(1) « Sed si quis est invidiæ metus, num est vehementiùs severitatis ac fortitudinis invidia, quam inertiæ ac nequitiæ pertimescenda ? An, quum bello vastabitur Italia, vexabuntur urbes, tecta ardebunt , tum te non existimas invidiæ incendio conflagraturum?

« His ego sanctissimis reipublicæ vocibus, et eorum hominum, qui idem sentiunt, mentibus pauca respondebo. »

Digitized by Google

CHAPITRE III.

De l'Ellipse.

1. — Le discours n'a pour but que de communiquer aux autres nos connaissances, ou les jugements de notre esprit. Comme notre pensée est très-rapide, il est naturel que nous cherchions à l'exprimer le plus brièvement possible. Pour atteindre ce but, nous retranchons souvent une partie des mots qui seraient nécessaires pour peindre notre pensée tout entière, sans que pour cela le discours perde rien de sa clarté, parce que le ton, le geste, la tournure de la phrase, suppléent à ce retranchement. C'est ce qu'on appelle *ellipse*, ou *phrase elliptique*.

2. — Ces vers de La Fontaine offrent des exemples de l'ellipse :

> Moi ! des tanches, dit-il, moi ! héron, que je fasse
> Une si pauvre chère ! et pour qui me prend-on ?

C'est-à-dire *Convient-il à moi de manger des tanches? convient-il que moi, qui suis un héron, je fasse une si pauvre chère?*

Il en est de même de celui-ci :

> Du goujon ! c'est bien là le dîner d'un héron !
> J'ouvrirais pour si peu le bec !

C'est-à-dire: *Du goujon convient-il pour moi? c'est bien*

Digitized by Google

là le dîner d'un héron! Est-ce que j'ouvrirais le bec pour si peu de chose?

3. — L'ellipse est d'un usage très-fréquent dans le discours;et,pour s'en convaincre,il ne faut que se rappeler ce que nous avons dit en parlant des Prépositions, que les Prépositions ne sont que les exposants des rapports qui existent entre nn antécédent et un conséquent (1). Pour peu néanmoins qu'on veuille analyser quelques-unes des phrases les plus communes, on y trouvera fréquemment des Prépositions qui ont bien, à la vérité, un complément, mais qui ne paraissent point avoir d'antécédent.

Nous avons déjà fait remarquer ailleurs que cela a lieu souvent avec le mot *des,* qui équivant à *de les,* et qui suppose, dans un grand nombre de rencontres, l'ellipse de l'antécédent: *une portion* ou *quelques-uns* (2). C'est ainsi que l'on dit: *Des gens malintantionnés m'ont calomnié auprès du Roi*; *J'ai été rencontré par des voleurs*; *Je l'ai dit à des gens de la gendarmerie.* Dans toutes ces propositions, le mot *des* exige qu'on supplée auparavant les mots: *une portion.*

Il en est de même du mot *du,* comme dans ces propositions: *Donnez-moi du vin*; — *Du pain et de l'eau suffisent pour apaiser la faim et la soif.*

Mais voici d'autres exemples où de semblables ellipses ont lieu devant d'autres Prépositions.

(1) *Voyez* ci-devant, première partie, chap. IX.
(2) *Voyez* ci-devant, première partie, chap, V.

Digitized by Google

Que je lise à la tête d'un livre : *A Paris, chez Barbou*, ces mots ne signifieront rien pour moi, si je ne restitue l'antécédent du rapport dont *Paris* et *Barbou* sont les conséquents : *Ce livre se vend à Paris, il se vend chez Barbou*.

Si je lisais ces mêmes mots *A Paris*, sur l'adresse d'une lettre, je remplirais l'ellipse en cette manière : *Cette lettre doit être portée à Paris*.

Enfin, si je voyais sur un monument funèbre : *A la mémoire de Turenne*, je n'hésiterais pas à remplir ainsi l'ellipse : *Ce monument est consacré à la mémoire de Turenne*.

Dans tous ces exemples, il y a ellipse de toutes les parties qui constituent essentiellement la proposition, du sujet, du Verbe et de l'attribut ; on n'a exprimé qu'un seul terme circonstanciel, qui peut appartenir à plusieurs propositions différentes : il n'en résulte néanmoins aucune obscurité, parce que les circonstances qui accompagnent ces fragments de propositions en déterminent le sens.

4. — Il en est de même dans une multitude d'autres circonstances, et toutes les fois qu'une proposition paraît manquer d'un de ses termes essentiels, c'est à l'ellipse qu'il faut avoir recours, pour compléter l'analyse de la phrase. En quittant un ami, je lui dis : *Adieu*. Dans l'usage actuel, *adieu* est un seul mot, c'est un Nom ; il faut donc, pour compléter la proposition à laquelle ce mot appartient, rétablir le sujet *je*, le Verbe attributif *dis*, et le complément in-

Digitized by Google

direct *vous*, pour *à vous*; car le sens est : *Je vous dis adieu*. Mais si l'on veut remonter à l'origine du mot *adieu*, on verra qu'il est composé de la Préposition *à* et du Nom *Dieu*. Le sens exigeait primitivement un Verbe, comme antécédent d'un rapport qui eût pour conséquent *Dieu*, et pour exposant *à* ; et, en effet, le sens primitif de cette expression elliptique était : *Je vous recommande à Dieu*.—*Bonjour*, *bonsoir*, *au revoir*, ne sont que des fragments de ces propositions : *Je vous souhaite un bon jour* ; *Je vous souhaite un bon soir* ; *Je remets notre conversation au revoir*.

5. — Quelquefois on fait ellipse d'un mot dont le sens se trouve compris dans celui d'un autre mot qui précède, et qui a une signification à peu près semblable, ou une signification entièrement contraire.

Saint Paul, parlant de certaines gens, dit, pour les caractériser, qu'ils sont du nombre de ceux *qui défendent le mariage, l'abstinence de certaines viandes, etc.* (1) ; le sens est, *qui défendent le mariage, prescrivent l'abstinence de certaines viandes, etc*. Cette ellipse est fondée sur ce que toute défense est un commandement négatif, et que, par conséquent, le Verbe *défendre* renferme essentiellement l'idée *d'ordonner* (2).

(1) I. Tim., ch. IV, v. 3.

(2) Une pareille ellipse se trouve dans ces vers de Virgile (*Én.* liv. VIII, v. 143) :

> His fretus, non legatos, neque prima per artem
> Tentamenta tui pepigi.....

Il faut suppléer *misi* pour antécédent de *legatos*.

Digitized by Google

6.—On fait encore fréquemment ellipse du Verbe *être* : il y a même des langues, comme l'arabe et le hongrois, où cette ellipse est souvent prescrite par la syntaxe. En français, nous ne la faisons que pour donner plus de vivacité au discours, comme dans ces vers, qui renferment en même temps des exemples de l'inversion dont nous avons parlé dans le chapitre précédent :

Par ce trait de magnificence,
Le prince à ses sujets étalait sa puissance.
En son Louvre il les invita.
Quel Louvre ! Un vrai charnier, dont l'odeur se porta
D'abord au nez des gens.....

Quel Louvre ! c'est-à-dire : *Quel Louvre était celui-là ! Un vrai charnier,* c'est-à-dire : *C'était un vrai charnier.*

7. — Quelquefois on retranche le Verbe qui devait servir d'antécédent à un autre Verbe, et l'on se contente d'exprimer ce dernier sous la forme d'un complément, c'est-à-dire par l'infinitif :

L'autre aussitôt de s'excuser.

C'est-à-dire : *Commença,* ou *se mit en devoir* de s'excuser (1).

(1) La même ellipse a lieu, en latin, toutes les fois qu'on met le sujet au Nominatif et le Verbe à l'infinitif, comme dans ces vers de Virgile (*En.*, liv. II, v. 132 et 133) :

Jamque dies infanda aderat : mihi sacra parari,
Et salsæ fruges, et circum tempora vittæ.

Digitized by Google

8. — C'est, je crois, faute de faire attention aux ellipses si fréquentes dans le discours, qu'on regarde ordinairement comme autant de négations, ou de mots négatifs, un grand nombre de Noms ou d'Adverbes qui ont très-réellement la signification positive, comme *rien, pas, point, mie, guère, jamais, oncques, aucun, etc.* Quoique l'opinion que je combats soit presque généralement adoptée, et qu'elle ait même en sa faveur des autorités respectables, elle n'en est pas mieux fondée, et l'on peut poser comme un principe certain que tous ces mots ont eu primitivement une signification positive. *Rien, pas, point, mie,* signifient une chose de peu de volume ou d'une petite étendue, que l'on peut comparer à une chose très-petite, ou la moindre, à un pas, à un point, à une mie de pain. On emploie le mot *goutte* dans le même sens, quand on dit : *Je n'y vois goutte. Aucun* signifie absolument la même chose que *quelqu'un* ; *guère* est synonyme de *beaucoup* ; *jamais, oncques,* signifient *en quelque temps que ce soit* (1).

9. —Aussi ces mots ne paraissent-ils négatifs que parce qu'ils sont presque toujours joints à une négation à laquelle ils donnent de l'énergie. *Je n'en sais rien* ; *Je ne veux point,* ou *pas,* ou *mie de vos dons,* c'est-à-dire : Je ne sais de cela pas même un rien, une

(1) Cela est sensible du mot *oncques,* qui est le mot latin *unquam. Rien* vient pareillement de *res,* chose, ou, si l'on veut, de *recula,* une petite chose. Il est remarquable que, dans le langage vulgaire, les Arabes emploient de même le mot *chose,* pour fortifier la négation.

Digitized by Google

petite chose (1) ; Je ne veux de vos dons, pas même autant qu'un point, un pas, ou une mie de pain. *Aucun roi n'a été aussi puissant que Charlemagne,* c'est-à-dire : Qu'elqu'un d'entre les rois n'a pas été, etc. *Je n'ai guère d'argent,* c'est-à-dire : Je n'ai pas beaucoup d'argent. On disait autrefois *naguère,* pour il n'y a pas longtemps. *Je n'ai jamais* ou *oncques vu un homme si méchant,* c'est-à-dire : Je n'ai vu en quelque temps que ce soit, etc.

10. — Pour revenir maintenant aux ellipses dont nous nous occupons, il faut observer que lorsque l'on répond négativement à une question, on se contente très-souvent des mots *rien, pas, point, jamais, aucun.* En voici des exemples dans les vers suivants :

> Chemin faisant, il vit le cou du chien pelé :
> Qu'est-ce là? lui dit-il. — *Rien.* — Quoi *rien ?* — Peu de chose.
> — Mais encor ? — Le collier dont je suis attaché,
> De ce que vous voyez est peut-être la cause.
> — Attaché ! dit le loup : vous ne courez donc pas
> Où vous voulez ? — *Pas* toujours, mais qu'importe?

(1) Je ne nie pas que le mot *rien* ne soit pris quelquefois dans un sens absolument négatif. comme dans cet exemple : *Dieu a fait le monde de rien;* mais outre que les cas où il n'y a réellement pas ellipse de la négation sont fort rares, j'ose dire que c'est un véritable abus consacré par l'usage. Il n'en est pas de même, quand on dit : *Avez-vous reçu quelque chose de Rome? — Rien;* ou : *Avez-vous reçu des lettres de Londres? — Aucune.* Il y a alors ellipse, et la proposition entière est : *Je n'ai rien reçu ; Je n'en ai reçu aucune.*

Digitized by Google

Et dans ceux-ci :

. . . . Regardez bien, ma sœur ?
Est-ce assez, dites-moi ? n'y suis-je point encore ?
— Nenni. — M'y voici donc ? — *Point du tout.* — M'y voilà ?
— Vous n'en approchez pas....

Parmi toutes les ellipses que renferment ces deux exemples, je ne m'attache qu'à celles qui ont un rapport direct avec le sujet que je traite.

Rien.—Quoi! rien.—Peu de chose. Veut-on rétablir tout ce qui est sous-entendu ici, il faudra dire : Ce n'est rien. — Quoi ! ce n'est rien ! — C'est peu de chose.

Vous ne courez donc pas où vous voulez? — Pas toujours, c'est-à-dire : Je ne cours pas toujours où je veux. — *M'y voici donc? — Point du tout,* c'est-à-dire : Vous n'y êtes point du tout. Le mot *point* ne forme pas plus ici la négation, que le mot *pas* dans ce qui suit : *M'y voilà. — Vous n'en approchez pas.*

Il y aurait beaucoup d'autres choses à dire sur l'ellipse ; mais je crois que ceci suffit pour mettre sur la voie les personnes qui voudront méditer sur ce petit nombre d'exemples, pris de la langue française.

Questions.

1. — Qu'entend-on par *ellipse*, ou *phrase elliptique* ?
2. — Citez des exemples d'*ellipse*.
3. — L'ellipse est-elle d'un usage fréquent dans le discours ? (Ex. et développements).

Digitized by Google

4. — Quelle est la règle générale pour reconnaître qu'il y a ellipse dans une proposition ? (Ex. et expl.).

5. — Citez un cas particulier et remarquable de l'ellipse. (Ex.).

6. — Le verbe *être* n'est-il pas fréquemment, dans plusieurs langues, l'objet d'une ellipse ? (Ex. et expl.).

7. — Ne fait-on pas quelquefois ellipse des autres Verbes ? (Ex. et expl.).

8. — Que pensez-vous, au point de vue elliptique, des mots *rien*, *pas*, *point*, *mie*, *guère*, *jamais* , *oncques*, *aucun*, *etc.?*

9. — Pourquoi ces mots paraissent-il négatifs? (Ex. et expl.).

10. — Comment peut-on expliquer les réponses négatives faites à une question par les mots *rien*,*pas*,*point*, *jamais*, *aucun?*

Digitized by Google

CHAPITRE IV.

De l'Analyse (1).

Sujet logique et grammatical. Attribut logique et grammatical. Sur-attribut, autre expression qui équivaut à une proposition. Complément logique et grammatical. Compellatif logique et grammatical. Apposition et appositif. Tout Verbe au mode infinitif, servant de complément à un autre Verbe ou à une Préposition, est une expression elliptique dont l'analyse donne une proposition conjonctive.

Me voilà arrivé au but que je me suis proposé, de mettre toute personne qui étudie, soit sa langue propre, soit une autre langue, quelle qu'elle puisse être, en état de reconnaître dans un discours la nature de tous les mots qui entrent dans sa composition, et les rapports dans lesquels sont entre eux, soit les mots d'une même proposition, soit les diverses propositions qui composent une phrase ou une période. Mon travail serait cependant imparfait, si je ne donnais moi-même quelques exemples de l'analyse grammaticale. Ces exemples, en même temps qu'ils pourront servir de modèles aux personnes qui voudront imiter ce travail, me fourniront une occasion de jeter plus de jour sur les principes, en les appliquant, et de rappeler, dans

(1) Ce chapitre et les suivants sont de la plus haute importance ; mais, comme ils sont tout pratiques, on n'y joindra pas de *Questionnaire*. — E.

Digitized by Google

un petit nombre de pages, la plupart des résultats contenus dans les deux premières parties de cet ouvrage. Pour rendre plus sensible l'utilité des principes généraux dans leur application à l'analyse grammaticale, un de mes exemples sera pris dans la langue française, et l'autre, dans la langue latine.

Mais avant de nous livrer à cette analyse, il est nécessaire que nous revenions sur nos pas, pour considérer de nouveau toutes les parties constitutives des propositions, et les envisager sous deux points de vue différents, que nous n'avons pas encore distingués, je veux dire relativement à la logique et à la grammaire. Cette distinction est absolument nécessaire pour déterminer les règles de concordance et de dépendance qui forment la syntaxe particulière de chaque langue ; et si j'ai différé d'en parler jusqu'ici, ça été pour ne pas surcharger les deux premières parties de cette Grammaire de détails épineux.

Nous avons établi précédemment que toute proposition suppose un sujet, un Verbe et un attribut. Nous avons dit aussi que le sujet et l'attribut peuvent être simples ou composés ; et que, lorsqu'ils sont simples, ils peuvent être complexes ou incomplexes. On peut relire ce que nous avons dit pour développer ces principes, et nous croyons inutile de le répéter ici. Mais nous devons ajouter que toutes les fois que le sujet simple est complexe, on peut y distinguer le sujet logique et le sujet grammatical.

Le sujet est complexe quand la nature de la chose

Digitized by Google

qu'il indique est déterminée par plusieurs idées qui concourent toutes à former l'idée totale du sujet. Nous en avons donné un exemple dans cette proposition : *Les pêches d'automne qui sont bien exposées, et qui parviennent à une parfaite maturité, sont un excellent fruit*. Ce sujet complexe est lui-même le sujet logique ; car le sujet logique se compose de l'ensemble de toutes les idées qui concourent à déterminer la nature de la chose dont il s'agit, et de tous les mots qui expriment ces diverses idées partielles. Le sujet grammatical, au contraire, ne consiste que dans les mots qui expriment l'idée principale, idée qui sert, en quelque sorte, de base à toutes les autres, et que toutes les idées accessoires ne font que développer, étendre, restreindre ou modifier. Dans l'exemple cité, le sujet grammatical est : *les pêches*.

Appliquons cette distinction à un autre exemple :

Impétueux enfant de cette longue chaîne,
Le Rhône suit vers nous le penchant qui l'entraîne.

Et d'abord, substituons à l'inversion poëtique la construction naturelle : *Le Rhône, enfant impétueux de cette longue chaîne, suit le penchant qui l'entraîne vers nous*.

Le sujet est simple, car il n'exprime qu'une seule chose, le fleuve nommé *le Rhône* ; il est complexe, car il exprime cette chose par plusieurs idées : *Le Rhône,*

Digitized by Google

enfant impétueux de cette longue chaîne ; et voilà le sujet logique. Le sujet grammatical est *le Rhône*.

Les mêmes principes s'appliquent à l'attribut. L'attribut simple étant complexe, on peut y distinguer l'attribut logique de l'attribut grammatical.

L'attribut est complexe, quand la qualité qu'il exprime est déterminée par plusieurs idées qui concourent toutes ensemble à former l'idée totale de cette qualité. Nous avons donné pour exemple de l'attribut complexe, celui qui se trouve dans cette proposition : *Les pêches sont plus agréables au goût que les autres fruits que la nature nous offre dans la même saison*. Cet attribut complexe est aussi l'attribut logique; car l'attribut logique se compose de l'ensemble de toutes les idées qui concourent à déterminer la qualité dont il est question, et de tous les mots qui expriment ces idées partielles. L'attribut grammatical, bien différent de l'attribut logique, ne consiste que dans les mots qui expriment l'idée principale de cette qualité, idées que toutes les autres développent, étendent, restreignent ou modifient. Dans notre exemple, l'attribut grammatical est *agréables*.

En appliquant cette distinction à l'exemple suivant :

L'esprit de l'homme est borné à un tel point que, loin de connaître les choses qui sont éloignées de lui, il ne peut se connaître lui-même, ni connaître les êtres qui l'environnent, si ce n'est d'une manière très-imparfaite ;

Digitized by Google

on verra que l'attribut logique est formé des mots : *borné à un tel point*, et de tout ce qui suit jusqu'à la fin de la phrase, tandis que le seul mot *borné* constitue l'attribut grammatical.

Le sujet et l'attribut composés ne sont, comme on l'a vu, que la réunion de plusieurs sujets qui ont le même attribut, ou de plusieurs attributs qui appartiennent à un même sujet. Une proposition dont le sujet ou l'attribut sont composés, peut se diviser en autant de propositions que le sujet ou l'attribut composé renferment de sujets ou d'attributs partiels, indépendants l'un de l'autre. Dans chacun de ces sujets et de ces attributs partiels, s'ils sont somplexes, on peut distinguer le sujet ou l'attribut logique du sujet ou de l'attribut grammatical.

Mais il faut faire ici une observation essentielle pour que l'on ne prive pas, en certains cas, le sujet ou l'attribut grammatical d'une partie des mots qui leur appartiennent réellement.

Lorsque le sujet d'une proposition est formé de plusieurs idées indépendantes, de leur nature, l'une de l'autre, et qui néanmoins ne constituent qu'un sujet simple, parce que l'attribut ne convient pas séparément à chacune des choses contenues dans le sujet, mais convient seulement à leur réunion, alors il n'y a qu'un sujet logique ; quant au sujet grammatical, il se compose de tous les mots qui expriment des idées principales, indépendantes l'une de l'autre. Ainsi, dans l'exemple que nous avons donné ailleurs : *L'amour de la*

Digitized by Google

vertu et la haine des hommes vertueux sont deux sentiments inconciliables, il n'y a qu'un sujet logique, et le sujet grammatical est formé des mots *l'amour* et *la haine*.

Il en est de même de l'attribut, quand il est formé de plusieurs idées indépendantes l'une de l'autre, et qui néanmoins ne constituent qu'un attribut simple, parce que c'est leur réunion, et non pas chacune d'elles isolément, qui convient au sujet. Ainsi, dans cette proposition : *Ceux de nos parents à qui nous devons un amour égal sont les pères qui nous ont donné la vie, et les enfants qui l'ont reçue de nous*, l'attribut grammatical est formé des mots *les pères* et *les enfants*.

Tout ce que nous venons de dire du sujet et de l'attribut s'applique également aux compléments. Toutes les fois qu'un complément est complexe, il faut y distinguer le complément logique du complément grammatical.

Nous avons fait connaître précédemment les compléments des Prépositions et ceux des Verbes, et l'on a vu que tout complément est le second terme d'un rapport. D'après cette définition, et ce que nous avons dit relativement au sujet et à l'attribut, il est presque inutile d'ajouter que le complément logique se compose de tous les mots nécessaires pour exprimer les idées particulières dont la réunion forme l'idée totale qui sert de second terme à un rapport, et que le complément grammatical ne comprend que les mots employés pour exprimer l'idée principale de ce se-

Digitized by Google

second terme : idée qui est ensuite développée, étendue, restreinte, ou autrement modifiée par les idées accessoires.

Prenons pour exemple la phrase suivante : *J'aime les enfants qui, s'appliquant à leurs devoirs, témoignent de l'affection et de la reconnaissance aux personnes qui prennent soin de leur éducation.* Le Verbe *aimer* est un Verbe relatif ; il exige donc un complément. Il a ici pour complément *les enfants qui, s'appliquant à leurs devoirs,* et tout ce qui suit, jusqu'à la fin de la phrase. Ce complément est complexe, et il forme tout entier le complément logique ; mais le complément grammatical est : *les enfants*.

Autre exemple : *Je suis venu à Paris, pour mieux apprendre la langue française.*—*Je suis venu* sert d'antécédent à deux conséquents. Le premier est *Paris* ; les deux mots *à Paris* forment le complément logique ; le seul mot *Paris* est le complément logique et le complément grammatical de la Préposition *à* ; le second : *mieux apprendre la langue française,* est complexe ; il forme le complément logique de la Préposition *pour* ; mais le complément grammatical de cette Préposition est le seul mot *apprendre,* et ce mot est lui-même l'antécédent d'un second rapport, dont le conséquent ou le complément logique est *la langue française*, et le complément grammatical *la langue*.

Le compellatif (1), ou cette partie du discours

(1) *Voyez* ci-devant, première partie, ch. I.

Digitized by Google

qui indique la personne à laquelle on parle, peut aussi être incomplexe, comme dans cet exemple :

Ami, je te conseille
D'attendre que ton maître ait fini son sommeil ;

ou complexe, comme dans celui-ci :

Poisson, mon bel ami, qui faites le prêcheur,
Vous irez dans la poêle.

Le compellatif complexe est lui-même le compellatif logique ; mais le compellatif grammatical ne consiste que dans les mots qui expriment l'idée principale. Dans le premier exemple, *ami* est en même temps compellatif logique et grammatical ; dans le second, le compellatif grammatical est le seul mot *poisson*.

Il suit de tout ceci qu'un sujet, un attribut, un complément et un compellatif logiques renferment souvent une ou plusieurs propositions subordonnées ou conjonctives, qui ne sont pas moins que les propositions principales, composées d'un sujet, d'un Verbe et d'un attribut.

Passons à une autre observation, relativement à une manière de déterminer le sens exprimé par les Noms ou les Pronoms, à laquelle je donne le nom d'*apposition*. Nous avons vu précédemment que l'idée exprimée par un Nom et surtout par un Nom appellatif, peut être déterminée, restreinte ou modifiée, soit par un autre Nom que l'on met en rapport avec le premier, soit par un Adjectif, soit par une proposition conjonctive que l'Adjectif conjonctif *qui* ou *que*

Digitized by Google

lie avec ce Nom. C'est ainsi qu'on détermine le nom *cheval,* en disant : *Un cheval de carton, un cheval noir, le cheval qui est à mon cabriolet, le cheval que vous m'avez donné.*

Mais on peut encore déterminer l'idée exprimée par un Nom, soit appellatif, soit propre, en exprimant de nouveau cette même idée par un ou plusieurs autres Noms qui n'ajoutent rien à celle que le premier Nom renfermait, mais qui, en présentant la même chose ou la même personne sous différents points de vue, augmentent la clarté ou l'énergie du discours. J'appelle cette manière d'agréger plusieurs Noms *apposition,* d'un mot latin qui signifie *mettre auprès.* Ces mots, en effet, sont entre eux dans un rapport non de dépendance, comme dans l'exemple : *Un cheval de carton,* mais de simple concordance ; ils n'ajoutent point non plus et ne diminuent rien à l'idée exprimée par le premier Nom : en quoi ils diffèrent de l'Adjectif, ou de la proposition conjonctive qui en fait la fonction. Ils sont donc employés seulement comme *appositifs.*

Voici divers exemples d'apposition :

Votre frère, Louis le colonel, est mort.

Ce général est Armand, ton cousin, le mari de ma sœur, le fils aîné du maréchal, l'ancien ambassadeur de France à Lisbonne.

Je lègue cent francs à Jean, fils de François, neveu de Pierre, mon filleul.

Digitized by Google

L'apposition peut avoir lieu également avec les Pronoms. On dit fort bien : *Moi, sœur et femme de magistrats, mère de l'un des orateurs les plus distingués du barreau, je me trouve aujourd'hui délaissée et sans ressources.*

L'appositif peut presque toujours se changer en une proposition conjonctive, sans que le sens éprouve aucune altération.

Partout où le Verbe est un mode personnel, il y a une proposition qui doit avoir son sujet et son attribut; mais il en est autrement quand le Verbe est au mode infinitif. Ce mode, qui assimile le Verbe au Nom, le rend susceptible de devenir le complément immédiat d'un Verbe ou d'une Préposition. Sous cette forme, il ne constitue plus une proposition, et n'exige point, par conséquent, un sujet exprimé. Mais on peut toujours considérer l'infinitif servant de complément à un Verbe ou à une Préposition, comme une expression elliptique qui doit se résoudre en une proposition complémentaire, soit subjonctive, soit seulement subordonnée. *Je veux venir*; *je vais voir*; *je fais bâtir une maison*; *je crains de mourir*; *je viens de lui parler*; *j'irai, afin de le consoler*; *j'aspire à le surpasser*; c'est-à-dire « je veux cela : que je vienne; je vais pour cela : que je voie; je fais cela : que l'on bâtisse une maison; je crains cela : que je ne meure; je viens de cela : que je lui ai parlé; j'irai à fin de cela : que je le console; j'aspire à cela : que je le surpasse. »

Il en est de même toutes les fois que l'infinitif ser-

Digitized by Google

vant de complément à une Préposition exprime une circonstance, comme : *Je viens pour vous délivrer; Je suis venu en lisant*, c'est-à-dire : *je viens afin que je vous délivre*; *Je suis venu en même temps que je lisais*. On peut donc, dans tous ces cas, dire qu'il y a une proposition infinitive.

Il nous reste encore une observation essentielle à faire sur une sorte d'attribut complexe dont une partie se trouve comprise dans un Verbe attributif, et l'autre est hors de ce Verbe. C'est ce qui a lieu dans tous les exemples suivants : *J'ai fait mon fils avocat*; *J'ai établi Jéroboam roi sur Israël*; *Dieu rendit Salomon le plus sage prince de la terre*; *Je trouve ce cheval trop vieux*; *Dieu le nomma Abraham*, aussi bien que dans ceux-ci où l'attribut est passif ou neutre :

Mon fils a été fait avocat; Jéroboam a été établi roi sur Israël; *Salomon fut rendu le plus sage prince de la terre*; *Ce cheval a été trouvé trop vieux*; *Cet homme fut nommé Abraham*.

Pour bien comprendre la fonction que fait ici cette espèce d'accessoire, qui n'est ni proprement attribut, ni réellement complément du Verbe, et que je nomme *sur-attribut*, il faut observer que dans beaucoup de langues on peut faire entrer cette idée accessoire dans le Verbe lui-même : ainsi, en hébreu MALAC signifie *régner*, HIMLIC, *établir roi*: en français même, on peut souvent substituer un seul Verbe à cette expression

Digitized by Google

composée. Au lieu de dire : *Je l'ai rendu noir* ou *blanc*, on peut dire : *Je l'ai blanchi* ou *noirci*. Nous disons *latiniser*, *franciser*, pour *rendre latine* ou *française* une expression empruntée d'une autre langue ; *raréfier*, *liquéfier*, pour *rendre rare*, *liquide*.

Dans d'autres langues, cette idée accessoire s'exprime sous la forme d'un terme circonstanciel, soit comme complément d'une Préposition, soit comme Adverbe. Nous pourrions dire en français : *Il a été établi pour roi*, ce qui donne une idée de cette manière de s'exprimer.

On peut toujours regarder le sur-attribut comme une expression elliptique, c'est-à-dire comme l'attribut d'une proposition dont le sujet et le Verbe ne sont point exprimés. Par cette analyse, les exemples que nous avons donnés devraient être développés de cette manière :

J'ai fait de mon fils en sorte qu'il a été avocat ; Dieu établit Jéroboam en sorte qu'il fut roi sur Israël ; Dieu rendit Salomon en telle sorte qu'il fut le plus sage prince de la terre ; Je trouve ce cheval de telle manière qu'il est trop vieux ; Dieu nomma cet homme en sorte que son nom fut Abraham, etc.

Outre les rapports composés d'un mot employé relativement, et d'un complément qui est nécessaire pour déterminer parfaitement la signification de l'antécédent, on exprime fréquemment une multitude d'autres rapports accidentels, qui ne sont pas nécessaires pour compléter le sens d'un mot relatif, mais

Digitized by Google

par lesquels sont indiquées diverses circonstances qui ont une relation plus ou moins immédiate, soit avec la proposition entière, soit avec quelqu'une des parties qui la composent. Dans l'exemple suivant : *Je rencontrai hier, avec grande surprise, dans la rue Saint-Jacques, lorsque je sortais de l'église, et que je rentrais chez moi, l'esprit préoccupé de toute autre chose, l'ainé de mes enfants,* il y a un rapport essentiel et indispensable entre l'antécédent *je rencontrai,* et le conséquent *l'aîné de mes enfants* ; mais le rapport qui est entre ce même antécédent et tous les conséquents *hier, avec grande surprise, dans la rue Saint-Jacques, etc.*, n'est pas de la même nature : il est accidentel. Je nomme toutes ces parties accessoires d'une proposition *termes circonstanciels*. Ces termes circontanciels sont tantôt des Adverbes, comme *hier,* tantôt des Prépositions avec leurs compléments, comme *dans la rue Saint-Jacques* ; quelquefois des propositions conjonctives, comme *quand je sortais de l'église* ; ou enfin des propositions adverbiales, comme *l'esprit préoccupé de toute autre chose.*

Tout ceci bien compris, nous ne trouverons plus rien qui nous arrête dans l'analyse grammaticale.

Digitized by Google

CHAPITRE V.

Suite du même Sujet.

Exemple d'analyse pour la langue française.

Je prendrai pour exemple d'analyse ce magnifique début par lequel l'immortel Bossuet commence l'éloge funèbre de Henriette-Marie de France, reine d'Angleterre ; et si cette analyse fait disparaître les grâces et la force de cet admirable morceau, les lecteurs qui savent réfléchir apprendront par là à connaître ce que l'orateur doit à la logique qui lui fournit les pensées, et ce dont il est redevable à l'art oratoire qui les dispose et les met en œuvre.

« Monseigneur,

« Celui qui règne dans les cieux, et de qui relèvent tous les empires, à qui seul appartient la gloire, la majesté et l'indépendance, est aussi le seul qui se glorifie de faire la loi aux rois, et de leur donner, quand il lui plaît, de grandes et terribles leçons. Soit qu'il élève les trônes, soit qu'il les abaisse, soit qu'il communique sa puissance aux princes, soit qu'il la retire à lui-même et ne leur laisse que leur propre faiblesse, il leur apprend leurs devoirs d'une manière souveraine et digne de lui ; car, en leur donnant sa puissance, il leur commande d'en user, comme il fait

Digitized by Google

lui-même, pour le bien du monde; et il leur fait voir, en la retirant, que toute leur majesté est empruntée; et que, pour être assis sur le trône, ils n'en sont pas moins sous sa main et sous son autorité suprême. C'est ainsi qu'il instruit les princes, non-seulemeut par des discours et par des paroles, mais encore par des effets et par des exemples. »

Nous allons analyser successivement les diverses propositions qui composent ce morceau.

PREMIÈRE PHRASE.

Monseigneur, celui qui règne dans les cieux, et de qui relèvent tous les empires, à qui seul appartient la gloire, la majesté et l'indépendance, est aussi le seul qui se glorifie de faire la loi aux rois, et de leur donner, quand il lui plaît, de grandes et terribles leçons.

Cette phrase ne forme qu'une seule proposition complexe.

COMPELLATIF, *Monseigneur*. Le compellatif n'appartient point à la proposition.

SUJET : *Celui qui règne dans les cieux et de qui relèvent tous les empires, à qui seul appartient la gloire, la majesté et l'indépendance*. Ce sujet est simple et complexe, c'est le sujet logique ; le sujet grammatical est *celui*.

Dans ce sujet logique, il y a trois propositions conjonctives, qui toutes trois servent à déterminer le sujet grammatical *celui :*

Digitized by Google

1°. *Qui règne dans les cieux. Qui,* Adjectif conjonctif qui se rapporte à *celui*; c'est le sujet logique et grammatical; *règne,* c'est-à-dire *est régnant*; *est,* Verbe; *régnant dans les cieux,* attribut logique : *régnant,* attribut grammatical; *dans les cieux*, terme circonstanciel; *dans*, exposant d'un rapport, dont *régnant* est l'antécédent; *les cieux*, conséquent du même rapport, et complément de la Préposition *dans*.

2° *Et de qui relèvent tous les empires. Et,* Conjonction; *de qui* substitué à *de lui*, pour rendre la proposition *tous les empires relèvent de lui*, conjonctive; *tous les empires*, sujet logique; *les empires*, sujet grammatical; *tous*, Adjectif circonstanciel qui se rapporte au sujet grammatical; *relèvent*, c'est-à-dire *sont relevant*; *sont*, Verbe; *relevant de lui*, attribut logique; *relevant,* attribut grammatical; *de lui*, complément logique du Verbe *relèvent*; *de*, exposant du rapport dont *relèvent* est l'antécédent, et complément du Verbe *relèvent*; *lui,* conséquent du même rapport et complément grammatical de la Préposition *de*.

3° *A qui seul appartient la gloire, la majesté et l'indépendance. A qui* substitué aux mots *à lui,* pour rendre conjonctive cette proposition : *la gloire, la majesté et l'indépendance appartiennent à lui seul. La gloire, la majesté et l'indépendance,* sujet composé de trois sujets partiels. Si l'on formait trois propositions de celle-ci, chacun de ces trois sujets, isolé des deux autres, serait un sujet simple et en même temps logique et grammatical. Ces trois sujets réunis forment

Digitized by Google

un sujet composé, qui est logique et grammatical. *Appartiennent,* c'est-à-dire *sont appartenant*; *sont*, Verbe; *appartenant à lui seul,* attribut logique; *appartenant,* attribut grammatical; *à,* exposant d'un rapport dont l'antécédent est *appartenant*, et le conséquent *lui seul,* et complément grammatical d'*appartenant; lui seul,* complément logique de la Préposition *à; lui,* complément grammatical; *seul,* Adjectif circonstanciel qui se rapporte au complément *lui.*

Bossuet a dit *appartient* et non pas *appartiennent*, parce que le sujet étant après le Verbe, il a pu faire concorder le Verbe avec le premier seulement des sujets partiels qui forment le sujet composé.

Dans une langue telle que l'hébreu, où au lieu de l'Adjectif conjonctif *qui,* on emploierait une simple Conjonction, comme *que,* on aurait construit ainsi les propositions conjonctives que nous venons d'analyser :

Dieu, que lui règne dans les cieux; et que tous les empires relèvent de lui; et que la gloire, la majesté et l'indépendance appartiennent à lui seul.

Verbe, *est*; ce Verbe est ici purement Verbe abstrait.

Attribut :

Aussi le seul qui se glorifie de faire la loi aux rois, et de leur donner, quand il lui plaît, de grandes et terribles leçons. La construction naturelle est : *Le seul qui*

Digitized by Google

glorifie soi de faire la loi aux rois, et de donner des leçons grandes et terribles à eux, quand il plaît à lui, aussi.

Cet attribut est simple et complexe, c'est l'attribut logique; l'attribut grammatical est *le seul. Seul* étant un Adjectif, il y a ici ellipse du Nom *Être, le seul Être. Qui se glorifie de faire la loi aux rois, et de leur donner de grandes et terribles leçons,* proposition conjonctive qui sert à déterminer l'attribut grammatical *le seul*; *qui,* sujet logique et grammatical; *glorifie*, c'est-à-dire *est glorifiant*; *est*, Verbe ; *glorifiant soi de faire la loi, etc.*, attribut logique de la proposition conjonctive; *glorifiant*, attribut grammatical ; *soi*, complément de l'attribut *glorifiant*, et conséquent d'un rapport dont *glorifiant* est l'antécédent; *de*, exposant d'un rapport qui est entre *glorifiant* et *faire la loi aux rois*, et complément grammatical de *glorifiant*; *faire la loi aux rois*, complément logique de la Préposition *de* ; *faire*, Verbe au mode infinitif et complément grammatical de la même Préposition ; *la loi*, complément logique et grammatical de *faire* ; *aux rois*, c'est-à-dire *à les rois*, autre complément logique de *faire* ; *à*, complément grammatical de *faire*, et exposant du rapport qui est entre *faire la loi* et *les rois* ; *les rois*, conséquent du même rapport, et complément grammatical de la Préposition *à* ; *et*, Conjonction qui lie le second complément logique de l'antécédent *glorifie*, avec le premier.

De donner des leçons grandes et terribles à eux, second complément logique de *qui se glorifie* ; *de*, com-

Digitized by Google

plément grammatical de *glorifiant*, et exposant d'un rapport qui est entre *glorifiant* et *donner des leçons, etc.*; *donner des leçons grandes et terribles à eux*, complément logique de la Préposition *de*, et conséquent du même rapport; *donner*, Verbe à l'infinitif, complément grammatical de la Préposition *de*; *des leçons grandes et terribles*, complément logique de *donner*; *des leçons*, c'est-à-dire *de les leçons*; *de* est ici l'exposant d'un rapport dont le conséquent est *les leçons*, et dont l'antécédent sous-entendu, *une partie*, est le vrai complément grammatical de *donner*; *grandes*, Adjectif qui se rapporte à *leçons*; *et*, Conjonction qui joint à l'Adjectif *grandes*, le mot *terribles*, autre Adjectif qui se rapporte aussi à *leçons*; *à eux*, autre complément logique de *donner*; *à*, complément grammatical de *donner*, et exposant du rapport qui est entre l'antécédent *donner* et le conséquent *eux*; *eux*, complément grammatical de la Préposition *à*, et conséquent du même rapport.

Quand il plait à lui, proposition conjonctive qui forme un terme circonstanciel de *donner de grandes et terribles leçons*; *quand*, Adverbe conjonctif, équivalent à *dans le temps que*; comme Adverbe, il forme une circonstance de l'action de *donner*, et renferme en lui-même *dans*, exposant, et *le temps*, conséquent d'un rapport dont l'antécédent est *donner*; comme Conjonction, il réunit la proposition *qui se glorifie de donner*, avec l'autre proposition *il lui plait*; *il*, sujet vague et indéterminé de la proposition conjonctive,

Digitized by Google

quand il platt à lui ; *platt,* c'est-à-dire *est plaisant* : *est*, Verbe ; *plaisant à lui*, attribut logique ; *plaisant*, attribut grammatical ; *à lui*, complément logique de *plaisant* ; *à*, complément grammatical de *plaisant,* et exposant d'un rapport dont *plaisant* est l'antécédent ; *lui,* conséquent du même rapport, et complément de la Préposition *à*.

Aussi, Adverbe équivalent à *de la même manière*, et terme circonstanciel qui exprime une circonstance de toute la proposition. La Préposition *de* qu'il renferme, est l'exposant, et *la même manière*, le conséquent d'un rapport dont toute la proposition forme l'antécédent.

Après avoir ainsi analysé dans le plus grand détail cette première phrase, je serai plus court dans l'analyse des suivantes, et il sera facile de suppléer aux détails que j'omettrai.

SECONDE PHRASE.

Soit qu'il élève les trônes, soit qu'il les abaisse, soit qu'il communique sa puissance aux princes, soit qu'il la retire à lui même et ne leur laisse que leur propre faiblesse, il leur apprend leurs devoirs d'une manière souveraine et digne de lui.

La construction naturelle doit être rétablie ainsi :
« Il apprend aux princes leurs devoirs, d'une manière
« souveraine et digne de lui, soit qu'il élève les trô-
« nes, soit qu'il abaisse eux, soit qu'il communique
« sa puissance à eux (*c'est-à-dire* aux princes), soit

Digitized by Google

qu'il retire elle à lui-même, et ne laisse à eux que leur propre faiblesse. »

Cette phrase renferme plusieurs propositions qu'il faut analyser séparément. La première est : *Il apprend aux princes leurs devoirs d'une manière souveraine et digne de lui*; ou, en rétablissant l'ordre des compléments : *Il apprend leurs devoirs aux princes, d'une manière souveraine et digne de lui*. Cette proposition est affirmative : *il*, sujet; *apprend*, c'est-à-dire *est apprenant*; *est*, Verbe; *apprenant leurs devoirs aux princes, d'une manière souveraine et digne de lui*, attribut complexe; *leurs devoirs*, complément du Verbe *apprenant*; *aux princes*, exposant et conséquent d'un rapport dont *apprenant* est l'antécédent; *d'une manière souveraine et digne de lui*, terme circonstanciel formant l'exposant et le conséquent d'un rapport dont *apprenant* est l'antécédent. Le seul mot *apprenant* ou *apprend* sert donc ici d'antécédent à trois rapports dont les conséquences sont : 1° *leurs devoirs*; 2° *les princes*; 3° *une manière digne de lui*. Dans le premier rapport, il n'y a point d'exposant; dans le second, l'exposant est la Préposition *à*, renfermée dans le mot *aux*; dans le troisième, l'exposant est la Préposition *de*, renfermée dans le mot *d'une*. Le premier conséquent est le complément direct du Verbe *apprend*, le second est son complément indirect, le troisième n'est qu'un terme circonstanciel.

Seconde proposition : *soit*.—Ce seul mot forme une proposition concessive : le sujet sous-entendu est *cela* ;

Digitized by Google

soit est le mode subjonctif du Verbe *être* pris ici dans le sens attributif *exister*, *être existant* ; le sujet *cela*, s'il était exprimé, serait placé après le Verbe, par la nature même de la proposition concessive. Cette proposition pourrait être exprimée d'une manière équivalente par *en cas que*, *supposé que*. On regarde ce mot *soit*, tantôt comme une expression adverbiale, tantôt comme une Conjonction alternative, parce qu'en effet on pourrait y substituer tantôt l'expression adverbiale *à la bonne heure*, tantôt la Conjonction *ou* ; mais cela ne change nullement la nature de ce mot qui est un Verbe, et qui, par conséquent, suppose toujours un sujet. Lors donc qu'on dit, *soit*, il y a ellipse du sujet. Ajoutons que le mode subjonctif fait voir qu'il y a encore ellipse d'une proposition affirmative dont celle-ci forme le complément : *Je suppose que cela soit*, ou *Je consens que cela soit*.

Le sujet vague, *cela*, qui est sous-entendu, est déterminé par la proposition conjonctive, *qu'il élève les trônes*.

Troisième proposition : *qu'il élève les trônes*. Le Verbe est au mode subjonctif dans cette proposition, parce qu'elle est surbordonnée à la proposition subjonctive, *soit* (1).

(1) Tous les Verbes, *élève, abaisse, communique, retire* et *laisse*, sont au mode subjonctif. Comme dans les Verbes *élever, abaisser, communiquer, retirer* et *laisser*, les trois personnes du singulier du présent au mode subjonctif ne diffèrent en rien des trois personnes du singulier du même temps au mode indicatif, on pourrait, au premier abord, douter que ces Verbes soient effec-

Digitized by Google

Quatrième proposition : *soit.*

Cinquième proposition : *qu'il abaisse eux.*

Sixième proposition : *soit.*

Septième proposition : *qu'il communique sa puissance à eux.* Le Verbe *communique* est l'antécédent des deux rapports dont les conséquents sont *sa puissance* et *eux.*

Huitième proposition : *soit.*

Neuvième proposition : *qu'il retire elle à lui-même.* Le Verbe *retire* est l'antécédent de deux rapports dont les conséquents sont *elle* et *lui-même.*

Dixième proposition : *et ne laisse que leur propre faiblesse à eux.* Il y a ici ellipse des mots *rien,* ou *rien autre chose,* complément du Verbe *laisser* ; *que* indique une autre ellipse. Pour remplir cette ellipse, il faudra dire : *si ce n'est qu'il laisse leur propre faiblesse à eux.* Par l'ellipse employée ici, *leur propre faiblesse,* complément du Verbe de la dernière proposition, semble devenir le complément du Verbe *laisse,* qui appartient à une proposition antérieure. Cette dixième proposition en renferme donc trois : 1° *et qu'il ne laisse rien à eux*; 2° *si ce n'est*; 3° *qu'il laisse leur propre faiblesse à eux.*

tivement ici au subjonctif. Si l'on veut s'en assurer, il n'y a qu'à substituer à ces Verbes *faire, écrire, recevoir,* ou tout autre dans lequel le présent du subjonctif diffère de celui de l'indicatif. On sentira tout d'un coup qu'il faudrait dire : *fasse, écrive, reçoive,* au subjonctif, et non *fait, écrit, reçoit,* à l'indicatif.

Digitized by Google

TROISIÈME PHRASE.

Car, en leur donnant sa puissance, il leur commande d'en user, comme il fait lui même, pour le bien du monde ; et il leur fait voir en la retirant que toute leur majesté est empruntée, et que pour être assis sur le trône, ils n'en sont pas moins sous sa main et sous son autorité suprême.

La construction naturelle doit être rétablie ainsi :
« Car il commande à eux d'user de sa puissance,
« comme il lui-même fait, pour le bien du monde,
« en donnant elle à eux ; et il fait voir à eux, en reti-
« rant elle, que toute leur majesté est empruntée, et
« qu'ils n'en sont pas moins sous sa main et sous son
« autorité suprême, pour être assis sur le trône. »

Les propositions dont cette phrase est composée doivent être distinguées et analysées de la manière suivante :

Première proposition : *Car il commande à eux d'user de sa puissance pour le bien du monde, comme il lui-même fait, en donnant elle à eux*. *Car*, Conjonction qui indique que cette phrase doit servir de preuve à ce qui est énoncé par la précédente ; *il*, sujet ; *commande*, c'est-à-dire *est commandent : est*, Verbe ; *commandant à eux d'user de sa puissance, comme il lui-même fait, pour le bien du monde*, attribut ; *à*, exposant d'un rapport dont l'antécédent est *commandant* et le conséquent *eux*; *de*, exposant d'un rapport dont l'antécédent est *commandant* et le conséquent *user* ; *de*, exposant d'un rapport dont l'antécédent est *user* et

Digitized by Google

le conséquent *sa puissance*; *comme il lui-même fait* proposition conjonctive; *comme*, Adverbe conjonctif; *il*, sujet; *lui-même*, appositif qui se rapporte au sujet; *fait*, c'est-à-dire *est faisant*, Verbe et attribut. Cette proposition conjonctive forme un terme circonstanciel du complément *user de sa puissance*; car *comme* est un Adverbe conjonctif dont le sens est *de la manière que;* en tant qu'Adverbe, il renferme l'exposant et le conséquent d'un rapport dont l'antécédent est *user de sa puissance*; en tant que Conjonction, il lie le complément *user de sa puissance de la manière*, avec la proposition, *il lui-même fait*; *pour le bien du monde*, terme circonstanciel dans lequel le conséquent, *le bien du monde*, est lié avec l'antécédent *user de sa puissance*, par l'exposant *pour*; *en donnant elle à eux*, terme circonstanciel dans lequel l'exposant est *en*, et le conséquent *donnant*, et qui a pour antécédent *il commande*; *elle*, complément immédiat de *donnant*; *eux*, conséquent d'un rapport qui a pour antécédent *donnant*, et pour exposant *à*; *donnant*, gérondif de l'infinitif *donner*.

Seconde proposition : *et il fait voir à eux, en retirant elle*. *Et*, Conjonction ;*il*, sujet; *fait*, c'est-à-dire *est faisant*; *est*, Verbe; *faisant voir à eux*, attribut; *voir*, complément de *faisant*; *à*, exposant d'un rapport qui est entre *fait voir* et *eux*; *en retirant elle*, terme circonstanciel qui renferme l'exposant et le conséquent d'un rapport dont l'antécédent est *il fait voir à eux*.

Troisième proposition : *que toute leur majesté est*

Digitized by Google

empruntée, proposition conjonctive complémentaire, formant le conséquent d'un rapport dont l'exposant est la Conjonction *que*, et l'antécédent est la proposition : *il leur fait voir en la retirant*.

Quatrième proposition : *et qu'ils n'en sont pas moins sous sa main et sous son autorité suprême, pour être assis sur le trône*, autre proposition conjonctive qui a le même antécédent que la précédente. Tout ce que je remarque sur cette proposition, c'est que *sont* y est Verbe attributif, que le mot *en* est un Adverbe qui signifie *de cela*, *à cause de cela*, et qui forme un terme circonstanciel de la proposition ; enfin, que *pour être assis sur le trône*, est un autre terme circonstanciel qui renferme l'exposant et le complément d'un rapport dont la même proposition est encore l'antécédent. On voit bien que ce terme circonstanciel où le Verbe est à l'infinitif équivaut à cette proposition conjonctif, *quoiqu'ils soient assis sur le trône* ; les deux termes circonstanciels, *en la leur donnnant*, *en la retirant*, sont aussi les équivalents des propositions conjonctives, *quand il la leur donne*, *quand il la retire*. Voilà ce que j'appelle des propositions infinitives.

QUATRIÈME PHRASE.

C'est ainsi qu'il instruit les princes, non-seulement par des discours et des paroles , mais par des effets et par des exemples.

Première proposition : *C'est ainsi*. *Ce*, sujet ; *ce* est un Nom appellatif d'une étendue illimitée ; *est*,

Digitized by Google

Verbe attributif qui signifie *existe* ; *ainsi*, terme circonstanciel, c'est-à-dire *en cette manière*.

Seconde proposition : *qu'il instruit les princes, non-seulement par des discours et des paroles, mais encore par des effets et des exemples.*

Cette proposition conjonctive en contient logiquement deux ; car après la Conjonction *mais*, il faut suppléer *qu'il instruit les princes ;* toute cette proposition sert à déterminer et à expliquer le sujet vague *ce ;* car le sens est : *cela qu'il instruit les princes* (ou *l'instruction qu'il donne aux princes), non-seulement par des discours et des paroles, mais encore par des effets et des exemples ; est,* c'est-à-dire *existe en cette manière.*

Les parties dont cette proposition se compose n'exigent point de plus grands développements.

Je termine ici ce modèle d'analyse, que je n'ai fait aussi long que pour rendre les principes que j'ai suivis plus sensibles par une application réitérée, et les inculquer plus fortement dans la mémoire.

Digitized by Google

CHAPITRE VI.

Suite du même Sujet.

Exemple d'analyse pour la langue latine.

Pour donner avant tout une idée de la manière dont j'applique les principes de la Grammaire générale à l'analyse d'un discours latin, je présenterai en peu de mots le système des cas de cette langue ; et la principale distinction que j'établis entre les propositions, à raison non de leurs rapports logiques, mais uniquement de leurs rapports grammaticaux.

Les Noms en latin ont six cas. On peut relire ce que j'ai dit précédemment sur la nature et l'usage de ces inflexions grammaticales dans les Noms. On appelle les six cas des Latins, *Nominatif, Génitif, Datif, Accustaif, Vocatif* et *Ablatif.*

Le Nominatif indique toujours le sujet d'une proposition dont le Verbe est au mode personnel, comme *Cato locutus est*, Caton a parlé.

Le Génitif indique un Nom qui sert de complément à un autre Nom, ou, ce qui est la même chose, le second terme d'un rapport dont le premier terme est aussi un Nom. Exemple : *Filius Catonis*, fils de Caton.

Le Datif indique un Nom qui sert de complément

Digitized by Google

à un Adjectif ou à un Verbe, et qui exprime la chose ou la personne qui est le terme d'une action. Exemple: *Addictus Catoni*, attaché à Caton; *Dare aliquid Catoni*, donner quelque chose à Caton.

L'Accusatif caractérise le Nom qui sert de complément immédiat à un Verbe, et sur lequel tombe directement l'action du Verbe, comme dans cet exemple : *Occidit, Catonem* il a tué Caton. Ce même cas indique aussi le complément de plusieurs Prépositions. Exemple : *Veni ad Catonem*, je suis venu vers Caton ; *Introivit in urbem*, il entra dans la ville. Enfin, on met à l'Accusatif le sujet de toute proposition dont le Verbe est au mode infinitif, comme *Putabam Catonem esse venturum*, je croyais Caton devoir venir, c'est-à-dire que Caton viendrait.

Le Vocatif sert uniquement pour cette partie du discours que nous avons nommée *compellatif*, comme : *Cato, dic nobis quid sentias*, Caton, dis-nous ce que tu penses.

L'Ablatif indique le lieu d'où une chose est tirée, d'où elle vient, le moyen ou l'instrument par lequel elle est faite : il est comme l'opposé du Datif ; car le Datif indique le but ou le terme vers lequel on tend, et l'Ablatif le point duquel on part, comme *Exiit Româ*, il sortit de Rome. Il est employé fréquemment, pour les termes circonstanciels, d'une manière adverbiale, comme *Calamo et atramento scribere*, écrire avec une plume et de l'encre ; *Fuste percutere*, frapper avec un bâton ; *Pedibus ire*, aller à pied ; *Curru vehi*,

9.

Digitized by Google

être transporté en voiture, etc. L'Ablatif indique aussi le complément de diverses Prépositions. Exemples : *A Catone arguitur,* il est repris par Caton ; *Sub Catone militavit*, il a servi sous Caton. Enfin, le même cas caractérise le sujet de toute proposition dont le Verbe est au mode participe et à l'Ablatif de ce mode. Exemple : *Catone loquente omnes in eum oculos defixos habebant*, Caton parlant, ou, tandis que Caton parlait, tout le monde avait les yeux fixés sur lui.

Tel est l'usage primitif et ordinaire des cas dans la langue latine. Il y a des circonstances où ils semblent s'écarter de leur destination primitive ; mais je n'en parlerai pas ici, non plus que de la concordance des Adjectifs avec les Noms, ou du sujet avec l'attribut, relativement aux cas.

Trois de ces cas peuvent, comme nous venons de le voir, caractériser le sujet d'une proposition ; ce sont le Nominatif, l'Accusatif et l'Ablatif. C'est la forme sous laquelle le Verbe se présente dans la proposition, qui détermine celui de ces trois cas qui convient au sujet.

Si le Verbe est à un mode personnel, soit à l'indicatif, soit à l'impératif ou au subjonctif, le sujet est au Nominatif. Dans ce cas la proposition peut être nommée *directe*, soit que d'ailleurs elle soit principale, conjonctive, subordonnée, etc.

Si le Verbe est au mode infinitif, le sujet se met à l'Accusatif ; et alors la proposition est toujours com-

Digitized by Google

plémentaire. Comme il y a diverses formes de proposition complémentaires, je nomme celle-ci *complémentaire infinitive*.

Enfin, si le Verbe est au mode Participe, le sujet se met toujours à l'Ablatif; le Participe est aussi au même cas. Si le Verbe doit être le Verbe *sum*, être, qui n'a point de Participe, on se contente d'exprimer le sujet et l'attribut, en les mettant l'un et l'autre à l'Ablatif. Exemple : *Cicerone consule*, Cicéron [étant] consul. Cette forme de proposition servant toujours à exprimer un terme circonstanciel, fonction qui est précisément celle des Adverbes, je nomme ces propositions *adverbiales*.

Cette distinction est comme la clef de toute analyse d'un discours latin ; et, ce que je remarque en passant, elle s'applique également à la langue grecque, en substituant le Génitif à l'Ablatif.

En effet, le Verbe ne se présente jamais sous une de ces trois formes, qu'il n'y ait une proposition. Lorsqu'on a reconnu le Verbe, il sert comme de signal pour trouver le sujet. Il n'est pas difficile, dès que l'on a trouvé le sujet et le Verbe, de reconnaître quels sont les mots qui sont en concordance avec le sujet, et quels sont ceux qui servent de compléments directs ou indirects au Verbe. Le Génitif caractérise les compléments des Noms; l'Ablatif, les termes circonstanciels; les Prépositions font reconnaître les rapports qui existent entre les diverses parties d'une proposition, rapports auxquels elles servent d'exposants;

Digitized by Google

enfin les Conjonctions, ou les mots conjonctifs, déterminent les rapports qui unissent les différentes propositions dont se compose une phrase ou même une période.

Trois observations essentielles qui me restent à faire faciliteront encore l'analyse et le rétablissement de la construction naturelle :

1° Dans une phrase composée de plusieurs propositions, le Verbe de la proposition principale est presque toujours au mode indicatif ;

2° Le plus souvent les propositions subordonnées, dont le Verbe est à un mode personnel, commencent par une Conjonction ou un mot conjonctif, ce qui aide à les distinguer de la proposition principale ;

3° Pour ramener une proposition conjonctive à la construction naturelle, il est bon, toutes les fois que le mot conjonctif est un mot déclinable, de le changer en un autre mot non conjonctif que l'on puisse rejeter à la place qui lui convient. Ainsi, pour construire cette proposition : *Quod ubi audivit Cæsar, castra movit* ; je change *qnod* en *id*, et je dis : *Cæsar movit castra, ubi audivit id.*

Faisons maintenant l'application de ces principes et de cette méthode analytique à ce passage de la première Catilinaire, dont nous avons déjà cité ailleurs une partie (1). Cette analyse sera faite en forme

(1) *Voyez* ci-devant, ch. II de cette troisième partie.

Digitized by Google

de dialogue entre un maître nommé *Jules*, et un disciple désigné par le nom de *Victor*.

An invidiam posteritatis times? Præclaram veró populo romano refers gratiam, qui te, hominem per te cognitum, nullâ commendatione majorum, tàm maturè ad summum imperium, per omnes honorum gradus extulit, si propter invidiam, aut alicujus periculi metum, salutem civium tuorum negligis. Sed, si quis est invidiæ metus, nùm est vehementiùs severitatis ac fortitudinis invidia, quàm inertiæ ac nequitiæ, pertimescenda? An, quum bello vastabitur Italia, vexabuntur urbes, tecta ardebunt, tùm te non existimas invidiæ incendio conflagraturum?

An invidiam posteritatis times?

JULES. — Quel est le Verbe?

VICTOR. — C'est *times :* il est la seconde personne du singulier du présent de l'indicatif de *timeo*, je crains.

JULES. — Quel est le sujet?

VICTOR. — Le Verbe étant à la seconde personne du singulier, ce doit être le Pronom de la seconde personne, *tu* ; il est sous-entendu.

JULES. — Voyez si le Verbe a un complément.

VICTOR. — Oui, ce doit être le mot *invidiam*, parce que ce mot est à l'Accusatif, et que je ne vois point de Préposition dont il puisse être le complément : ce mot signifie *haine, jalousie*.

JULES. — Le mot *invidiam* n'aurait-il pas un complément?

Digitized by Google

VICTOR. — Je pense que *posteritatis*, qui est le Génitif de *posteritas*, postérité, doit être son complément.

JULES. — Pourquoi cela?

VICTOR. — Parce que le Génitif indique ordinairement un Nom qui sert de complément à un autre Nom.

JULES. — Ne nous reste-t-il pas encore quelque mot?

VICTOR. — Oui, il nous reste *an*, qui, suivant le dictionnaire, signifie *est-ce que*; mais je ne sais pas à quelle espèce de mots celui-ci appartient.

JULES. — *An* est un Adverbe qui sert à donner à la phrase une valeur interrogative. Il n'y a point, en français, de mot qui corresponde exactement à celui-là. Tantôt on se contente de marquer l'interrogation par le ton avec lequel on prononce, et dans l'écriture par le point interrogatif (?); tantôt on donne à la proposition une forme interrogative, en plaçant le Pronom qui sert de sujet, ou qui représente le sujet, après le Verbe ; tantôt enfin on emploie l'expression *est-ce que?* Construisez et traduisez.

VICTOR. — *An times invidiam posteritatis?* Est-ce que vous craignez la haine de la postérité?

JULES. — On peut, d'après ce que j'ai dit, traduire comme vous avez fait, ou bien de l'une de ces deux autres manières : *Vous craignez la haine de la postérité? Craignez-vous la haine de la postérité?* Mais remarquez que l'on rendra bien plus exactement ici

Digitized by Google

la pensée et la manière de sentir de l'orateur, en conservant en français la même inversion qui est dans le latin, en disant : *Est-ce la haine de la postérité que vous craignez?* — Lisez.

Victor. — *Præclaram verò populo romano refers gratiam.*

Jules. — Pourquoi vous arrêtez-vous ici?

Victor. — Parce qu'il me semble que j'ai trouvé le Verbe de cette proposition, et que, d'ailleurs, il y a une virgule : ce Verbe est *refers*, seconde personne du singulier du présent de l'indicatif de *refero*, rendre, rapporter, et le sujet doit être *tu*, sous-entendu.

Jules. — Fort bien. Ce Verbe a-t-il un complément?

Victor. — Puisqu'il signifie *rendre*, il doit en avoir deux; car on rend quelque chose à quelqu'un. Le premier me paraît être *gratiam*, grâce, qui est à l'Accusatif, et le second, *populo*, peuple, qui est au Datif; l'Accusatif indique la chose qui est l'objet de l'action du Verbe actif, et le Datif, la personne ou la chose qui est le but ou le terme de l'action.

Jules. — N'y a-t-il point quelque mot en concordance avec ces compléments?

Victor. — *Præclaram*, Accusatif singulier féminin de l'Adjectif *præclarus*, beau, doit se rapporter à *gratiam*; *romano* et *verò* me paraissent les deux Adjectifs *romanus*, romain, et *verus*, vrai, qui sont au Datif singulier masculin, et par conséquent se rapportent à *populo*.

Digitized by Google

JULES. — Vous avez raison pour *præclaram* et *romano*; mais *verò* porte un signe qui devrait vous faire voir que ce n'est pas un Adjectif.

VICTOR. — Je ne faisais pas attention à l'accent : *verò* est un mot indéclinable (1), il signifie *mais*; ainsi c'est une Conjonction.

JULES. — Construisez et traduisez, en observant de mettre la Conjonction à la place qui lui convient.

VICTOR. —*Verò refers gratiam præclaram populo romano*; mais tu rends une grâce belle (une belle grâce) au peuple romain.

JULES. — Continuons.

VICTOR.—*Qui te, hominem per te cognitum, nullâ commendatione majorum, tàm maturè ad summum imperium, per omnes honorum gradus, extulit, si....*

JULES. — Pourquoi allez-vous plus loin? N'avez-vous point le Verbe et le sujet? Quels sont-ils?

VICTOR. — Le Verbe ne peut être qu'*extulit*, troisième personne du singulier du prétérit de l'indicatif d'*effero*, élever. Le sujet doit être au Nominatif singulier masculin, c'est *gradus*.

JULES. — Vous vous trompez : relisez votre proposition.

VICTOR. — *Qui te....* C'est *qui*, Adjectif conjonctif, Nominatif singulier masculin, qui est le sujet : *qui extulit*.

(1) Dans le principe, *verò* n'est autre chose que l'Ablatif de *verus*, employé d'une manière adverbiale; il en est de même de *verùm* : c'est l'Accusatif du même mot *verus*, ou peut-être le Nominatif du neutre.

Digitized by Google

Jules. — Quel est le complément du Verbe *extulit?*

Victor. — C'est *te*, toi, *hominem*, homme, *cognitum*, connu ; car tous ces mots sont à l'Accusatif, et ils sont en concordance les uns avec les autres.

Jules. — Quelle est la raison qui exige que ces mots soient en concordance?

Victor. — *Cognitum* concorde en genre, en nombre et en cas avec *hominem*, parce que c'est un Adjectif qualificatif, ou un Participe, ce qui revient au même, qui qualifie le Nom *hominem*. Quant à *hominem*, je suppose qu'il est un *appositif* du Pronom *te*, et que c'est pour cela qu'il concorde avec *te* en nombre et en cas.

Jules. — Vous avez raison. Mais pourquoi ne joignez-vous pas encore au complément du Verbe, les mots *summum imperium?*

Victor. — Parce que je vois qu'ils sont gouvernés par la Préposition *ad*.

Jules. — Reprenez votre construction, et continuez,

Victor. — *Qui extulit te, hominem cognitum, ad summum....*

Jules.—Ceci ne vaut rien.—Puisque vous avez placé *hominem cognitum*, vous devez mettre tout de suite la Préposition et le complément *per te*, dont l'union avec *hominem cognitum* est marquée par les virgules qui sont avant *hominem* et après *cognitum*. Reprenez, et traduisez mot à mot.

Digitized by Google

VICTOR.—*Qui* qui, *extulit* a élevé, *te* toi, *hominem* homme, *cognitum* connu, *per* par, *te* toi, *tàm* si....

JULES. — Vous ne faites pas attention que le Verbe *élever* doit avoir deux compléments, car on élève quelqu'un à quelque chose.

VICTOR. — Je me reprends : qui a élevé toi, homme connu par toi, *ad* à, *imperium* le commandement, *summum* suprême, *per* par, *omnes* tous, *gradus* les degrés, *honorum* des honneurs, *tàm* si, *maturè* de bonne heure.

JULES. — Vous avez oublié les mots *nullâ commendatione majorum*.

VICTOR. — Je ne sais où les placer.

JULES. — Y a-t-il un Verbe dans ces mots?

VICTOR. — Je n'en vois pas.

JULES. — Prenons ces mots l'un après l'autre, et voyons ce qu'ils sont.

VICTOR. — *Nullâ*, nul, est un Adjectif à l'Ablatif singulier féminin ; *commendatione* est un Nom au même cas, du même genre et au même nombre, qui signifie recommandation ; *majorum* n'est-il pas un Accusatif ?

JULES. — Quel mot y a-t-il qui puisse gouverner un Accusatif?

VICTOR.—Je me trompais : c'est le Génitif pluriel de *major*, plus grand ; mais cet Adjectif au pluriel s'emploie comme un Nom et signifie *ancêtres* ; *majorum* est donc le complément de *commendatione* ; ainsi ces mots veulent dire : *nulle recommandation des ancêtres*.

Digitized by Google

Jules. — Cela ne suffit pas pour les lier avec le reste de la phrase. Puisqu'ils sont à l'Ablatif, ils doivent former un terme circonstanciel ; il faut, pour rendre la valeur de l'Ablatif, employer en français une Préposition.

Victor. — Le sens est peut-être : *avec nulle recommandation des ancêtres*, c'est-à-dire sans aucune considération du côté de tes ancêtres.

Jules. — C'est effectivement là le sens. On peut ramener ces sortes de termes circonstanciels aux propositions adverbiales que vous connaissez. Vous savez que quand il n'y a point de Verbe dans une proposition adverbiale, le sujet et l'attribut sont à l'Ablatif, et qu'il faut y suppléer le Verbe *être* au Participe. De cette manière, voici la construction : *commendatione* la recommandation *majorum* des ancêtres (sous-entendez étant) *nullâ* nulle. Recommencez la phrase, et laissez ce terme circonstanciel à la même place où il est dans le latin.

Victor. — *Qui* qui, *extulit* a élevé, *te* toi, *hominem* homme, *cognitum* connu, *per* par, *te* toi, (c'est-à-dire par toi seul), *commendatione* la recommandation, *majorum* des ancêtres, *nullâ* étant nulle (c'est-à-dire sans aucune recommandation du côté de tes ancêtres), *ad* à, *imperium* le commandement, *summum* suprême, *per* par, *omnes* tous, *gradus* les degrés, *honorum* des honneurs, *tàm* si, *maturè* de bonne heure.

Jules. — Finissons notre phrase.

Victor. — *Si propter invidiam, aut alicujus peri-*

Digitized by Google

culi metnm, salutem civium tuorum negligis.—*Si*, Conjonction; le Verbe est *negligis*, le sujet *tu*, sous-entendu; *salutem* est le complément du Verbe, et les mots *civium tuorum*, Génitifs pluriels, sont le complément de *salutem*. *Propter*, Préposition; *invidiam*, Accusatif, en est le complément; *aut*, Conjonction; *metnm* Accusatif, autre complément de *propter*; *alicujus periculi*, Génitifs, complément de *metum*.

Si si, *negligis* tu négliges, *salutem* la conservation, *civium* des concitoyens, *tuorum* tes (de tes concitoyens), *propter* à cause de, *invidiam* la haine, *aut* ou, *metum* la crainte, *periculi* de danger, *alicujus* quelque (de quelque danger.)

Jules.— « Mais vraiment vous rendez une belle grâce au peuple romain, qui vous a élevé de si bonne heure au suprême pouvoir, en vous faisant passer par tous les degrés des honneurs, vous qui n'étiez connu que par vous-même, et qui ne pouviez tirer aucune recommandation de vos ancêtres, si, à cause de la haine que vous pourriez vous attirer, ou par la crainte de quelque danger, vous négligiez le salut de vos concitoyens! »

Remarquez qu'on approcherait plus près de la tournure latine et du mouvement oratoire, en traduisant : « Belle reconnaisance vraiment que vous té« moignez au peuple romain, qui vous a élevé etc. »

Passons à la phrase suivante.

Victor.—*Sed, si quis est invidiæ metus.*

Jules.—Pourquoi vous arrêtez-vous ici?

Digitized by Google

VICTOR. — Parce qu'il me semble que nous avons le Verbe *est*, et que ces mots *si quis est invidiæ metus*, forment une proposition.

JULES. — Vous avez raison ; mais ne voyez-vous pas ; 1° que le mot *sed*, qui, comme vous le savez, signifie *mais*, appartient à une autre proposition ; 2° que la proposition qui commence par la Conjonction *si* ne peut pas être la proposition principale : 3° enfin, que ces mots étant entre deux virgules, cela indique qu'ils sont ici comme un hors-d'œuvre, et ne sont pas à leur vraie place ?

Recommencez donc, et continuez à lire sans vous arrêter, jusqu'à ce que vous trouviez la fin de la proposition principale.

VICTOR. — *Sed, si quis est invidiæ metus, nùm est vehementiùs severitatis ac fortitudinis invidia, quàm inertiæ ac nequitiæ, pertimescenda?* Peut-être aurais-je dû m'arrêter à *invidia* ; mais j'ai tout lu jusqu'au point, parce qu'il me semble que *pertimescenda* se rapporte à *invidia*, et qu'il est, je crois, l'attribut du même Verbe dont *invidia* est le sujet.

JULES. — Vous avez raison, du moins en partie ; construisez.

VICTOR. — *Sed*, Conjonction ; *nùm*, Adverbe interrogatif.

JULES. — Ne deviez-vous pas placer le sujet et le Verbe avant tout autre mot ?

VICTOR. — J'ai cru devoir placer *nùm* avant le sujet, comme nous avons placé précédemment *an*, parce

Digitized by Google

que ces deux mots ont, l'un comme l'autre, la destination de rendre la proposition interrogative.

JULES. — Fort bien ; reprenez.

VICTOR. — *Nùm*, Adverbe interrogatif ; *invidia*, sujet ; *severitatis*, Nom au Génitif et complément d'*invidia; ac*, Conjonction ; *fortitudinis*, autre complément d'*invidia* ; *est*, Verbe ; *pertimescenda*, Nominatif singulier féminin du Participe futur passif de *pertimesco*, attribut qui concorde en nombre, en genre et en cas avec le sujet *invidia* ; *vehementiùs*, Adverbe, comparatif de *vehementer*, terme circonstanciel ; *quàm*, Conjonction ; *inertiæ ac nequitiæ :* ces derniers mots m'embarrassent ; je vois bien que *inertiæ* est joint à *nequitiæ* par la Conjonction *ac*, et que ce sont deux Noms au Génitif ; j'en conclus qu'ils servent de complément à un autre Nom que je ne trouve pas.

JULES. — Pourquoi *severitatis* et *fortitudinis* sont-ils au Génitif ?

VICTOR. — Parce qu'ils servent de complément à *invidia*.

JULES. — Eh bien, la même raison a lieu ici : *inertiæ* et *nequitiæ* sont aussi les compléments d'*invidia*, qu'il faut répéter après *quàm*, c'est-à-dire *quàm invidia inertiæ ac nequitiæ*.

VICTOR. — Ceci fera donc une nouvelle proposition, car *invidia* étant au Nominatif est un sujet ; où donc seront le Verbe et l'attribut ?

JULES.—Je suis bien aise que vous me fassiez cette difficulté ; il est aisé de la résoudre ; il ne n'agit que

Digitized by Google

de remplir une ellipse. De même que nous avons restitué le sujet grammatical *invidia* après *quàm*, il faut aussi rendre à ce sujet son attribut *pertimescenda*, et les unir par le Verbe *est*. Faites cette restitution, et traduisez mot à mot.

VICTOR. — *Sed* mais, *nùm* est-ce que, *invidia* la haine, *severitatis* de la sevérité, *ac* et, *fortitudinis* de la fermeté (c'est-à-dire la haine que vous attireront la sévérité et la fermeté), *est* est, *pertimescenda* devant être crainte, *vehementiùs* plus fortement, *quàm* que, *invidia* la haine, *inertiæ* de la faiblesse, *ac* et, *nequitiæ* de la lâcheté, *est* est, *pertimescenda* devant être crainte.

JULES. — Nous avons laissé de côté une proposition qu'il est temps de placer.

VICTOR. — *Si* si, *quis* (dans le sens *d'aliquis,* à cause de la Conjonction *si*) quelque, *metus* crainte, *invidiæ* de la haine, *est* est, c'est-à-dire *s'il y a.*

JULES. — Traduisez maintenant un peu plus librement, en plaçant la proposition conditionnelle comme elle est dans le latin.

VICTOR. — « Mais si c'est la haine que vous appréhendez, celle que peuvent attirer la sévérité et la fermeté, est-elle plus à craindre que celle que peuvent attirer la faiblesse et la lâcheté ? »

JULES. — Remarquez que le français a ici une ellipse comme le latin ; car, pour qu'il n'y en eût point, il aurait fallu dire : « que celle que peuvent attirer la faiblesse et la lâcheté n'est à craindre. »

Digitized by Google

Analysons la dernière phrase qui nous reste.

VICTOR. —*An, quùm bello vastabitur Italia, vexabuntur urbes, tecta ardedunt, tùm te non existimas invidiæ incendio conflagraturum?* J'ai lu toute la phrase, parce que le Verbe principal est *existimas*, les autres Verbes appartenant à une proposition conjonctive ; ce que je reconnais par l'Adverbe *quàm*, qui est conjonctif, et par la virgule qu'on a placée après *an*.

JULES.—Construisez conformément à ce que vous venez de dire, et traduisez en même temps.

VICTOR.—*An* est-ce que, *existimas*, Verbe de la seconde personne du singulier du présent de l'indicatif, qui renferme le sujet *tu*, tu penses, *te* toi.....

JULES. — Voyez si *te* ne serait pas le sujet d'une proposition complémentaire.

VICTOR. — Je vois *te* à l'Accusatif qui me paraît être sujet, et *conflagraturum* au même cas, qui peut être attribut ; mais je ne vois pas de Verbe.

JULES. — A quel mode doit être le Verbe dans une proposition complémentaire dont le sujet est à l'Accusatif?

VICTOR. — Il doit être à l'infinitif.

JULES. — Puisque vous ne voyez pas de Verbe à l'infinitif, ne serait-il pas sous-entendu ?

VICTOR.—Ce doit être *esse*. Je continue : *Te* toi, *non* ne pas, *esse* être, *conflagraturum* devant brûler, *incendio* par l'incendie, *invidiæ* de la haine, *tùm* alors, *quum* quand, *Italia* l'Italie, *vastabitur* sera déso-

Digitized by Google

lée, *bello* par la guerre, *urbes* les villes, *vexabuntur* seront saccagées, *tecta* les maisons, *ardebunt* seront en feu?

JULES. — Il ne vous sera pas difficile de rendre cela d'une manière plus française, en conservant, autant que possible, la construction du texte latin.

VICTOR. — « Penses-tu donc que quand l'Italie sera désolée, les villes abandonnées au pillage, les maisons livrées aux flammes, tu ne seras pas consumé alors par l'incendie de la haine? » c'est-à-dire : « Crois-tu que tu échapperas aux flammes de la haine que tu redoutes, quand l'Italie sera désolée, les villes abandonnées au pillage, les maisons livrées aux flammes? »

Voici de quelle manière tout ce morceau a été traduit par M. d'Olivet :

« Craignez-vous les reproches de la postérité? Mais la crainte d'être blâmé, ou la vue de quelqu'autre danger que ce soit, vous fera-t-elle négliger la vie du peuple romain? Ah! ce serait bien reconnaître les grâces qu'il vous a faites, en vous élevant de si bonne heure au pouvoir suprême, après vous avoir fait passer par tous les degrés d'honneur, vous qui n'êtes connu que par vous personnellement, et qui ne tirez aucun éclat de vos ancêtres! D'ailleurs, si les jugements du public vous épouvantent, croyez-vous qu'à être ferme et sévère, vous risquiez plus qu'à prévariquer par faiblesse et lâcheté? Quand la guerre désolera l'Italie, quand nos villes seront au pillage, quand

le feu consumera nos maisons, est-ce qu'alors vous ne serez pas la victime d'un ressentiment général? »

Quoique j'aie choisi exprès un texte latin dont la construction présente peu de difficultés, je puis assurer qu'en observant la même marche, il n'y a point de période latine qu'on ne puisse aisément analyser ; et, si je ne craignais d'être trop long, je le ferais voir, en appliquant cette méthode à l'exorde du beau discours de Cicéron pour Archias, ou à quelqu'autre morceau oratoire du même genre. Mais je laisse cette application à faire aux personnes qui, convaincues avec moi que dans l'étude des langues on ne saurait trop associer le jugement à la mémoire, goûteront la méthode que je propose, que j'applique journellement à l'enseignement du français, du latin, du grec et de l'arabe, et dont j'ai été à portée de reconnaître les avantages par une expérience de plusieurs années.

FIN.

ERRATA.

Page 48, ligne 28, *diverses*, lisez *divers*.
Page 92, ligne 7, *les genres*, lisez *les nombres*.

Digitized by Google

TABLE ALPHABÉTIQUE.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

10.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE

DES SOMMAIRES CONTENUS DANS CE VOLUME.

Pages.

PREMIÈRE PARTIE.

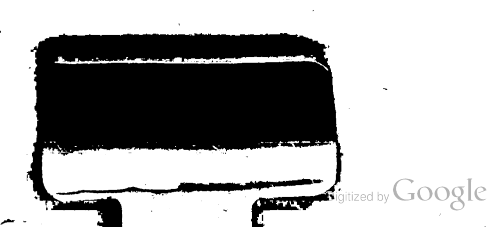
Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google



Digitized by Google

Digitized by Google